



Munich Personal RePEc Archive

A Survey of the Child Labor in West Africa

Abalo, Kodzovi

Graduate School of Statistics and Applied Economics

January 2012

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/66382/>

MPRA Paper No. 66382, posted 01 Sep 2015 00:45 UTC

By Kodzovi ABALO

Enquête sur les conditions de travail des enfants issus des ménages agricoles en Afrique de l'Ouest

Résumé & Abstract

 Basée sur une série d'enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants, cette étude met en exergue l'ampleur et les caractéristiques du travail des enfants au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali. Quatre (04) enseignements majeurs ont pu être tirés : (i) l'écrasante majorité des enfants travaille en violation des normes internationales telles qu'édictées par l'OIT. Cette absence de conformité provient le plus souvent de la précocité des âges de début d'activité des enfants, mais aussi du caractère pénible, dangereux, forcé ou obligatoire de ces activités ; (ii) le niveau de pauvreté n'influence le travail des enfants qu'en Côte d'Ivoire. Le sens de cette influence permet de confirmer l'axiome du luxe puisque les ménages pauvres semblent faire participer relativement plus leurs enfants au travail ; (iii) quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage, l'entrée précoce des enfants dans le marché de travail semble demeurer une donne stable impactée par d'autres facteurs ; (iv) enfin, il existe une interdépendance entre les décisions de participation aux différentes activités étudiées.

Mots-clés : Travail des enfants ; protocole Harkin & Engel ; modèle logistique ; probit multivarié ; modèle séquentiel ; indice de pauvreté multidimensionnel ; axiome de luxe.

 Based on a series of surveys on the living and migration conditions of children, this study highlights the magnitude and characteristics of child labour in Burkina Faso, Côte d'Ivoire and Mali. Four (04) major lessons were learnt: (i) the overwhelming majority of children working in violation of the international norms as issued by the ILO. This non-compliance is often inherent in the early ages of childhood, as well as the labour-intense, forced or compulsory nature of the activities; (ii) the level of poverty influences child labour only in Côte d'Ivoire. The direction of this influence confirms the luxury axiom since poor households relatively send their children to work; (iii) whatever the level of education of the head of the household, early entry of children into the labour market appears to remain a stable deal impacted by other factors. In addition, school does not seem to be a viable alternative discriminating child labour, as most working children are in school; (iv) finally, there is interdependence between the decisions to participate in the different activities studied.

Keywords : Child work ; child labor ; Harkin & Engel protocol ; logistic model ; multivariate probit regression model ; sequential model ; multidimensional poverty index ; luxury axiom.

Classification JEL : C21, C31, C51, C63, D6, I31, I32, J2, J4, J8, K31

Introduction générale

1. Contexte et justification de l'étude

Au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et plus généralement dans les pays d'Afrique subsaharienne, le phénomène du travail des enfants s'apparente à un véritable fléau social (Ngodi, 2009). Les enfants victimes de ce phénomène sont soit trop jeunes, devant plutôt bénéficier de leur droit à l'éducation, ou soit, le travail qu'ils doivent accomplir dépasse leurs capacités physiques, psychologiques ou biopsychologiques. Ils constituent, en outre, une large frange non officielle des "inactifs qui ne chôment pas" (Marcoux, 1994). Cette réalité est combattue par les représentations internationales de même que par les législations nationales, surtout après la dynamique impulsée par le protocole Harkin & Engel (2001), dont l'objet était de combattre les pires formes de travail des enfants dans les économies de plantations cacaoyères en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Dans les ménages agricoles, l'activité agricole constitue la principale source de revenu. Or, le secteur agricole est celui où la prévalence du travail des enfants est la plus élevée (près de 70%)¹. Selon la FAO, de nombreux enfants issus des ménages agricoles sont astreints aux travaux forcés, dangereux ou pénibles. Par ailleurs, ils sont le plus souvent obligés de porter des charges beaucoup trop pesantes et de manipuler des machines dangereuses. Ces enfants vivant dans des ménages agricoles sont également exposés aux herbicides toxiques, aux poussières, aux maladies et à des conditions hygiéniques malsaines. Aussi, ces types de travaux - mais pas seulement - peuvent nuire à leur bien-être, entraver leur éducation, leur développement physiologique et menacer leur anticipation de revenus futurs. Dans cette perspective peu enviable, les filles sont particulièrement désavantagées, car elles doivent le plus souvent associer aux travaux champêtres déjà bien pénibles, des activités domestiques. Par ailleurs, les autres types d'activités (autres qu'agricoles), même s'ils sont d'ampleur relativement moindre dans les ménages agricoles, n'en constituent pas moins des foyers de constatation ou d'aggravation du phénomène du travail des enfants.

Cette étude fera, à travers des enquêtes récentes (2009), un large état des lieux afin de saisir l'ampleur réelle et les caractéristiques du phénomène du travail des enfants dans le monde agricole, de mettre en exergue les éventuelles disparités existant entre ces trois (03) pays dans

¹ Source : FAO, 2010.

ce domaine. Par ailleurs, elle tentera d'analyser d'autres aspects et phénomènes - pauvreté, éducation, mobilité spatiale, etc. - inhérents à la problématique du travail des enfants.

2. Formulation du problème

La participation des enfants au travail des adultes est une pratique culturelle enracinée et valorisée aussi bien en milieu rural qu'urbain en Afrique occidentale, particulièrement en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso (Andvig. et alii, BM, 2001). Cette participation qui s'effectue le plus souvent - mais pas toujours - dans un cadre familial, est un élément fondamental de socialisation de ceux-ci (Oulaye et Peuhmond, 2009). Cette intégration précoce des enfants aux activités domestiques et économiques vise à les préparer à être, dans un futur plus ou moins lointain, des acteurs de pérennisation des sources de revenu de la famille (Augendra et Guerin, 2005). Ainsi, dans un environnement socioculturel favorable à l'utilisation de la force de travail des enfants, la réaction face au recours à la main d'œuvre infantine allait encore, à la fin des années quatre-vingt (80), de l'indifférence à la résignation, voir même au déni. Cependant, l'année 1989 qui a vu les Nations Unies adopter une convention relative aux droits de l'enfant, marquera un tournant décisif en la matière. Désormais, la mobilisation d'un soutien politique international en vue de l'éradication du travail des enfants sera un objectif clairement et durablement affiché² (ONU, 2000). Cependant, malgré l'importance des efforts déployés, l'OIT³ fait encore état, en 2010 dans le monde, de trois cent cinq (305) millions d'enfants s'adonnant à une activité économique. Plus grave, ce sont deux cent quinze (215) millions d'enfants qui sont astreints à travailler. Au nombre de ces derniers, cent quinze (115) millions s'adonnent à des travaux dangereux. Toujours selon l'OIT, beaucoup d'entre ces enfants travaillent à temps plein. Les autres combinent le travail avec l'école ou d'autres activités non économiques. Par ailleurs, l'OIT affirme que la plupart des enfants travailleurs (70%) continuent en 2010 d'être employés dans l'agriculture. Le cinquième (1/5) seulement d'entre eux est rémunéré et l'immense majorité constitue des travailleurs familiaux non rémunérés. Ces statistiques montrent que la main-d'œuvre infantine, notamment celle issue du monde agricole, constitue une part majeure de la population active mondiale. Néanmoins, des progrès significatifs ont été notés dans la campagne internationale qui vise à mettre fin au travail des enfants. Comme le montre le récent rapport mondial de l'OIT⁴ relatif à la 99^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail tenue en 2010, l'ampleur du travail des

² Se référer aux objectifs n°1 et n°2 des OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement, 2000.

³ Confère le rapport global 2010 intitulé : "Intensifier la lutte contre le travail des enfants".

⁴ OIT, "Accélérer l'action contre le travail des enfants", 2010.

enfants continue de diminuer à l'échelle mondiale, même si c'est à un rythme bien inférieur à ce qu'il en était auparavant. Ce rapport note des signes perceptibles de progrès, mais aussi, de profondes disparités régionales. L'Afrique subsaharienne (ASS) où une croissance démographique forte est couplée à un faible niveau de revenus (PNUD, 2009), subit manifestement une pression sociale favorable à l'utilisation de la main d'œuvre enfantine. Cette dernière a augmenté en volume⁵, aussi bien en valeurs relatives qu'en chiffres absolus, contrairement aux régions Asie - Pacifique et Amérique latine - Caraïbes où elle a régressé. L'Afrique de l'Ouest et plus particulièrement le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali, participent pour beaucoup, dans cette évolution « contra cyclique » (OIT, 2009). En dépit d'une diminution progressive de l'ampleur du phénomène dans ces zones, le taux de recours à la main-d'œuvre enfantine se maintient à des niveaux encore élevés surtout dans les milieux agricoles (Dumas, 2005). Les explications viendraient des limites rencontrées par les politiques de scolarisation, et surtout de la persistance de la pauvreté (Lachaud, 2004). Dans ces trois (03) pays caractérisés par une grande voire extrême pauvreté⁶, les enfants peuvent contribuer à la constitution du revenu familial (Kanhur et Grootaert, 1995) en travaillant au champ, en s'adonnant aux petits métiers du secteur informel (vendeurs de rue, cireurs de chaussures, etc.) ou en restant travailler à la maison, les parents ayant ainsi plus de temps à consacrer à leurs activités génératrices de revenus. Ainsi, dans un contexte économique encore marqué par les conséquences désastreuses des politiques d'ajustements structurels des années 1980 et 1990, la quasi absence de protection sociale (OIT, 2003) se compense plus ou moins par le revenu issu de la main d'œuvre enfantine qui diminue ainsi partiellement l'insécurité des ménages agricoles : perte éventuelle de son emploi par le chef de famille, mauvaise récolte, survenance d'une calamité naturelle ou incidence d'une maladie ou de tout autre aléa de la nature ou de la vie.

Devant ce constat, il paraît impérieux de dresser un état des lieux complet du phénomène dans ces trois (03) pays afin d'en saisir l'ampleur réelle et de dégager des éléments de ressemblance et de dissemblance entre ces pays. Plus précisément, cette étude permettra de répondre, dans une optique comparative, aux interrogations suivantes : quels sont les déterminants du travail des enfants en milieu agricole au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali ? Le constat selon lequel le phénomène du travail des enfants s'expliquerait par la pauvreté est-il vérifié dans ces trois (03) pays ? En définitive, cette étude permettra de mettre en évidence dans ces trois (03)

⁵ Source : OIT, se référer à l'introduction.

⁶ Se référer à : Human Development Report, PNUD, 2009.

pays, les liens plus ou moins consensuels⁷ traditionnellement établis entre pauvreté et travail des enfants d'une part, et entre éducation et travail des enfants, d'autre part.

3. Objectifs de la recherche

L'objectif général de l'étude est de contribuer à une meilleure compréhension du phénomène du travail des enfants dans les ménages agricoles au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali, afin de réduire les pires formes du travail des enfants.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- faire une analyse comparative des conditions de travail (profil comparatif, répartition sectorielle, typologie qualitative du point de vue des travaux dits "non léger" et des pires formes de travail, etc.) des enfants au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali ;
- étudier les déterminants du travail des enfants⁸ dans ces trois (03) pays dans une optique comparative ; les liens suivants seront spécifiquement analysés :
 - la relation entre le travail des enfants et l'éducation des parents, notamment du chef de ménage ;
 - la relation entre le travail des enfants et la pauvreté des ménages.
- analyser les interactions entre les différentes activités pratiquées par les enfants.

4. Hypothèses de recherche

Les hypothèses de l'étude sont les suivantes⁹ :

- (H1) L'ampleur et les caractéristiques du phénomène du travail des enfants n'est pas le même entre la Côte d'Ivoire d'une part, et le groupe Burkina Faso - Mali, d'autre part, compte tenu des réalités socioéconomiques différentes de ces deux (02) groupes de pays ;
- (H2) La pauvreté favorise le travail des enfants¹⁰ dans les trois (03) pays étudiés ;
- (H3) La propension d'un enfant à travailler évolue positivement avec le niveau de scolarisation de ses parents (particulièrement du chef de ménage)¹¹ dans les trois pays étudiés ;

⁷ En effet, des auteurs ont remis en cause ces liens : se référer à la revue de littérature.

⁸ Au sens de "travail non léger" et au sens des "pires formes de travail".

⁹ Les trois dernières hypothèses (H2 à H4) seront testées sur la base du critère des 14 heures minimum hebdomadaire caractérisant le travail non léger.

¹⁰ Mise en évidence de l'axiome du luxe (Basu & Van, 1998) (à vérifier pour le travail non léger et les PFT).

¹¹ Il s'agira de vérifier si la propension des enfants à travailler dépend du niveau d'instruction du chef de ménage (hypothèse à vérifier pour le travail non léger et les PFT).

- (H4)¹² Quel que soit le pays considéré, les différentes activités menées par les enfants sont complémentaires et interdépendantes.

5. Limites de la recherche

Cette étude ne porte que sur les enfants âgés entre 10 et 17 ans. En effet, en raison des contraintes imposées par le commanditaire des enquêtes statistiques menées, les enfants de moins de 10 ans n'ont pas été pris en compte, particulièrement au Burkina Faso et au Mali. Il s'agit d'une limite qui rend quelque peu partielle les analyses menées, car le cas des enfants âgés entre 5 et 10 ans aurait pu mériter un intérêt particulier. Aussi, d'éventuelles spécificités sur ce groupe d'âge "occulté" auraient pu être mises en évidence. Toutefois, les différences demeurent assez minimales entre ces différentes classes d'âge, conformément à d'autres études menées antérieurement. Cette limite n'entrave donc pas significativement la pertinence des conclusions tirées quant aux caractéristiques du travail des enfants dans les trois (03) pays concernés par la présente étude, et aux recommandations formulées.

6. Ebauche du plan

Cette étude se décline en quatre (04) chapitres. Les cadres théorique, conceptuel et méthodologique seront précisés dans le premier chapitre. D'une part, il s'agira de faire ressortir les fondements économiques et débats théoriques qui sous-tendent la problématique évoquée. D'autre part, il faudra procéder à une définition des concepts qui seront utilisés tout au long de l'étude de même qu'à un exposé de la méthodologie de collecte et d'analyse des données. Dans le deuxième chapitre, une analyse descriptive approfondie sera menée sur la participation des enfants au travail, en mettant l'accent dans un premier temps, sur les éléments qui conditionnent, a priori, le niveau de prévalence du travail des enfants, et dans un second temps sur l'influence que peuvent avoir certaines caractéristiques des parents (ou des ménages) sur la propension des enfants à travailler. Le troisième chapitre s'intéressera aux formes des différentes activités menées par les enfants. L'accent sera mis à ce niveau sur les âges de début de travail des enfants (étude de précocité) dans les différents secteurs identifiés, sur le temps passé au travail et sur les questions de pénibilité et de dangerosité du travail. L'analyse de tous ces aspects permettra de dresser une typologie qualitative ou normative du travail des enfants dans les trois (03) pays étudiés. Le quatrième et dernier chapitre aura pour objet d'expliquer les décisions de participation des enfants aux différentes activités. Ce faisant, les déterminants de

¹² Il s'agira de mettre en évidence de l'interdépendance des choix d'allocation du temps de travail des enfants aux différentes activités (pour le travail non léger).

l'offre de travail (non léger) des enfants seront au préalable, identifiés. Enfin, une synthèse des analyses sera établie. Cette synthèse sera suivie d'éléments de recommandations.

Chapitre I : Cadres théorique, conceptuel et méthodologique de l'étude

L'objet de ce chapitre est dans un premier temps, de faire le point sur les théories et réflexions théoriques entourant la problématique du travail des enfants, tout en évoquant des travaux empiriques qui ont traité de la question. Ensuite, une mise au point sur les termes et notions qui seront utilisées dans cette étude, sera faite afin d'éviter tout équivoque. Enfin, la démarche méthodologique ayant servi de base à la collecte et à l'analyse des données sera exposée.

I.1 Revues théorique et empirique

La recherche théorique et empirique sur le travail des enfants est relativement ancienne¹³. La littérature économique propose divers modèles et théories traitant de ce sujet. Il en est proposé ici, un exposé sommaire et critique.

I.1.1 Les prémisses des réflexions théoriques sur le travail des enfants

Le phénomène du travail des enfants a des origines anciennes (Basu, 1999). Mais, les premières réflexions et autres débats théoriques, de même que les premiers modèles, remontent au 18^e siècle. Les précurseurs en la matière furent respectivement Karl Marx, Alfred Marshall et Arthur Pigou. Les écrits de Marx interviennent à une époque où la prévalence de la main d'œuvre enfantine était au plus fort dans les usines. Dans son ouvrage de référence, "*le Capital*", publié en 1867, il élabore un modèle explicatif du travail des enfants. Dans un contexte marqué par une machinisation accrue et une taylorisation qui tend à devenir la norme, il explique le phénomène par un besoin de plus en plus croissant des usines, en main d'œuvre "souple"¹⁴, plus adaptée aux nouveaux modes de production. Les femmes et les enfants présentant généralement une constitution physiologique se prêtant à cette souplesse désormais requise, ils seront priorisés par les industriels, dans leur quête inlassable de profits. Par ailleurs, Marx explique que cette machinisation croissante qui aurait pu libérer du temps pour plus de loisir, du fait d'une substitution du travail humain par celui des machines, produira plutôt l'effet inverse. En effet, avec l'utilisation des machines, la demande en "travail humain" des usines décroît, ce qui fait baisser les salaires. Le coût de la main d'œuvre (facteur travail) devenant alors très faible, les industriels deviennent disposés à embaucher d'avantage afin d'augmenter leurs profits. Aussi, le salaire du seul chef de ménage n'étant plus suffisant (car, trop faible), il sera obligé

¹³ Dès le début du 18^{eme} siècle.

¹⁴ Corps flexibles au sens propre du terme.

de faire travailler toute sa famille, et partant, ses enfants. Cette dynamique donne lieu à des équilibres multiples puisque tous les enfants deviennent alors des travailleurs potentiels. Marx met également en évidence les conséquences d'une telle situation sur le niveau d'endettement des ménages qui ne peut que s'élever, vu la nécessité pour ces derniers, d'assurer leurs besoins fondamentaux. Cette analyse de la dette sera affinée par Marshall (1920) qui identifiera, en outre d'autres causes explicatives du phénomène du travail des enfants notamment le manque d'éducation des parents qui a tendance à perpétuer le phénomène de génération en génération.

1.1.2 Les modèles contemporains sur le travail des enfants

a. Les modèles de négociation

Les analyses théoriques contemporaines ont d'abord été effectuées dans le cadre d'une modélisation des comportements des ménages. L'objectif était d'expliquer les décisions familiales simultanées de consommation et de travail des enfants, mais aussi de scolarisation et de fécondité. Le modèle néo-classique unitaire (d'équilibre unique) de Rosenzweig et Evenson (1977) élaboré à cet effet, tentera d'expliquer les liens qui prévalent entre la participation des adultes au marché du travail, la scolarisation et le travail des enfants. De plus, et dans le prolongement de ces travaux initialement menés, une place grandissante sera accordée aux interrelations décisionnelles et aux processus de négociations entre les parents et les enfants d'une part, et entre les parents et les employeurs, d'autre part. Les modèles dits, "de négociation", développés dans cette optique, prendront ainsi en considération le fait que le ménage ne soit pas nécessairement géré par un "dictateur bienveillant" et distingueront des champs d'analyse intra et extra ménage, du point de vue des tractations qui interviennent entre les acteurs, telles que définies précédemment. Dans le premier cas, où les parents font preuve d'altruisme (négociation intra-ménage), ils montrent que l'offre de travail des enfants dépend des salaires des adultes et du nombre d'enfants se trouvant sur le marché du travail (Basu, 1999). Par contre, dans le second cas (négociation extra-ménage), si le salaire des adultes est également en relation avec celui des enfants (Gupta, 1998), les parents ne se préoccupent pas du bien-être de leurs enfants.

b. Les modèles d'équilibres multiples avec altruisme

L'existence d'équilibres multiples (lorsque les enfants sont des travailleurs potentiels) sur le marché du travail est une éventualité sous-estimée par les approches précédentes. Cette limite conduira Basu et Van (1998) à proposer un modèle intégrant explicitement les questions de pauvreté, sur fond de deux hypothèses : l'"*axiome de luxe*" et l'"*axiome de substitution*". Le

premier axiome stipule que la participation des enfants au marché du travail ne prévaut que si le ménage a un niveau de vie inférieur à un seuil critique. Ainsi, dans un ménage pauvre, un enfant ne pourra être libéré de certains travaux pour fréquenter l'école que dans la mesure où le ménage auquel il appartient est à même d'assurer sa subsistance sans son apport. En d'autres termes, il apparaît que le loisir des enfants, leur scolarisation et plus généralement, leur "non-travail" sont des biens de luxe dans le panier de consommation du ménage pauvre : il ne pourrait pas se permettre de consommer de tels biens. Dans cette analyse, le travail des enfants devient un mal nécessaire. Le statut des enfants évolue en fonction de la variation du revenu familial. Ils sont tantôt sur le marché du travail, et tantôt leur temps est consacré au loisir et / ou à l'éducation. D'autre part, l'"axiome de substitution" indique l'équivalence, à un facteur de correction près, entre le travail des adultes et celui des enfants, ce qui renforce l'éventualité d'un recours au travail des enfants. Par conséquent, la participation des enfants au marché de l'emploi dépend du niveau de pauvreté des ménages auxquels ils appartiennent. En guise de formalisation, Basu et Van vont spécifier une courbe d'offre de travail décroissante du salaire des parents, comportant éventuellement deux équilibres stables. Un "bon équilibre", caractéristique d'une situation dans laquelle les salaires sont élevés et les enfants ne travaillent pas ; et un "mauvais équilibre" traduisant à l'inverse du premier, l'existence de gains faibles et d'une forte prévalence des enfants actifs. En outre, ils démontrent que lorsque ce dernier équilibre prévaut, l'interdiction du travail des enfants peut conduire, toutes choses égales par ailleurs, à la restauration du "bon équilibre".

1.1.3 Etudes empiriques

Des travaux empiriques ont traité de la question du travail des enfants. Ils montrent, en général, que ce phénomène est lié au niveau de pauvreté, à l'éducation ainsi qu'aux normes sociales. Plus généralement, ces travaux traitent des déterminants du travail des enfants.

Les études de Yacouba Diallo et Siaka Koné (2001).

Dans une étude résultant d'une enquête niveau de vie (ENV) auprès des ménages, effectuée en Côte d'Ivoire au cours de l'année 1995, Diallo et Koné examinent la relation entre le bien-être du ménage et les activités des enfants. Ils privilégient, dans leur démarche analytique, les échelles d'équivalence dans le calcul des seuils de pauvreté¹⁵. De plus, le nombre relativement faible d'enfants travailleurs allant à l'école dans l'échantillon d'étude limitera l'utilisation d'un

¹⁵ Alors que la plupart des travaux empiriques (Ray, 1998 ; Basu, 1999) se focalisent sur le niveau de vie moyen des ménages ou les revenus de ceux-ci.

probit bivarié qui aurait permis de tester la probabilité pour les enfants de travailler et / ou d'aller à l'école. Leur choix méthodologique s'est donc porté sur un modèle multinomial, la variable dépendante étant le logarithme des chances de choix. Dans ce modèle, les choix expriment respectivement les statuts de travailleurs, d'inactifs (ni travail, ni école) et d'élèves, la normalisation étant effectuée par rapport à ce dernier statut. Les décisions concernant ces différents statuts ont été soumises à une même série de variables exogènes. Celles-ci sont rassemblées en quatre groupes : les caractéristiques propres aux enfants, le contexte familial des individus, les caractéristiques spécifiques au chef de ménage et le lieu de résidence.

Les résultats de cette étude sont pour le moins frappants. Les conclusions des estimations économétriques concordent, pour l'ensemble du pays, avec celles du modèle théorique de Basu et Van tel que défini plus haut, particulièrement en ce qui concerne le rôle joué par le facteur pauvreté. Toutefois, ces conclusions sont formellement contredites lorsque l'on procède à une analyse suivant le genre. Cette analyse révèle que les dépenses ou la pauvreté des ménages ne constituent pas une variable discriminante de l'insertion des jeunes filles dans les activités socioéconomiques. En plus, l'emploi précoce (des enfants) s'est révélé être un phénomène complexe dont la dimension pauvreté des ménages est loin d'être la composante la plus importante.

Diallo et Koné suggèrent, de ce fait, que les politiques de lutte contre le travail des enfants prennent plus en considération le capital social et les normes culturelles.

Les travaux de Jean-Pierre Lachaud sur le Burkina Faso (2004)

Dans une étude menée en 2004 par Lachaud au Burkina Faso, à travers des données issues des enquêtes prioritaires auprès des ménages (1998 et 2003), et mettant en évidence l'ampleur du phénomène du travail des enfants¹⁶ de même que l'impact de la pauvreté sur ce phénomène, le choix méthodologique porta sur deux approches complémentaires :

La première approche vise à tester l'interdépendance des choix de scolarisation et de travail des enfants. Pour ce faire, Lachaud postule que l'école a pour effet de soustraire les enfants à de nombreuses activités, ce qui permet, poursuit-il, d'appréhender pourquoi les enfants travaillent plutôt que d'aller à l'école. Il utilise un modèle probit bivarié. L'une des deux variables dépendantes indiquent si l'enfant fait partie ou non de la population active, et l'autre spécifie la fréquentation scolaire ou non. Pour ce type de modèle, Lachaud a dû tenir compte de l'existence de possibles distributions corrélées entre ces deux équations de choix.

¹⁶ Lachaud se questionnera, ex-post, sur l'opportunité d'une législation trop sévère à l'encontre du travail des enfants, en l'absence de mécanismes de réduction de la variabilité des gains des ménages.

Le principal résultat de cette étude est que les privations monétaires augmentent la probabilité pour un enfant de travailler¹⁷ et réduisent la probabilité de scolarisation. De plus, Lachaud met en évidence une relation inverse entre la fréquentation scolaire des enfants et leur participation au marché du travail. Par ailleurs, cette étude a aussi permis de confirmer l'argument de "la gestion du risque". En effet, Lachaud montre que la fluctuation du niveau de vie (mesurée par la variance des dépenses en termes de pauvreté transitoire) augmente la probabilité de travail des enfants tout en réduisant les chances de scolarisation de ceux-ci, comparativement aux ménages situés au-dessus de la ligne de pauvreté, alors que la vulnérabilité des familles pauvres (vérifiée par une faiblesse chronique des dépenses) n'affecte pas la propension des enfants à travailler, de même que, dans certains cas, leur scolarisation, relativement aux familles plus aisées.

Afin d'approfondir l'analyse en termes de choix interdépendants et de se prêter à une évaluation comparative, Lachaud adoptera en complément, une approche économétrique spatio-temporelle, les données dont il dispose se prêtant à une évaluation pour chacune des 45 provinces du Burkina Faso sur les deux périodes de l'enquête (1998 et 2003). Pour corriger les problèmes liés dans ce type de modélisation, aux effets d'interactions spatiales (autocorrélations spatiales) et d'instabilités structurelles (hétérogénéité spatiale) des données de l'étude, il met en œuvre dans un premier temps, un modèle spatial autorégressif mixte avec hétéroscédasticité, traduisant les changements structurels dans le temps et dans l'espace. Ensuite, il estime les déterminants du taux de participation des enfants au marché du travail selon les différentes provinces. Le principal résultat qu'il obtient de cette analyse spatiale est le suivant : indépendamment du groupe d'âge, la variation régionale de la pauvreté durable est sans effet sur la prévalence du travail des enfants, contrairement à celle de la pauvreté transitoire.

... Synthèse

Cette revue théorique et empirique ainsi présentée, permet de tirer des enseignements qui guideront la conduite de l'étude. Généralement, l'analyse empirique explore un ensemble de déterminants du travail des enfants, en mettant l'accent sur :

[a] *les facteurs de l'offre de travail des enfants* : les normes (sociales, culturelles et juridiques), les politiques publiques, le marché des capitaux, la pauvreté des ménages, la faiblesse du système éducatif, la taille et la structure des ménages ;

¹⁷ Lachaud montrera donc que l'hypothèse de l'« axiome de luxe » semble relativement robuste dans le cas du Burkina Faso.

[b] et les facteurs de la demande de travail des enfants : les coûts de production et la compétitivité des entreprises, l'"informalisation" croissante de l'économie, le niveau de développement technologique, le statut économique du chef de ménage.

1.2 Cadre conceptuel de la recherche

L'objet de cette section est d'exposer les (choix de) définitions de concepts liés à cette étude. Il permettra d'entamer le cadre analytique de l'étude, en levant au préalable, toute ambiguïté sur les notions les plus fondamentales qui seront abordées.

1.2.1 Notion de conditions de travail

Le terme « condition de travail » renvoie à l'environnement dans lequel vivent les travailleurs sur leur lieu de travail. Il intègre la notion de pénibilité et de risques encourus dans l'exercice du travail (Gollac et Volkoff, 2007). Hazem (2005) définit les conditions de travail suivant trois (03) échelons : les facteurs indirects, les facteurs représentatifs de l'environnement du travail et les facteurs décrivant les conditions réelles dans lesquelles s'accomplit le travail.

- S'agissant des variables indirectes, il identifie le salaire, la durée de travail et les œuvres sociales liées au travail. Ces variables ont une influence indirecte sur les conditions de travail. En effet, un bon salaire procure satisfaction à l'ouvrier et tient lieu de compensation de ses conditions plus ou moins acceptables de travail. De même, la réduction du temps de travail agit positivement sur les conditions de travail. Par ailleurs, les prestations sociales facilitent l'intégration des ouvriers dans l'entreprise, et partant améliorent leurs conditions de travail.

- Concernant l'environnement du travail, il fait mention de la sécurité, des conditions d'hygiène sur le lieu de travail, de la pollution et des risques liés au travail. L'environnement de travail est, affirme-t-il, "un facteur d'influence de première importance des conditions de travail".

- Enfin, il identifie les conditions de travail au poste, notamment le contenu du travail et les difficultés inhérentes à son exercice, comme facteurs additionnels de définition des conditions de travail.

Dans les trois (03) pays faisant l'objet de la présente étude, le Code du travail renvoie généralement "les conditions de travail" aux notions suivantes : durée de travail, travail de nuit, repos hebdomadaire, jours fériés, congés payés, voyages et transport, œuvres sociales, travail des femmes et des enfants. Ces notions feront l'objet d'une attention particulière tout au long de cette étude qui prendra en considération les trois (03) niveaux d'influence des "conditions de travail" identifiés plus haut.

1.2.2 Notion de pénibilité

La pénibilité est un concept difficilement cernable du fait de son caractère subjectif. Elle est le plus souvent approchée par trois (03) dimensions (Guérin, et al, 2006) :

- d’abord, la demande psychologique, qui intègre les obstacles physiques perçus (bruit, chaleur, exposition à des substances toxiques, etc.) et la pression psychologique ;
- ensuite, la latitude décisionnelle renvoyant aux possibilités d’actions, de mobilité et d’évolution professionnelle ;
- et enfin la récompense reçue, monétaire ou non.

1.2.3 Définition, catégories et formes du travail des enfants

Le travail des enfants est généralement défini par l’OIT comme la participation de personnes mineures à des activités à finalité économique et s’apparentant plus ou moins fortement à l’exercice d’une profession par un adulte.

Selon les normes internationales sur la statistique du travail des enfants, la définition "large" englobe les enfants âgés entre 5 et 17 ans qui, au cours de la période de référence, ont exécuté toute activité relevant du domaine de la production générale du système de comptabilité nationale (SCN). L’OIT distingue trois (03) grandes catégories d’enfants travailleurs : les enfants occupés économiquement, les enfants astreints au travail et les enfants exécutant des travaux dangereux.

- Les enfants occupés économiquement sont ceux qui s’engagent dans toute activité dans le domaine de la production telle que définie par le SCN, ne serait-ce qu’une heure au cours de la période de référence. Ce concept comprend des formes de travail relevant tant du secteur formel qu’informel, des tâches effectuées dans le cadre familial et extra-familial, le travail rémunéré en espèces ou en nature, à temps partiel ou à plein temps ou le travail domestique (rémunéré ou non) effectué par un enfant pour le compte d’un employeur en dehors de son foyer.

- Les enfants astreints au travail constituent un sous ensemble de la catégorie des enfants occupés économiquement. Ils représentent en 2010 dans le monde, près de 70 pour cent de ceux-ci. Cet ensemble regroupe les enfants astreints au travail sous ses pires formes¹⁸ et ceux qui accomplissent un travail sans avoir atteint l’âge minimum spécifié pour ce travail.

- Les enfants effectuant des travaux dangereux sont ceux s’adonnant à toute activité ou occupation qui, de par leur nature ou leur type, se traduit directement ou indirectement par des

¹⁸ Confère la définition au 1.2.3.

effets dommageables pour leur sécurité, leur santé et leur développement moral. D'après l'Unicef, un peu plus de la moitié des enfants astreints au travail dans le monde effectuent des tâches dangereuses en 2010. En général, l'OIT entend par conditions de travail dangereuses le travail de nuit et de longue durée, l'exposition à des sévices physiques, psychologiques ou sexuels, les travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés, les travaux qui s'effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux ou qui impliquent de manipuler ou de porter de lourdes charges, et les travaux qui s'effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer les enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruit ou de vibrations préjudiciables à leur santé.

1.2.4 Débats autour d'une définition opérationnelle de l'"enfant travailleur"

Toute étude portant sur le travail des enfants ne peut se faire sans une prise de position préalable sur une définition de la notion de l'"enfant travailleur". Cet impératif de choix de définition est souvent lié d'une part, à la multiplicité de même qu'à la complexité des normes nationales et internationales régissant le travail des enfants, et d'autre part, à la disponibilité ou à la qualité des données d'étude.

a. Des contraintes d'ordres normatifs

Les 138^{e19} et 182^{e20} conventions de l'OIT fixent les limites des formes de travail qui sont inacceptables. Cette étude distinguera dans le même ordre d'idées, le travail acceptable du travail inacceptable.

Le **Travail acceptable** (conforme aux normes de l'OIT) est désigné par l'Unicef par le concept du "Child Work". Sera considéré comme travail acceptable, tout travail qui respecte les limites légales, qui ne perturbe pas la santé ou le développement de l'enfant, qui ne nuit pas à sa scolarité ou ne l'empêche pas de bénéficier d'une formation. Ce type de travail peut constituer une expérience positive et est autorisé à partir de l'âge de 12 ans en vertu de la Convention n°138 de l'OIT.

Le **Travail inacceptable** (non-conforme aux normes de l'OIT) est quant à lui, désigné par la notion de "Child Labour" par l'Unicef. Il regroupe les types de travail non-conformes aux normes de l'OIT. Il fait référence à tous les enfants de moins de 12 ans travaillant dans l'une

¹⁹ Sur l'âge minimum au travail : 1973.

²⁰ Sur les pires formes de travail des enfants : en ratifiant cette convention signée en 1999, les Etats s'engagent à prendre des mesures immédiates pour interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants. Cette convention sert de cadre d'application au protocole Harkin & Engel.

quelconque des branches de l'économie. De plus, il intègre les enfants âgés de 12 à 14 ans et travaillant plus de 14 heures par semaine. Enfin, il compte les enfants se livrant à des activités dangereuses et tous les enfants confrontés aux pires formes de travail.

L'étude s'intéressera, en outre, aux travaux dangereux et aux pires formes de travail des enfants. Les critères essentiels concernant les travaux dangereux seront relatifs à l'âge minimum et à la pénibilité, mais plus généralement, aux normes de sécurité telles que définies par la convention n°190 sur les travaux dangereux. En général, l'étude se référera à la liste de ces formes de travail telle que définie par l'OIT de même que par les législations nationales des pays considérés. S'agissant des « pires formes de travail des enfants », la convention n°182 de l'OIT tiendra lieu de document de référence.

b. Des contraintes sur la disponibilité des données

D'abord, les données de l'étude sont relatives aux enfants dont l'âge est compris entre 10 et 17 ans. Les moins de 10 ans seront donc exclus. Ensuite, s'agissant des travaux dangereux, les informations disponibles ne se réfèrent pas à des métiers précis, mais plutôt à l'historique de l'enfant dans son exposition à certains dangers. A priori, ceci peut avoir pour effet de surestimer le nombre d'enfants s'adonnant à des travaux dangereux. De plus, les données recueillies relativement à ces formes d'activités ne concernent que les enfants ayant travaillé (ou travaillant encore) dans le secteur agricole. L'analyse de ces formes dangereuses de travail sera donc inévitablement partielle. Par ailleurs, concernant les pires formes de travail des enfants, les données disponibles sont relatives aux seuls travaux forcés et obligatoires. En effet, il demeure difficile dans le cadre d'une enquête généraliste²¹, de trouver des données fiables sur certaines de ces pires formes de travail, notamment sur la servitude pour dettes ou l'exploitation sexuelle. Enfin, à toutes ces contraintes, s'ajoute les limites d'une définition du travail domestique qui, au sens de l'OIT, ne permet pas de saisir l'ampleur réelle du phénomène dans le contexte socioéconomique des pays faisant l'objet de la présente étude.

c. La mesure du travail domestique : une nouvelle approche

L'OIT définit le travail domestique (de l'enfant) comme étant celui effectué par un enfant pour le compte d'un employeur. Cette définition paraît assez restrictive, car elle ne tient pas compte des enfants qui s'adonnent aux travaux domestiques dans leur propre ménage dans des conditions parfois proches de celles d'un vrai métier. Pour pallier cette insuffisance, il sera appliqué une des dispositions de la convention n°138 qui fixe un seuil horaire hebdomadaire

²¹ Comme celle qui sous-tend cette étude (à la différence d'une enquête spécialisée).

légal de 14 h²², au-delà duquel la notion de travail léger ne doit plus prévaloir. Aussi, tout enfant qui effectue des activités domestiques chez ses propres parents, au-delà d'un seuil hebdomadaire de 14 heures sera considéré comme travailleur. La prise en compte de cette forme de travail ménager se justifie par des formes déguisées d'emploi qu'elle cache quelquefois, et qui conduit à une sous-estimation de l'ampleur réelle du phénomène du travail des enfants.

En définitive...

Dans cette étude, sera considéré comme "enfant travailleur", tout enfant de 10 à 17 ans, économiquement occupé, travaillant aussi bien dans les secteurs formels qu'informels, ou comme travailleur domestique (si les critères tels que définis ci-dessus sont vérifiés), qui a eu à effectuer durant au moins une heure, une activité rémunérée ou non au cours des 12 derniers mois.

Le choix de la période de référence se justifie par le fait qu'un enfant, bien que n'ayant pas travaillé la semaine ayant précédé l'enquête, ou même plusieurs semaines d'avant, peut toutefois avoir été travailleur dans le passé et être juste dans une phase de chômage conjoncturel, attendant l'occasion de "reprendre du service". Aussi, l'étude s'intéresse non pas seulement aux enfants qui travaillent actuellement, mais aussi à ceux qui ont déjà travaillé dans un passé plus ou moins récent²³. Par ailleurs, une autre variante de cette définition excluant le travail léger sera pris en compte dans la recherche des déterminants du phénomène afin d'aboutir à des recommandations ciblées et opérationnelles²⁴.

1.3 Méthodologie de la recherche

1.3.1 Les données de l'étude

Les données utilisées pour cette étude proviennent d'une série de quatre (04) enquêtes auprès des ménages agricoles, supervisées par l'ENSEA pour le compte de l'Université de Tulane. Ces enquêtes se sont déroulées entre 2007 et 2009. Les deux premières se sont tenues en Côte d'Ivoire. Les deux autres qui suivirent se sont déroulées au Burkina Faso et au Mali.

La présente étude se concentrera sur la plus récente des deux enquêtes réalisées en Côte d'Ivoire et sur celles menées au Burkina Faso et au Mali (2009). Les données ont été recueillies sur la base d'un sondage à deux degrés, l'unité primaire étant la zone de dénombrement (ZD : Burkina, Mali) ou le district de recensement (DR : Côte d'Ivoire) ; et l'unité secondaire, le

²² Ce critère horaire sera généralisé à l'ensemble des secteurs étudiés dans l'analyse économétrique (Cf. Chapitre V) afin d'étudier les déterminants du travail « non léger ».

²³ Dans cette étude, "travailleurs" et "actifs" traduisent ainsi la même réalité.

²⁴ Il s'agit d'étudier les facteurs explicatifs de ce type particulier de travail plus généralement combattue.

ménage agricole²⁵. Cette étude s'intéresse particulièrement aux volets relatifs à l'enquête auprès des ménages. Elle porte, en outre, principalement sur un échantillon de 719 (Burkina Faso), 1458 (Côte d'Ivoire) et 741 (Mali) enfants âgés entre 10 et 17 ans révolus (détails dans le Tableau 26 en annexe).

1.3.2 Les outils d'analyse

Afin que les différents objectifs fixés plus haut soient atteints, les méthodes et outils d'analyse suivants seront utilisés : la statistique descriptive et la modélisation économétrique.

a. Analyse descriptive

La statistique descriptive permettra, à travers des tableaux de fréquences, de contingence et des graphiques, de décrire et d'analyser les conditions de travail des enfants dans les trois (03) pays faisant l'objet de cette étude. La question de l'intégration des enfants au marché du travail sera abordée. Les caractéristiques essentielles de ces "marchés de travail" seront mises en évidence, dans une optique comparative. Aussi, une typologie et un profil comparatif seront dressés. Dans cette optique comparative, l'accent sera mis sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques (pauvreté).

Pratiquement, il sera estimé à ce niveau, sur des variables d'intérêt, des caractéristiques de tendance centrale et de dispersion. Les liaisons, indépendances ou corrélations éventuelles entre certaines variables seront également étudiées. Il sera utilisé, pour ce faire, des tests d'indépendance, de liaison, de comparaison et de proportions²⁶. L'analyse descriptive permettra ainsi de faire ressortir les variables traduisant des phénomènes importants et des liaisons déterminantes. Elle mènera, en outre, à la deuxième et dernière étape : celle de la modélisation économétrique.

b. Analyse économétrique

Cette analyse permettra de déceler les corrélations entre certaines variables étudiées lors de l'analyse descriptive, de même que la manière dont elles dépendent les unes des autres. Précisément, des modèles explicatifs de l'offre de travail des enfants seront élaborés. Ils permettront de prendre en compte, les interactions entre les décisions de mise au travail des enfants (Cigno et Rosati, 2005) et celles du choix du secteur d'activités (Dumas, 2006).

²⁵ Se référer au rapport d'activités de l'ENSEA et au rapport d'étude de l'Université de Tulane pour des détails sur la méthodologie (références en annexe).

²⁶ Le test de procédure de Marascuilo sera privilégié, les différences de proportions conduisant à une relation de dépendance.

- *Déterminants du travail des enfants*

Les facteurs explicatifs du travail ("non léger") des enfants seront estimés suivant des modèles logistiques binaires qui seront appliqués sur des variables binaires construites à cet effet, et indiquant pour chacun des trois (03) pays, si l'enfant a été actif ou pas lors des douze (12) mois ayant précédé l'enquête. Les tests de Hausman permettront de choisir la forme idoine de distribution des erreurs, et la mise à l'écart des observations aberrantes, influentes, atypiques ou de grande puissance permettra d'obtenir le modèle le plus efficient possible. Il sera également procédé à des tests de détection d'hétéroscédasticité de même qu'à des tests de multi colinéarité entre les variables explicatives retenues. Si nécessaire, des corrections seront apportées à l'aide de procédures statistiques adéquates.

- *Estimation des décisions de participation des enfants aux activités*

L'estimation des décisions de participation (des travailleurs non "léger") aux activités agricoles, économiques autres que l'agriculture et domestiques peut se faire selon deux (02) approches : une approche intégrée (estimations simultanées) et une approche indépendante (estimations séparées) Cette dernière approche paraît peu réaliste (Dumas, 2005), car elle suppose (par hypothèse) que ces décisions sont indépendantes (ce qui est assez peu probable). La présente étude optera donc pour un modèle à équations simultanées. Ce modèle déterminera les probabilités d'effectuer une activité agricole, économique ou domestique, en tenant compte de l'interdépendance des choix de participation, de la simultanéité des décisions d'allocation du temps de travail des enfants et des possibilités de doubles ou de triples participations. Ce faisant, les probables corrélations entre les résidus des équations, si elles avaient été estimées suivant la première approche, seront corrigées. La procédure de Cappellari et Jenkins (2003) sera suivie pour construire un modèle probit multivarié. Ce dernier servira donc d'outil d'estimation et des programmes informatiques basés sur des simulations de type *mdraw* (Cappellari & Jenkins, 2003) permettront d'obtenir les différentes probabilités non disponibles automatiquement²⁷. Le choix des variables explicatives se fera sur la base des principaux travaux traitant de la question, qui seront exposés dans la revue de littérature. Il s'agira principalement des caractéristiques de l'enfant, de celles de l'environnement familial auquel il appartient, de celles du chef de ménage et de celles relatives à sa localisation géographique. Il est important de noter que ce modèle permettra de résoudre d'éventuels problèmes liés à l'endogénéité des choix de participation de

²⁷ Il faut dire qu'il s'agit d'une procédure (sous Stata) assez récente et encore incomplète nécessitant un effort de programmations supplémentaires

même qu'à la violation de l'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes (Greene, 2003).

- *Variables d'influences sur les pires formes de travail des enfants*

A l'aide d'un modèle séquentiel de type logistique, les spécificités concernant les formes de travail des enfants seront ressorties. Il s'agira spécifiquement de s'intéresser à la question des pires formes de travail des enfants pour en déceler les facteurs influents dans chacun des trois (03) pays de l'étude.

- *Construction d'un indice de pauvreté multidimensionnel : bref exposé et justification de la méthodologie*

Afin de construire les différents modèles évoqués plus haut, et même pour les besoins de l'analyse descriptive, il sera estimé, par la méthode des ensembles flous, une variable d'analyse particulière : un indice synthétique du niveau de pauvreté global des ménages dans lesquels vivent les enfants. En fait, la plupart des méthodologies de mesure de la pauvreté présente un inconvénient majeur : elles se basent sur une approche unidimensionnelle, considérant le revenu, et occasionnellement des dépenses réalisées comme la seule composante susceptible de capter le niveau de pauvreté. Toutefois, la pauvreté est un phénomène dont les dimensions sont multiples (Sen, 1982). Il serait extrêmement réducteur de la ramener à sa seule dimension monétaire. D'ailleurs, il est très approximatif de collecter des données fiables sur le revenu des ménages agricoles, surtout dans un contexte marqué par une multiplicité des activités génératrices de revenu et une domination de l'économie informelle. Par ailleurs, les ménages agricoles ont la particularité de consommer une partie de leur récolte et les prix de valorisation de leurs cultures (souvent destinées à l'exportation) fluctuent tout au long de l'année. Pour toutes ces raisons, cette étude se propose, à travers la construction d'un indice multivarié, de tester l'influence du niveau général de pauvreté sur la participation des enfants à la main d'œuvre, en allant donc au-delà d'une simple comptabilité des flux de revenus. Elle s'appuiera sur les travaux de Pi Alperin et Van Kerm (2009) qui, au travers d'une application de la théorie des ensembles flous (Zadeh, 1965), mesureront la pauvreté sous plusieurs aspects en termes de niveaux de privations²⁸ au Luxembourg. Ces différents aspects peuvent ainsi traduire, chacun, une dimension spécifique de la pauvreté. Dans la présente étude, ils sont au nombre de cinq (05) et sont relatifs à la valeur du logement, aux commodités du milieu de vie, à la possession

²⁸ Plus cet indice est fort, et plus le ménage sera considéré comme pauvre.

de biens durables (équipements et moyens de transport), au revenu et à la possession d'actifs fonciers. Les résultats de l'estimation se trouvent en annexe ²⁹(Tableau 25).

²⁹ Cette présente étude ne porte pas sur la pauvreté multidimensionnelle : seul l'indice construit sera utilisé.

Chapitre II : Etat des lieux et caractéristiques du travail des enfants

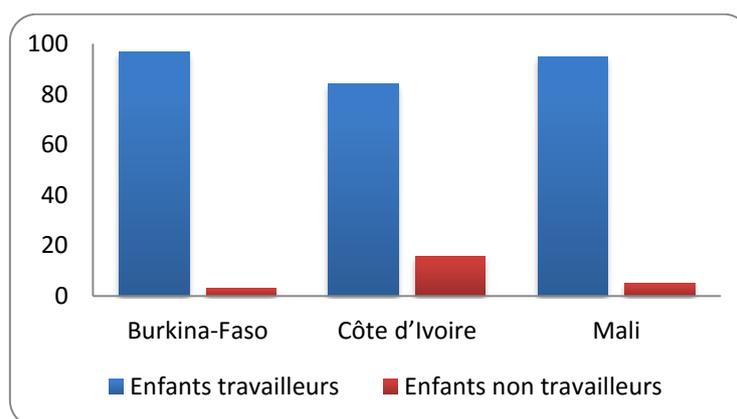
L'objet de ce chapitre est, dans un premier temps, d'analyser la participation des enfants aux différentes activités. Il permettra d'avoir une première esquisse sur les déterminants de l'offre de travail des enfants. De ce fait, les faits stylisés du travail des enfants au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali seront mis en évidence suivant une approche comparative. Dans un second temps, une analyse d'impacts ou d'influences des caractéristiques des parents en général, et du chef de ménage en particulier sur la prévalence de travail des enfants³⁰, sera menée. Il permettra sur des bases descriptives, de mettre en exergue la pertinence de certaines hypothèses, notamment de l'axiome de luxe.

II.1 Analyse de la participation des enfants à la main d'œuvre

II.1.1 Taux de participation des enfants à la main d'œuvre

Dans les populations étudiées, une grande majorité des enfants travaille (Graphique 1). En effet, c'est 96,8% des enfants burkinabés qui travaillent. Ils sont 94,87% au Mali et 84,22% en Côte d'Ivoire. Ainsi, le taux de participation des enfants de 10 à 17 ans au marché du travail est relativement faible en Côte d'Ivoire (un peu plus de 8 enfants sur 10), comparativement au Burkina Faso et au Mali où plus de 9 enfants sur 10 travaillent.

Graphique 1 : Répartition des enfants selon le statut d'activité (proportions en %)



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Ces taux sont donc assez différents d'un pays à l'autre. En effet, le test exact de Fisher permet de mettre en évidence (au seuil d'erreur de 5%), une relation liant le taux de participation au

³⁰ Voir Tableau 27 et Tableau 28 en annexe pour les détails sur les caractéristiques des chefs de ménages et des ménages.

pays concerné. Cette relation est tout de même de faible intensité (V de Cramer égale à 0,2). Aussi, le test de proportions basé sur la procédure de Marascuilo³¹ fait ressortir entre le Mali et la Côte d'Ivoire d'une part, et entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire d'autre part, des différences significatives aussi bien dans la population active que dans celle des enfants non actifs. Toutefois, ces différences sont non significatives entre le Burkina Faso et le Mali qui présentent, à peu près les mêmes profils³². Par ailleurs, le test confirme dans chacun de ces pays, la significativité des différences entre les proportions d'enfants actifs et celles des enfants inactifs.

Le Tableau 1 fait ressortir du point de vue de certaines caractéristiques sociodémographiques, les différences existant entre les enfants actifs et ceux ne travaillant pas.

Tableau 1 : Tableau comparatif des enfants actifs et non actifs du point de vue de certaines caractéristiques sociodémographiques

	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
	EA	ENA	EA	ENA	EA	ENA
Structure par âge (en année révolue)						
10-14 ans	62,64	91,30	65,62	80,81	66,43	86,84
15-17 ans	37,36	8,70	34,38	19,19	33,57	13,16
Age moyen (en années) (JK)						
Age moyen (en années) (JK)	13,35	11,70	13,25	12,10	13,35	12,22
Ecart-type (JK)						
Ecart-type (JK)	0,086	0,424	0,099	0,232	0,083	0,329
Structure par sexe (%)						
Garçon	56,75	39,13	53,05	59,60	62,02	29,73
Fille	43,25	60,87	46,95	40,40	37,98	70,27
Rapport de masculinité	131,22	64,28	113,01	147,5	163,30	42,31
Religion (%)						
Catholique	27,87	26,09	24,61	36,36	1,00	0
Protestant	6,03	4,35	22,16	22,22	2,28	0
Musulman	60,06	65,22	35,25	28,28	93,03	97,37
Animiste	6,03	4,35	17,98	13,13	3,70	2,63
Proportion des natifs du pays						
Proportion des natifs du pays	99,57	95,65	97,91	100,00	99,57	100,00
Scolarité (%)						
Proportion des scolarisés les 12 derniers mois						
Proportion des scolarisés les 12 derniers mois	58,48	65,22	53,75	85,86	48,22	44,44
Types d'école fréquentée les 12 derniers mois						
Maternelle	0,25	0	1,62	0	9,55	44,44
Ecole primaire	71,25	80,00	71,43	74,12	68,06	33,33
Ecole secondaire	18,75	6,67	18,51	22,35	20,90	22,22
Ecole religieuse	7,25	13,33	8,44	3,53	1,49	0

*EA : Enfant(s) actifs(s) ; ENA : Enfant(s) non actif(s)

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

³¹ En général, l'indépendance va de pair avec l'égalité des différentes proportions.

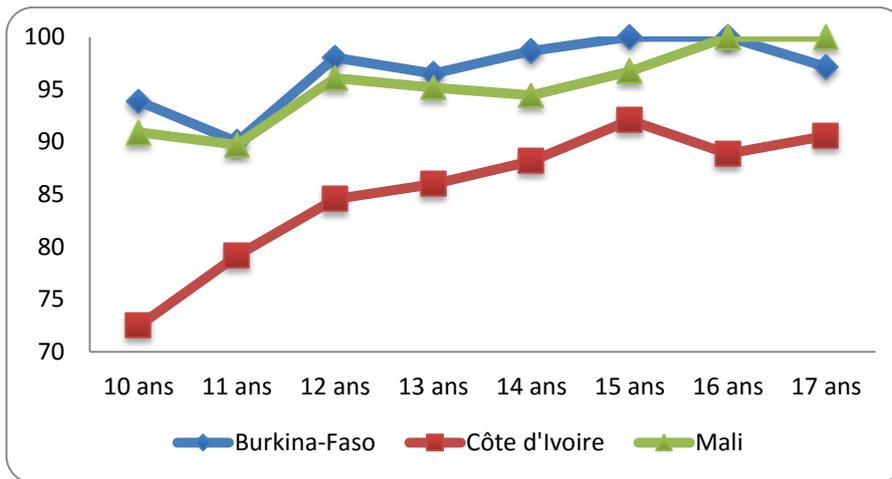
³² Du point de vue des populations actives et inactives.

La proportion des 15-17 ans est relativement faible chez les inactifs (1 enfant sur 5), en comparaison au groupe des actifs où ils représentent, en moyenne, environ le tiers de la sous-population. Par ailleurs, alors que les enfants actifs sont majoritairement de sexe masculin, la situation inverse est observée chez les inactifs au Burkina Faso et au Mali. En effet, dans ces deux (02) pays, le rapport de masculinité est respectivement de 64,29% et de 42,31%. Le cas de la Côte d'Ivoire est différent, puisque les enfants de ces deux (02) catégories de population sont majoritairement de sexe masculin. Enfin, contrairement au cas du Mali, la proportion des enfants actifs récemment scolarisés est beaucoup plus grande que celle des enfants inactifs qui sont récemment allés à l'école dans les deux (02) autres pays.

Distributions globales des enfants actifs selon l'âge et le sexe

Les enfants actifs de ces trois (03) pays sont majoritairement âgés de 10 à 14 ans (Graphique 7 en annexe). En effet, c'est 66,43% des enfants actifs maliens qui appartiennent à ce groupe d'âges. Ils sont respectivement de 63,19% et de 62,64% en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Dans la population enfantine inactive, la classe des 10-14 ans est aussi très dominante (de l'ordre de 8 enfants sur 10) au Mali et en Côte d'Ivoire, et surtout au Burkina Faso où ils représentent plus de 9 enfants sur 10. Plus spécifiquement, il se remarque relativement à une répartition par âge des enfants actifs, des tendances multiples (Graphique 8 en annexe). Au Burkina Faso, les enfants de 15 ans sont les plus présents (15,95%). Ils sont suivis par ceux âgés de 10 ans (15,37%) et de 12 ans (14,37%). Concernant la Côte d'Ivoire, les enfants actifs de 12 ans sont les plus nombreux (16,04%), suivis de ceux âgés de 10 ans (15,88%) et de 17 ans (14,09%). Le Mali de son côté compte comme la Côte d'Ivoire, une majorité d'enfants actifs âgés de 12 ans (17,5%). Ceux-ci sont suivis d'enfants âgés de 13 ans (14,08%) et de 10 ans (12,88%). La prévalence du travail des enfants semble ainsi augmenter avec l'âge de ceux-ci (Graphique 2).

Graphique 2 : Evolution de la prévalence de travail des enfants (en %) selon l'âge (en années révolues)

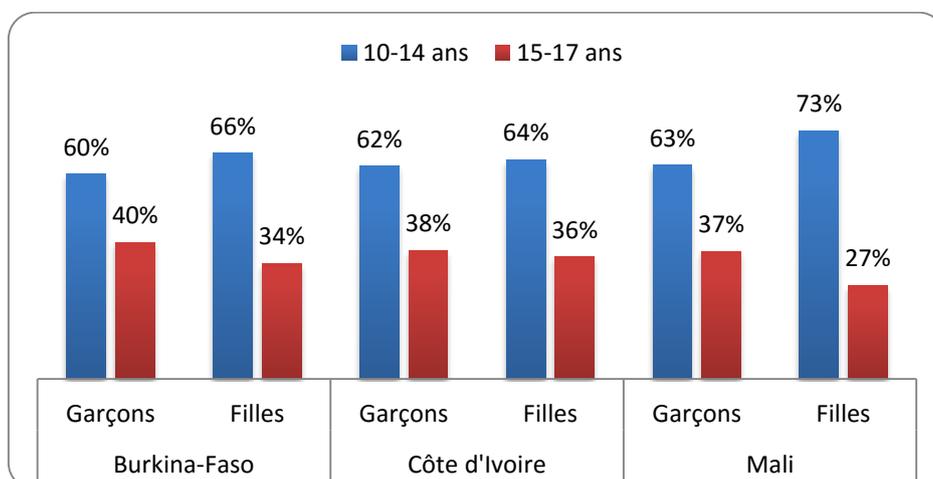


Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Il faut noter que cette répartition par âge est indépendante du pays concerné. Cette indépendance est, en effet, mise en évidence par le test exact de Fisher (au seuil de 5%) de même que par un V de Cramer très faible (0,0320), même s'il existe des différences significatives à l'intérieur de chacune de ces deux (02) classes d'âges, entre les proportions du groupe Burkina Faso – Mali, et la Côte d'Ivoire. Cette indépendance est mise en exergue par l'égalité des proportions existant entre le Burkina Faso et le Mali, aussi bien dans la tranche des 10-14 ans que dans celle des 15-17 ans, selon le test de proportions de Marascuilo. Par ailleurs, à l'intérieur des pays considérés, les différences dans les proportions relatives à la classe d'âges d'appartenance sont significatives, toujours selon ce même test.

Du point de vue de la répartition de la population enfantine active par sexe, il convient de noter une relative domination des garçons qui représentent dans les trois (03) pays, un peu plus de la moitié de l'ensemble des enfants actifs. En outre, la part des filles dans cette population active est de 45,03% en Côte d'Ivoire, pays présentant la plus grande proportion de filles. La Côte d'Ivoire est suivie par le Burkina Faso (43,25%) et le Mali (37,98%).

Graphique 3 : Répartition des enfants actifs selon l'âge et le sexe



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

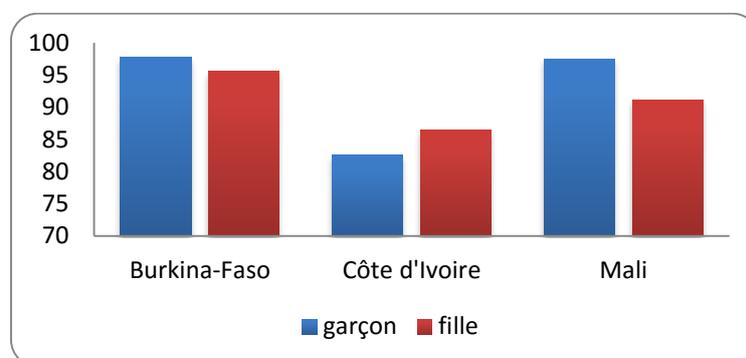
Cette répartition par sexe n'est pas liée au pays concerné (relation d'indépendance). Elle est assez homogène. C'est ce que confirme le test d'indépendance de Fisher ($F=0,010$ à 5%, V de Cramer égale à 0,0592), même s'il existe des différences significatives dans les proportions de filles d'une part, et les proportions de garçons d'autre part, entre le groupe Burkina – Mali, et la Côte d'Ivoire. Cette indépendance s'entrevoit, en effet, à travers l'égalité des proportions existant entre le Burkina Faso et le Mali, aussi bien dans la population féminine que masculine, selon le test de proportions de Marascuilo.

Par ailleurs, à l'intérieur des pays considérés, les différences dans les proportions, relatives au genre, sont significatives comme le confirme ce test. Cette prédominance des enfants de sexe masculin est observable au sein de chaque classe d'âges comme le montre le Graphique 3, l'écart le plus frappant étant constaté au Mali dans la population féminine.

De plus, au Burkina Faso et au Mali, la proportion de filles actives est inférieure à celle des garçons (Graphique 4). En effet, le taux d'activité des garçons est respectivement de 97,77% et de 97,54% au Burkina Faso et au Mali, alors que chez les filles, il est respectivement de 95,56% et de 91,13%, dans ces deux (02) pays. Ce n'est pas le cas en Côte d'Ivoire, où le taux d'activités des filles (86,41%) excède celui des garçons (82,52%).

Ces taux sont significativement différents aussi bien dans la sous population féminine que masculine, entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso d'une part, et entre la Côte d'Ivoire et le Mali d'autre part, selon les résultats du test de proportions de Marascuilo. De plus, le test de proportions sur l'ensemble de la population révèle que les taux d'activité des filles sont différents entre les trois (03) pays au seuil de 5%. Concernant la population masculine, il est à noter une différence de leur taux d'activité entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, et entre le Mali et la Côte d'Ivoire, les taux d'activité étant égaux entre le Mali et le Burkina Faso.

Graphique 4: Taux d'activité selon le sexe (taux en %)



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

II.1.2 Les types d'activités

Les enfants travailleurs exercent dans trois (03) principaux secteurs d'activités : les activités agricoles, les activités économiques autres qu'agricoles³³ et les activités domestiques³⁴.

Au Burkina Faso (Tableau 2), 92,49% des enfants enquêtés s'adonnent aux activités agricoles. Ils ne sont en revanche que 41,03% à être actifs dans les activités domestiques, et seulement 15,99% dans les activités économiques. Invariablement du type d'activité, les 10-14 ans sont majoritaires sauf pour le cas des activités économiques où 50,43% des enfants y travaillant sont âgés de 15 ans ou plus. S'agissant de la répartition par sexe, il faut noter une domination des garçons (plus de 140 garçons pour 100 filles) dans les activités agricoles, contrairement aux activités économiques et domestiques marquées par une prépondérance des filles (de l'ordre de 3 filles pour 2 garçons). Concernant les religions pratiquées, les musulmans sont majoritaires (autour de 60%) dans cette population enfantine active. Ils sont suivis des catholiques. Par ailleurs, une majorité d'entre ces enfants actifs a été scolarisé (ou l'est encore) durant les 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. Ils sont 60,34% dans le secteur des activités domestiques, 57,89% dans le secteur agricole et 54,78% dans celui des activités économiques. Enfin, près du quart des enfants actifs dans l'un et ou l'autre de ces trois (03) secteurs, et ayant été récemment scolarisés, a régulièrement manqué les cours au cours des 12 derniers mois.

Tableau 2 : Caractéristiques des enfants actifs suivant le type d'activités : cas du Burkina Faso

BURKINA FASO : Echantillon de 719 enfants			
Type d'activités	Agricole	Economique	Domestique
Effectifs (des sous-populations)	665	115	295
Proportion en % (par rapport à la population totale)	92,49	15,99	41,03
Structure par âge (en années révolues) et par sexe (en %)			
10-14 ans	61,50	49,57	65,42
15-17 ans	38,50	50,43	34,58
Age moyen (JK)	13,42	14,01	13,26
Rapport de masculinité	140,94	61,97	66,66
Religion (%)			
Catholique	27,67	33,04	28,47
Protestant	6,02	3,48	7,80
Musulman	60,00	56,52	57,29
Animiste	5,86	6,09	6,10
Scolarité (%)			
Proportion des enfants scolarisés les 12 derniers mois	57,89	54,78	60,34
	23,90	23,81	25,28

³³ Le terme "activités économiques" sera souvent utilisé, par soucis de simplification.

³⁴ Les termes "activités domestiques" et "travaux domestiques" seront invariablement utilisés.

Proportion d'enfants scolarisés ayant régulièrement manqué

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

En Côte d'Ivoire (Tableau 3), 73,73% des enfants enquêtés sont actifs dans le secteur agricole. Ils ne sont, par contre, que 36,15% à travailler dans les activités domestiques, et 29,70% dans les activités économiques. Indépendamment du type d'activités, les 10-14 ans sont majoritaires (autour de 60% dans les trois secteurs). S'agissant de la répartition par sexe, il faut noter comme dans le cas du Burkina Faso (et du Mali : se référer au cas du Mali), une domination des garçons (plus de 138 garçons pour 100 filles) dans le secteur agricole, contrairement aux activités économiques et domestiques marquées par une prépondérance des filles. En effet, il y a 5 filles pour 4 garçons dans les activités économiques. Par ailleurs, le nombre de filles représente le double de celui des garçons en ce qui concerne les activités domestiques. S'agissant de la répartition suivant la religion, les musulmans sont majoritaires (autours de 20% pour les activités agricole et économique, et 25% pour les travaux domestiques) dans cette population enfantine active. Mais les autres confessions sont plus ou moins bien représentées, surtout celles chrétiennes, qui comptent, quel que soit le secteur considéré, plus de 40% des enfants actifs. Par ailleurs, une majorité d'entre ces enfants (actifs dans les secteurs agricole et économique) a été scolarisée (ou l'est encore) durant les 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. Ceci n'est pas le cas pour les enfants actifs dans les activités domestiques, dont 46,49% seulement ont été à l'école durant les 12 derniers mois. Enfin, il faut noter qu'un peu plus du quart (27,35%) de ces enfants actifs dans le secteur agricole, et ayant été récemment scolarisés, a régulièrement manqué les cours au cours de ces 12 derniers mois. Ils représentent respectivement, 32,65% et 36,24% dans les secteurs domestiques et économiques.

Tableau 3 : Caractéristiques des enfants actifs suivant le type d'activités : cas de la Côte d'Ivoire

COTE D'IVOIRE : Echantillon de 1458 enfants			
Type d'activités	Agricole	Economique	Domestique
Effectifs (des sous-populations)	1075	433	527
Proportion en % (par rapport à la population totale)	73,73	29,70	36,15
Structure par âge (en années révolues) et par sexe (en %)			
10-14 ans	63,81	58,43	60,91
15-17 ans	36,19	41,57	39,09
Age moyen (JK)	13,30	13,58	13,49
Taux de masculinité	138,35	81,93	51,00
Religion (%)			
Catholique	21,49	22,86	21,44
Protestant	21,12	20,32	24,29

Musulman	39,72	40,42	38,14
Animiste	14,60	13,39	13,09
Scolarité (%)			
Proportion des enfants scolarisés les 12 derniers mois	53,40	50,35	46,49
Proportion d'enfants scolarisés ayant régulièrement manqué les cours ³⁵	27,35	36,24	32,65

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Au Mali (Tableau 4), 89,88% des enfants enquêtés sont actifs dans les activités agricoles. Ils sont 49,26% à être actifs dans les activités domestiques, et seulement 19,43% dans les activités économiques. Invariablement du type d'activités, les 10-14 ans sont majoritaires : près de 56% pour les activités économiques et autours de 65% pour les activités agricoles et domestiques. S'agissant de la répartition par sexe, il faut noter une prépondérance des garçons (plus de 180 garçons pour 100 filles) dans le secteur agricole. Cette domination est également de mise, quoique relativement moins marquée, dans les activités économiques (103 garçons pour 100 filles) et domestiques (105 garçons pour 100 filles).

Tableau 4 : Caractéristiques des enfants actifs suivant le type d'activités : cas du Mali

MALI : Echantillon de 741 enfants			
Type d'activités	Agricole	Economique	Domestique
Effectifs (des sous-populations)	666	144	365
Proportion en % (par rapport à la population totale)	89,88	19,43	49,26
Structure par âge (en années révolues) et par sexe (en %)			
10-14 ans	66,22	55,56	63,56
15-17 ans	33,78	44,44	36,44
Age moyen (JK)	13,36	14,13	13,60
Taux de masculinité	181,01	102,81	105,05
Religion (en %)			
Catholique	1,05	0,69	1,10
Protestant	2,40	1,39	1,92
Musulman	92,64	94,44	93,42
Animiste	3,90	3,47	3,56
Scolarité (%)			
Proportion des enfants scolarisés les 12 derniers mois	48,80	45,83	45,48
Proportion d'enfants scolarisés ayant régulièrement manqué les cours	13,85	21,21	12,65

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

³⁵ Sur les 12 derniers mois.

Les musulmans sont ultra majoritaires (plus de 90%) dans cette population enfantine active. Ils sont suivis des protestants, et plus généralement par les confessions chrétiennes. Par ailleurs, une proportion modeste de ces actifs mineurs a été scolarisé durant les 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. Ils sont 48,83% dans le secteur économique, 48,80% dans le secteur agricole et 48,48% dans celui des activités domestiques. Enfin, il faut noter qu'un peu plus de 10% de ces enfants actifs dans les activités agricoles et / ou domestiques, et ayant été récemment scolarisés, a régulièrement manqué les cours au cours de ces 12 derniers mois. Ils sont 21,21% à être dans la même situation, dans le secteur des activités économiques.

Synthèse sur les types d'activités : comparaisons inter-pays

L'écrasante majorité des enfants âgés entre 10 et 17 ans sont actifs dans l'un et / ou l'autre des secteurs précités.

Ce taux de participation (relativement à l'ensemble de la population) de la population enfantine aux activités est moins élevé en Côte d'Ivoire (73,73%), comparativement au Burkina Faso (96,80%) et au Mali (94,87%). Par ailleurs, dans les trois (03) pays faisant l'objet de l'étude, la population enfantine active est surtout présente dans le secteur agricole (Graphique 9 en annexe). Ce secteur est suivi par celui des activités domestiques, les activités économiques autres qu'agricoles venant en dernière position.

Cependant, quelques disparités demeurent. En effet, la proportion d'enfants participant aux activités économiques en Côte d'Ivoire est 1,5 fois plus élevée que celle du Mali (29,70% contre 19,43%) et représente le double de celle du Burkina Faso (15,99%). Par ailleurs, la participation aux activités agricoles est très élevée au Burkina Faso (92,49%). Ce pays est suivi par le Mali (89,88%), la Côte d'Ivoire venant en troisième position (73,73%).

Les tests de proportions de Marascuilo sous-tendent ces observations et apportent certaines précisions. Les proportions d'enfants travaillant dans le secteur agricole sont significativement différentes de celles des enfants n'y travaillant pas dans les trois (03) pays. Il en est de même dans le secteur des activités économiques. Toutefois, au niveau des activités domestiques, les proportions d'enfants actifs ne sont pas significativement différentes de celles des enfants non actifs au Mali, mais le sont pour le cas du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, une analyse inter-pays fait ressortir les différences constatées auparavant. Les tests d'indépendance font état (seuil d'erreur de 5%) d'une influence du pays de provenance sur l'intensité de la participation des enfants au travail en général, et plus spécifiquement dans les secteurs agricole et économique. Ce lien est aussi de mise dans le secteur domestique, mais son intensité y est relativement faible (V de Cramer égale à 0,1096).

Les tests de proportions expliquent ces nuances. Dans le secteur agricole, les proportions d'enfants actifs (respectivement non actifs) sont significativement égales entre le Burkina Faso et le Mali. Il en est de même pour le secteur des activités économiques. Pour ces deux secteurs, les proportions d'enfants actifs (respectivement non actifs) sont significativement différentes entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, et entre le Mali et la Côte d'Ivoire. S'agissant du travail domestique, le test fait état d'une différence de proportions des enfants actifs (respectivement non actifs) entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, et entre la Côte d'Ivoire et le Mali.

Toutefois, entre le Burkina Faso et le Mali, seules les proportions des enfants travaillant dans ce secteur sont semblables, les proportions d'enfants n'y travaillant pas étant significativement égales (à 95%).

II.1.3 La nature des tâches effectuées dans les secteurs agricoles et domestiques³⁶

Les activités économiques effectuées par les enfants font ressortir différentes tâches (Tableau 5). Les tâches les plus couramment effectuées dans ce secteur d'activités sont relatives à la recherche de fagots de bois (61,74% des enfants burkinabés, 60,56% des enfants ivoiriens et 45,14% des enfants maliens)³⁷, aux aides non rémunérées dans un commerce familial de tout genre (53,91% des enfants burkinabés, 49,53% des enfants ivoiriens et 30,56% des enfants maliens) et à la gestion de toute sorte d'affaires (40,28% des enfants maliens 24,35% des enfants burkinabés et 15,26% des enfants ivoiriens).

Comme le montre le Graphique 10 en annexe, les ouvriers domestiques sont exclusivement de sexe féminin au Burkina Faso, et largement majoritaires en Côte d'Ivoire (87,50%) et au Mali (52,63%). Plus généralement, les filles sont majoritaires sur la plupart des tâches répertoriées. Le test de proportions de Marascuilo fait ressortir de manière générale, dans chaque pays, une différence du point de vue de la nature des tâches effectuées (variable composite) entre les proportions de filles et de garçons.

Tableau 5 : Part (en %) des différentes tâches effectuées par les enfants actifs dans les activités économiques autres qu'agricoles et domestiques

Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Activités économiques autres qu'agricoles			
Gérer ou faire n'importe quel genre d'affaires	24,35	15,26	40,28
Faire n'importe quel travail pour une rémunération	22,61	4,93	27,78
Faire n'importe quel travail en tant qu'ouvrier domestique	2,61	1,88	13,19

³⁶ Notons que les données disponibles sont relatives aux seules activités économiques et domestiques.

³⁷ Il s'agit des enfants travaillant dans ce secteur précis.

Aide non rémunérée dans un commerce familial de tout genre	53,91	49,53	30,56
Faire tout travail de construction ou de grande réparation	5,22	4,93	6,25
Pêcher du poisson, des crevettes, des crustacés ; chasser	11,30	8,45	5,56
Chercher de l'eau ou du fagot pour l'usage du ménage	61,74	60,56	45,14
Produire tout autre bien pour l'usage du ménage	18,26	20,66	8,33
Travail domestique			
Faire les achats pour le ménage	78,64	65,46	56,16
Réparer les équipements ménagers	21,69	8,16	18,63
Préparer de la nourriture	54,24	60,15	34,52
Nettoyer les ustensiles/la maison	75,25	81,02	56,99
Laver les vêtements	88,14	84,06	51,23
S'occuper des enfants, des personnes âgées ou des malades	50,17	32,07	48,22

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

S'agissant du secteur des activités domestiques, il faut dire que parmi les enfants y ayant été actifs au cours des 12 derniers mois, 88,14% ont affirmé avoir lavé les vêtements en Côte d'Ivoire. Ils sont, respectivement, 84,06% et 51,23% en Côte d'Ivoire et au Mali. Ensuite, suivent les achats pour le compte du ménage, qui ont été effectués par 78,64% des burkinabés, 65,46% des enfants ivoiriens et 56,16% des enfants maliens (Tableau 5).

S'agissant de la répartition selon le sexe (Graphique 11 en annexe) dans ces différentes tâches effectuées dans ce secteur, les femmes sont majoritairement représentées, en général. Mais cette domination est beaucoup plus accentuée pour les travaux de préparation de la nourriture et de nettoyage des ustensiles, les garçons étant de leur part, majoritaires, concernant des travaux de réparation d'équipements électroménagers. Ici aussi, le test de proportions de Marascuilo fait ressortir dans chacun de ces trois (03) pays, une différence du point de vue de la nature des tâches effectuées dans ce secteur (variable composite) entre les proportions de filles et de garçons.

II.1.4 La rémunération dans les différents secteurs d'activités

La proportion d'enfants rémunérés (en nature ou en espèces) est très faible dans le secteur agricole au Burkina Faso (14,24%), mais surtout en Côte d'Ivoire (5,30%) et au Mali (4,82%) (Tableau 6). Par ailleurs, les rémunérations annuelles moyennes sont nettement plus élevées dans le secteur agricole dans ces deux (02) derniers pays (plus de 35 000 F CFA), et constituent à peu près cinq (05) fois celles du Burkina Faso. Ce dernier pays conjugue donc rémunérations particulièrement faibles et proportions relativement élevées d'enfants rémunérés.

Tableau 6 : Répartition des enfants actifs suivant les caractéristiques de rémunération (proportions en %)

	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Secteur agricole			

Proportion d'enfants rémunérés	14,24	5,30	4,82
Moyenne (JK)	7499,576	35171	36142,86
Ecart-type (JK)	1962,451	6396,601	12683,13
Intervalle de confiance (95%)	3571,30 11427,85	22316,55 48025,45	10119,23 62166,48
Secteur des activités économique			
Proportion d'enfants rémunérés	46,15	7,16	39,37
Moyenne (JK)	24623,17	49133	21521,59
Ecart-type (JK)	6245,45	12667,69	5882,27
Intervalle de confiance (95%)	12000,65 37245,69	22988,16 75277,84	9658,857 33384,33

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Concernant le secteur des activités économiques, c'est en Côte d'Ivoire que la part des enfants rémunérés est la plus faible (7,16%). Ce pourcentage est nettement plus élevé au Mali et au Burkina Faso puisque dans ces pays, c'est respectivement plus du tiers (39,37%) et près de la moitié (46,15%) des enfants actifs dans le secteur qui sont rémunérés. La corrélation négative qui semble prévaloir entre le niveau de rémunération et le pourcentage d'enfants rémunérés est également confirmée dans ce secteur. En effet, la rémunération moyenne des enfants ivoiriens constituent près du double de celle des enfants burkinabés et maliens.

Le test de proportions de Marascuilo renseigne sur la spécificité de chacun des trois (03) pays relativement aux proportions d'enfants rémunérés. En effet, il montre que les proportions d'enfants rémunérés et celle des enfants non rémunérés sont significativement différentes dans les trois (03) pays.

Par ailleurs, les proportions d'enfants rémunérés dans le secteur agricole sont différentes dans ces trois (03) pays pris deux à deux. Il en est de même pour les enfants non rémunérés dans ce même secteur, sauf entre le Burkina Faso et le Mali. S'agissant du secteur d'activités économiques, ce test montre qu'au Mali et en Côte d'Ivoire, contrairement au Burkina Faso, les proportions d'enfants rémunérés et non rémunérés sont significativement différentes. Par ailleurs, les proportions d'enfants rémunérés dans le secteur économique ne sont différentes qu'entre le Mali et la Côte d'Ivoire. Par contre, celles des enfants non rémunérés dans ce même secteur sont différentes entre le Mali et la Côte d'Ivoire d'une part, et entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire d'autre part.

II.1.5 Travail et scolarisation

Comme vu plus haut, une écrasante majorité des enfants peut être considérée comme active, dans les trois (03) pays. Toutefois, la plupart d'entre eux travaille en même temps qu'elle est scolarisée (Tableau 7). Aussi, du point de vue des caractéristiques de travail et d'éducation, quatre (04) catégories d'enfants se dégagent :

- (i) les enfants actifs et récemment (ou toujours) scolarisés ;
- (ii) les enfants actifs et non scolarisés ;
- (iii) les enfants non actifs et récemment (ou toujours) scolarisés ;
- (iv) et les enfants non actifs et déscolarisés.

Les observations suivantes peuvent être faites sur ces groupes identifiés :

[1] Les enfants actifs et scolarisés ou non constituent l'écrasante majorité de la population enfantine dans ces trois (03) pays : Ils sont plus de 90% au Burkina et au Mali et près de 85% en Côte d'Ivoire. S'agissant de la première catégorie, le Burkina Faso vient en tête (56,61%), suivi par le Mali (45,87%) et la Côte d'Ivoire (45,54%). Dans la seconde catégorie, c'est le Mali qui présente la plus grande part (49,26%) ; ensuite suivent le Burkina Faso (40,19%) et la Côte d'Ivoire (38,68%). Des tests de proportions révèlent que les proportions d'enfants actifs et scolarisés et celles d'enfants actifs et non scolarisés ne sont pas significativement différentes au Mali. Elles le sont, par contre, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Tableau 7 : Répartition de la population enfantine selon les comportements de travail et de scolarisation

	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Enfants actifs et récemment scolarisés			
Effectifs relatifs (%)	56,61	45,54	45,87
Age moyen (JK)	13,04	12,82	13,24
10-14 ans	68,30	74,25	69,32
15-17 ans	31,70	25,75	30,68
Garçons	58,97	59,34	66,67
Filles	41,03	40,66	33,33
Enfants actifs et non scolarisés			
Effectifs relatifs (%)	40,19	38,68	49,26
Age moyen (JK)	13,78	13,97	13,45
10-14 ans	54,67	50,18	63,74
15-17 ans	45,33	49,82	36,26
Garçons	53,63	49,82	57,69
Filles	46,37	50,18	42,31
Enfants non actifs et récemment scolarisés			
Effectifs relatifs (%)	2,09	13,72	2,17
Age moyen (JK)	11,60	12,09	13,06
10-14 ans	93,33	82,50	75,00
15-17 ans	6,67	17,50	25,00
Garçons	33,33	63,50	37,50
Filles	66,67	36,50	62,50
Enfants non actifs non scolarisés			
Effectifs relatifs (%)	1,11	2,06	2,70

Age moyen (JK)	11,87	13,40	11,60
10-14 ans	87,50	60,00	95,00
15-17 ans	12,50	40,00	5,00
Garçons	50,00	53,33	25,00
Filles	50,00	46,67	75,00

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

D'un point de vue sectoriel, il faut dire que les résultats du test précédent sont valables pour les activités agricoles. Toutefois, dans le secteur d'activités économiques et domestiques, des différences apparaissent. En effet, dans ces deux (02) secteurs précités, les proportions d'enfants actifs et scolarisés et celles d'enfants actifs et non scolarisés ne sont pas significativement différentes dans les trois (03) pays. Par ailleurs, dans le groupe des enfants actifs et scolarisés, les proportions sont significativement égales entre le Mali et le Burkina Faso, mais différentes entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, et entre le Mali et la Côte d'Ivoire. Enfin, chez les enfants actifs mais non scolarisés, ces proportions sont différentes entre les trois (03) pays, pris deux à deux.

[2] Quant aux enfants non actifs, ils constituent une minorité. Parmi eux, ceux qui sont scolarisés sont plus nombreux que ceux qui ne le sont pas, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. En effet, 2,09% (respectivement 13,72%) des enfants non actifs sont scolarisés au Burkina Faso (en Côte d'Ivoire) alors que 1,11% (respectivement 2,06%) ne sont pas scolarisés, dans ces deux pays respectifs. Au Mali, c'est plutôt les enfants non actifs non scolarisés (2,70%) qui l'emportent en effectif, sur ceux non actifs mais scolarisés (2,17%). Il est à noter la relative grande part du groupe des enfants non actifs mais scolarisés en Côte d'Ivoire (13,72%) alors qu'ils ne sont que 2,17% au Mali et 2,09% au Burkina Faso.

Plus généralement, les enfants actifs et scolarisés sont bien plus nombreux au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire que ceux travaillant et n'allant pas à l'école. Ce rapport s'inverse dans le cas du Mali, où le nombre d'enfants actifs n'allant pas à l'école (49,26%) dépassent celui de ceux qui travaillent, mais fréquentent aussi une école (45,87%). Cette classification s'observe également à l'intérieur de chacun des secteurs d'activités considérés comme le montre le Tableau 29 en annexe. Le test d'indépendance du Chi-deux renforce ces spécificités pré notées. En effet, avec une p-value nulle, ce test permet de rejeter l'hypothèse d'indépendance (au seuil d'erreur de 5%). La classe d'appartenance des enfants, du point de vue de l'état de travail et de scolarisation, est donc liée au pays considéré comme le confirme le test de proportions de Marascuilo (toutes les proportions sont significativement différentes).

II.2 Influences des caractéristiques du ménage et des parents sur le travail des enfants

Dans un premier temps, une analyse comparative globale sera menée entre le groupe des enfants actifs et celui des non actifs. Cette analyse, malgré son importance est, insuffisante et risque d'être parcellaire. En effet, il est à noter la faible proportion d'enfants non actifs dans la population étudiée. Aussi, sera-t-il intéressant dans la suite, de s'intéresser à la sous population des enfants actifs en y menant les mêmes niveaux d'analyses.

II.2.1 Analyse comparative de l'influence des caractéristiques du chef de ménage

Les caractéristiques des chefs de ménages ne sont pas les mêmes relativement aux groupes des enfants actifs et non actifs (Tableau 8). En effet, au Burkina Faso, le taux d'alphabétisation est relativement plus important chez les chefs de ménages faisant travailler leurs enfants, comparativement à ceux ne faisant pas travailler leurs enfants. La situation inverse s'observe toutefois en Côte d'Ivoire et au Mali, où le taux d'alphabétisation est comparativement plus élevé dans la sous population des chefs des ménages dans lesquels des enfants travaillent. De plus, le rapport de masculinité des chefs des ménages comptant des enfants travailleurs, est relativement plus élevé en Côte d'Ivoire (84,12%), que celui des chefs des ménages ne comptant pas d'enfants travailleurs. La situation inverse est observée au Burkina et au Mali.

Tableau 8 : Tableau comparatif des caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages selon qu'ils fassent travailler leur(s) enfant(s) ou pas (proportions en %)

	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
	CMEA	CMSEA	CMEA	CMSEA	CMEA	CMSEA
Age (moyen)	48,39	41,91	48,76	49,53	49,35	48,68
Proportion de Chefs de ménage Homme ¹	82,90	82,61	84,12	90,91	93,17	76,32
Religion (%)						
Catholique	23,85	21,74	21,82	33,33	0,85	0
Protestant	6,03	4,35	18,85	18,18	1,71	0
Musulman	58,33	60,87	37,35	28,28	93,46	100,00
Animiste	11,64	13,04	18,85	17,17	3,98	0
Situation matrimoniale (%)						
Marié Monogame	46,02	52,38	69,13	70,10	54,50	57,14
Marié Polygame	44,88	42,86	11,91	13,40	44,25	42,86
Célibataire ou jamais marié	1,30	0	3,25	3,09	0,31	0
veuf/ veuve	6,50	0	9,03	5,15	0,93	0
Niveau d'alphabétisation (%)						
Proportion de Chef de ménage alphabétisé ¹	23,30	14,29	38,81	54,64	21,58	35,71

Niveau d'instruction (%)						
Aucun	79,51	90,48	59,75	46,39	81,21	64,29
Préscolaire	1,48	0	19,68	20,62	1,24	7,14
Primaire	8,20	9,52	13,00	25,77	10,71	17,86
Secondaire	2,30	0	0,54	1,03	4,19	3,57
Supérieur	0,49	0	5,05	1,03	0,16	0

*CMEA : Chefs de ménage avec enfant(s) actif(s) ; CMENA : Chefs de ménage sans enfant(s) actif(s).

(1) : Les proportions sont significativement différentes dans chaque pays au seuil de 5%.

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

II.2.2 Analyse comparative de l'influence des caractéristiques du ménage

Les ménages sans enfants actifs ont, en moyenne, un revenu plus élevé que ceux comptant un enfant actif (Tableau 9). Le gap est surtout très frappant en Côte d'Ivoire où les ménages ne comptant aucun enfant travailleur totalisent un revenu annuel moyen de plus de deux (02) millions de francs CFA³⁸. Ce constat est le même lorsqu'on s'intéresse à la pauvreté dans son aspect multidimensionnel en allant au-delà de sa seule composante monétaire. En effet, les ménages où l'on compte des enfants travailleurs, sont en général plus pauvres que ceux ne comptant pas d'enfants actifs, même si le Mali fait figure d'exception avec un écart non significatif (à 5%) selon les résultats du test de proportions. Ce résultat pourrait permettre de comprendre pourquoi la pauvreté peut être un facteur favorisant le travail des enfants. Par ailleurs, dans les trois (03) pays considérés, les ménages avec enfants actifs sont en général bien plus peuplés que ceux où l'on ne dénombre pas d'enfants actifs.

Tableau 9 : Tableau comparatif des caractéristiques des ménages selon qu'ils fassent travailler leur(s) enfant(s) ou pas

	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
	MEA	MSEA	MEA	MSEA	MEA	MSEA
Revenu global annuel moyen (en F CFA)	452524	465434	883260	2179637	792430	825032
<i>Ecart-type (JK)</i>	23537,74	152873	97123,4	609348,9	31656,72	119635,6
Taille moyenne (des ménages)	8,68**	7,04**	8,42	8,19	7,86	7,65
<i>Ecart-type (JK)</i>	0,175	0,718	0,168	0,385	0,115	0,381
Type de logement (%)						
Villa moderne	1,15	4,35	5,76	16,16	0,57	0
Maison simple	16,52	17,39	56,37	56,57	22,19	7,89
Maison en bande	6,03	4,35	7,85	6,06	1,28	0
Cour commune	4,17	0	10,82	8,08	3,56	5,26
Case/Maison en banco/Baraque	70,79	73,92	17,62	11,11	71,27	86,84

³⁸ Notons tout de même que les comparaisons effectuées souffrent de la non prise en compte des parités de pouvoir d'achat.

Autres	1,44	0	1,57	2,02	1,13	0
Niveau moyen de privation	0,30937**	0,27140**	0,38349**	0,35897**	0,28354	0,27239

*MEA : Ménage avec enfant(s) actif(s) ; MSEA : Ménage sans enfant(s) actif(s).

**Ecart significatif au seuil de 5% entre les MEA et les MSEA.

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Dans la suite de ce chapitre, les analyses seront faites à l'intérieur de la sous population des enfants actifs³⁹.

II.2.3 Niveau de pauvreté des parents et prévalence du travail des enfants

Le niveau de pauvreté semble impacter plus ou moins faiblement la prévalence du travail des enfants au niveau des trois (03) secteurs faisant l'objet des analyses (Tableau 30 en annexe). Ce dernier tableau révèle une stabilité plus ou moins manifeste du lien prévalant entre niveau de pauvreté ou de privation et prévalence du travail des enfants. En effet, les ménages des enfants actifs semblent généralement plus pauvres (indice privatif plus élevé) que ceux des enfants ne travaillant pas (Graphique 13 en annexe et Tableau 10). Aussi, au Mali, l'indice moyen de privation des ménages maliens est plus élevé chez les enfants actifs (0,2835387), comparativement aux ménages des enfants non actifs (0,2723985). Au Burkina Faso (respectivement en Côte d'Ivoire), les ménages des enfants actifs sont aussi globalement plus pauvres (indice moyen de privation de 0,3093701 pour le Burkina Faso ; 0,3771763 pour la Côte d'Ivoire) que ceux des enfants non actifs (indice moyen de privation 0,2714003 pour le Burkina Faso ; 0,3609773 pour la Côte d'Ivoire). La pauvreté semble ainsi influencer à la hausse la prévalence du travail des enfants dans ces trois (03) pays. Toutefois, des contradictions demeurent. Les évolutions mitigées qui sous-tendent ces contradictions se retrouvent, en outre, sur le Graphique 13 en annexe qui traduit l'évolution globale du travail des enfants en fonction du niveau de pauvreté de leurs parents.

Tableau 10 : Prévalence du travail des enfants actifs selon le niveau de pauvreté privative des ménages (proportions en %)

Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Niveau de pauvreté			
Faible niveau de privation	96,13	82,60	93,53
Niveau moyennement faible de privation	95,54	83,97	96,49
Niveau moyennement fort de privation	95,51	86,22	94,19
Fort niveau de privation	98,71	83,58	95,29

³⁹ Justification dans le préambule de ce chapitre.

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Ces nombreuses contradictions expliquent les résultats des tests d'indépendance de Fisher qui permettent de réfuter l'idée d'une indépendance entre le niveau de privation des ménages et la propension des enfants à travailler dans les trois (03) pays étudiés.

II.2.4 Influence du niveau d'instruction du chef de ménage sur le travail des enfants

Dans les trois (03) pays, la prévalence du travail des enfants ne semble pas liée au niveau d'instruction des parents de ceux-ci (Tableau 11) (test de d'indépendance de Fisher au seuil de significativité de 95%). En effet, quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage, cette prévalence reste généralement élevée, et ceci, dans tous les types d'activités considérés (Graphique 14 et Graphique 12 en annexe). Aussi, contrairement à ce que l'on aurait pu soupçonner, il n'y a pas de relation significative négative entre le niveau d'instruction du chef de ménage et la prévalence du travail des enfants. En effet, au Burkina Faso, le travail des enfants est par exemple, plus présent dans les ménages dont le chef a atteint le niveau secondaire, comparativement au niveau primaire dans les trois (03) secteurs d'activité. C'est aussi le cas, au Mali où la prévalence du travail des enfants est plus élevée dans les ménages dont les chefs ont atteint le niveau supérieur, comparativement à ceux n'ayant effectué que le préscolaire ou même n'ayant aucun niveau d'instruction, quel que soit le secteur considéré. La même remarque peut être faite pour la Côte d'Ivoire. En effet, la prévalence du travail des enfants est plus élevée dans les ménages dont les chefs ont atteint le niveau supérieure, comparativement à ceux n'ayant effectué que le préscolaire ou même n'ayant aucun niveau d'instruction, ceci étant valable pour les trois (03) secteurs.

Tableau 11 : Prévalence du travail des enfants actifs selon le secteur d'activités et le niveau d'instruction du chef de ménage (proportions en %)

Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Activités agricoles (en %)			
Aucun niveau	93,53	78,68	91,11
Préscolaire	80,00	77,66	76,92
Primaire	91,80	55,17	86,21
Secondaire	96,00	72,73	85,71
Ecole professionnelle	100,00	36,17	0,00
Supérieur	66,67	86,67	100,00
Activités économiques autres qu'agricoles (en %)			
Aucun niveau	14,75	29,90	17,95
Préscolaire	20,00	28,57	15,38
Primaire	14,75	31,47	28,74
Secondaire	32,00	0,00	22,86
Ecole professionnelle	50,00	34,04	0,00

Supérieur	0,00	28,00	22,86
Activités domestiques (en %)			
Aucun niveau	38,49	37,87	49,74
Préscolaire	60,00	36,63	46,15
Primaire	37,70	28,88	48,28
Secondaire	48,00	18,18	48,57
Ecole professionnelle	50,00	29,79	0,00
Supérieur	66,67	42,67	100,00

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Les mêmes conclusions transparaissent dans le cadre d'une analyse globale de la relation liant le travail des enfants et niveau d'instruction du chef de ménage. Les tests exacts de Fisher permettent, en outre, de rejeter (avec une significativité à 95%) pour les trois (03) pays, l'hypothèse d'indépendance entre travail des enfants et niveau d'instruction du chef de ménage dans chacun des secteurs étudiés (Tableau 31 en annexe).

Chapitre III : Typologie du travail des enfants : Intensité, âges de début, pénibilité et formes du travail des enfants

L'objet de ce chapitre est de dresser une typologie "qualitative" du phénomène du travail des enfants dans les trois (03) pays. Les critères essentiels sont relatifs à la conformité par rapport aux normes internationales telles que définies par l'OIT : l'âge, les horaires de travail, la dangerosité des tâches effectuées, etc. Par ailleurs, un intérêt particulier sera accordé aux conditions dans lesquelles travaillent ces enfants du point de vue de la pénibilité au travail. Tout ceci permettra de procéder, in fine, à une classification des enfants travailleurs en mettant en exergue, en général, l'ampleur du travail non-conforme aux normes de l'OIT et plus spécifiquement, celle des travaux non légers ainsi que des pires formes de travail.

III.1 Intensité des activités⁴⁰

Dans le secteur agricole (Tableau 12), le temps d'occupation des enfants actifs en une journée tourne, en moyenne, autour de 6 heures pour le Burkina Faso et le Mali. Ce temps, est en revanche, d'environ 5 heures en Côte d'Ivoire. Les enfants travaillent en moyenne moins longtemps en Côte d'Ivoire, relativement aux deux autres pays.

S'agissant de la durée hebdomadaire, les différences apparaissent plus fondamentales. En effet, alors que les enfants ivoiriens déclarent avoir travaillé, en moyenne, pendant près de 14 heures par semaine, ceux du Burkina Faso et du Mali ont déclaré respectivement, 30,11 heures et 35,21 heures comme durée moyenne hebdomadaire de travail dans le secteur, soit, plus du double du temps ouvert par les enfants ivoiriens.

Tableau 12 : Caractéristiques des enfants actifs : les horaires de travail dans les activités agricoles

	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
Nombre d'heures consacré aux travaux agricoles dans une journée						
Moyenne	6,043919		5,150875		6,427245	
Ecart-type (JN)	0,1472171		0,083457		0,1012098	
Intervalle de confiance	5,754787	6,333051	4,987109	5,31464	6,228504	6,625985
Nombre d'heures consacré aux travaux agricoles durant les 7 derniers jours						
Moyenne	30,11962		13,41399		35,21903	
Ecart-type (JN)	0,7357832		0,5309804		0,9963085	
Intervalle de confiance	28,67472	31,56452	12,37152	14,45646	33,26104	37,17701

⁴⁰ Note : les estimations ci-dessus proviennent du test de la moyenne de Jack Knife. Ces moyennes (temps de travail, âge) sont significatives au seuil de 95%.

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

En fait, les durées hebdomadaires ne sont pas une simple déduction (par sommation) du temps journalier de travail. En effet, il apparaît que tous les enfants ne travaillent pas forcément pendant tous les jours de la semaine.

Dans le secteur des activités économiques (Tableau 13), le temps journalier d'occupation des enfants actifs est, en moyenne, de 3,4 heures pour la Côte d'Ivoire, près de 5 heures pour le Burkina Faso et de 5,5 heures pour le Mali. Les enfants maliens travaillent ainsi en moyenne, et par jour, plus longtemps, que ceux de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso.

S'agissant de la durée hebdomadaire, les différences apparaissent plus fondamentales entre la Côte d'Ivoire et le Mali d'une part, et le Burkina Faso, d'autre part. En effet, alors que les enfants ivoiriens et maliens déclarent avoir travaillé, en moyenne, pendant un peu plus de 11 heures la semaine, ceux du Burkina Faso et du Mali ont déclaré 19,65 heures, soit, près du double du temps ouvré par les enfants ivoiriens et maliens. Ici aussi, les durées hebdomadaires apparaissent comme n'étant pas une simple déduction du temps journalier de travail.

Tableau 13 : Caractéristiques des enfants actifs : les horaires de travail dans les activités économiques

	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
Nombre d'heures consacré aux activités économiques dans une journée						
Moyenne	4,987179		3,407933		5,468085	
Ecart-type (JN)	0,3715185		0,1428114		0,3804598	
Intervalle de confiance	4,247392	5,726967	3,127147	3,688719	4,712567	6,223603
Nombre total d'heures consacré aux activités économiques durant les 7 derniers jours						
Moyenne	19,65476		11,46495		11,42857	
Ecart-type (JN)	2,3796		0,7325451		1,437432	
Intervalle de confiance	14,92183	24,38769	10,02486	12,90504	8,572862	14,28428

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Dans le secteur des activités domestiques (Tableau 14), le temps d'occupation des enfants actifs en une journée est, en moyenne, d'un peu plus de 4 heures pour le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, mais de 5,14 heures pour le Mali. Les enfants maliens travaillent en moyenne plus longtemps dans ce secteur, comparativement aux enfants burkinabés et ivoiriens.

Concernant la durée hebdomadaire de travail, des différences majeures apparaissent entre les trois (03) pays. En effet, alors que les enfants burkinabés déclarent avoir travaillé, en moyenne, pendant près de 14 heures la semaine, ceux de la Côte d'Ivoire déclarent 18,61 heures en moyenne tandis que les enfants maliens parlent d'une durée moyenne hebdomadaire de 20,68

heures dans le secteur. Ici également, il apparaît que les durées hebdomadaires ne sont pas une simple déduction du temps journalier de travail.

Tableau 14 : Caractéristiques des enfants actifs : les horaires de travail dans les activités domestiques

	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
Nombre d'heures consacré aux travaux domestiques dans une journée						
Moyenne	4,111765		4,398707		5,148148	
Ecart-type (JN)	0,2560023		0,101768		0,2577194	
Intervalle de confiance	3,60639	4,617139	4,198696	4,598719	4,640745	5,655552
Nombre total d'heures consacré aux travaux domestiques durant les 7 derniers jours						
Moyenne	13,46377		18,61635		20,68065	
Ecart-type (JN)	0,7713178		0,6446083		0,875988	
Intervalle de confiance	11,94533	14,98221	17,34972	19,88298	18,95699	22,4043

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

III.2 Ages de début d'activité

Les enfants commencent à travailler à des âges assez précoces, quel que soit le type d'activités considéré. Mais des différences demeurent. Ces différences sont liées non seulement au secteur d'activités (Tableau 15), mais également au sexe (Tableau 16).

Tableau 15 : Caractéristiques des enfants actifs : âges de début de travail selon les secteurs d'activités

	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
Age en début des activités agricoles						
Moyenne	8,903678		8,348039		7,818339	
Ecart-type (JK)	0,0903297		0,0787585		0,0839767	
Intervalle de confiance	8,726258	9,081097	8,193492	8,502587	7,653402	7,983276
Age en début des activités économique autres que l'agriculture						
Moyenne	11,09574		9,37018		10,2	
Ecart-type (JK)	0,2718673		0,1456227		0,2705455	
Intervalle de confiance	10,55587	11,63562	9,083872	9,656488	9,663788	10,73621
Age en début des travaux domestiques						
Moyenne	7,970954		7,29918		6,908805	
Ecart-type (JK)	0,1384549		0,0951663		0,1004106	
Intervalle de confiance	7,698212	8,243696	7,112193	7,486168	6,71125	7,10636

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

En effet, dans le secteur agricole, les enfants commencent à travailler, en moyenne, à partir de 8 ans au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, et dès l'âge de 7 ans au Mali. Les différences (du point de vue des âges de début d'activité) sont, comme dans le secteur agricole, assez peu frappantes dans le cas des activités domestiques. Dans ce secteur, les enfants commencent à travailler, en moyenne, à partir de 7 ans (au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire) et de 6 ans au Mali. Les disparités sont un peu plus visibles dans le secteur des activités économiques autres

que l'agriculture. En effet, dans ce secteur, c'est en moyenne à partir de 9 ans que les enfants ivoiriens ayant déclaré y être (ou avoir été) actifs, ont commencé à travailler. Par contre, ceux du Mali (respectivement Burkina Faso) ont commencé, en moyenne, à partir de 10 ans (respectivement 11 ans). L'analyse transversale sectorielle (Tableau 15), du point de vue de cette variable (âge de début), fait ressortir dans chaque pays, une précocité dans le travail des enfants dans le domaine des activités domestiques (autours de 7 ans en général, et même 6 ans au Mali). Ensuite, suivent respectivement le secteur agricole (en moyenne 8 ans) et le secteur des activités économiques autres qu'agricoles (autours de 10 ans).

Les différences constatées entre types d'activités ou entre pays, sont aussi relatives quelquefois au sexe de l'enfant (Tableau 16). En effet, les âges de début ne sont pas toujours les mêmes chez les filles et les garçons. Les différences sont surtout frappantes au Burkina Faso, dans les secteurs agricoles et domestiques au niveau desquels les filles (respectivement les garçons) commencent plus tardivement à travailler. Le cas du Mali où les filles travaillent en général plus précocement que les garçons dans les activités économiques et domestiques tandis que ce sont les garçons qui commencent plus tôt dans le secteur agricole, peut être aussi souligné.

Tableau 16 : Caractéristiques des enfants actifs : les âges en début de travail selon le sexe

	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Age en début des activités agricoles						
Moyenne	8,829912	9,013043	8,294416	8,421911	7,608466	8,215
Ecart-type (JN)	0,1179144	0,1407689	0,1025554	0,1231031	0,0954837	0,1592269
P-value sous Ho (égalité)	0,3205		0,4245		0,0006	
Age en début des activités économique autres que l'agriculture						
Moyenne	11,09091	11,09836	9,105882	9,575342	10,75926	9,660714
Ecart-type (JN)	0,5095461	0,3220563	0,2270444	0,1890855	0,4215997	0,334
P-value sous Ho (égalité)	0,9896		0,1099		0,0418	
Age en début des travaux domestiques						
Moyenne	8,589474	7,568493	7,322581	7,288288	7	6,824242
Ecart-type (JN)	0,2554515	0,1491744	0,1599329	0,1182462	0,1439102	0,1406702
P-value sous Ho (égalité)	0,0003		0,8670		0,3826	

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

III.3 Problèmes physiques liés au travail des enfants : les cas de blessures au travail

Dans le secteur agricole (Tableau 32 en annexe), il y a eu au cours des 12 derniers mois moins d'enfants blessés (44.14%) que d'enfants non blessés au Mali. C'est la situation inverse qui prévaut au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire où les enfants ayant été blessés au cours de la même période, comptent pour respectivement 51,28% et 53,58%.

S'agissant du secteur des activités économiques (Tableau 32 en annexe), il y a eu au cours des 12 derniers mois, dans les trois (03) pays, une minorité d'enfants ayant été blessés. En effet, ils ne sont que 6,7% en Côte d'Ivoire, 8,33% au Mali et 9,17% au Burkina Faso. Toutefois, le taux d'enfants blessés est plus élevé au Burkina Faso (un enfant sur 10). Ensuite suivent le Mali (8%) et la Côte d'Ivoire (7%).

Dans le secteur des activités domestiques (Tableau 32 en annexe), la situation est similaire à celui du secteur des activités économiques. Au cours des 12 derniers mois, les enfants ayant été blessés ne représentaient que 3,56% de l'ensemble des enfants travaillant dans ce secteur au Mali. Ils sont, respectivement, de 8,9% et de 14,99% au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Ils sont, en outre, relativement plus nombreux dans ce dernier pays.

En guise de synthèse, il apparaît que les blessures au travail sont peu fréquentes dans les secteurs d'activités économiques et domestiques au niveau des trois (03) pays d'étude. Par contre, les cas de blessure sont assez courants dans le domaine agricole où elles touchent, en général, un enfant sur deux.

III.4 Pénibilité : le port de lourdes charges

L'analyse de la pénibilité au travail fait ressortir trois (03) points essentiels (Graphique 15 en annexe) :

- Globalement, une écrasante majorité d'enfants actifs a déjà porté des charges lourdes dans les trois (03) pays faisant l'objet de l'étude. La plus grande proportion est dénombrée en Côte d'Ivoire (96,50%). Ce pays est suivi par le Mali (91,18% des enfants actifs) et le Burkina Faso (89,51%).
- Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, les activités économiques sont celles pour lesquelles les enfants sont beaucoup plus confrontés au port de lourdes charges, dans le déroulement de leur travail. Ce secteur est suivi par celui des activités agricoles et celui des activités domestiques.
- Au Mali, ce sont les activités agricoles qui sont les plus pénibles, relativement à la lourdeur des charges que les enfants peuvent être amenés à porter. En effet, 91,59% des enfants actifs ont déjà eu à porter de lourdes charges. Ensuite viennent les travaux domestiques et les activités économiques autres qu'agricoles.

Les tests d'indépendance révèlent une influence du pays d'origine sur la propension des enfants à porter de lourdes charges (p-value nulle à 95% de significativité). Les différences de proportions sont non significatives entre le Mali et le Burkina Faso, et entre le Mali et la Côte d'Ivoire au sein de la population des enfants actifs n'ayant jamais porté de lourdes charges.

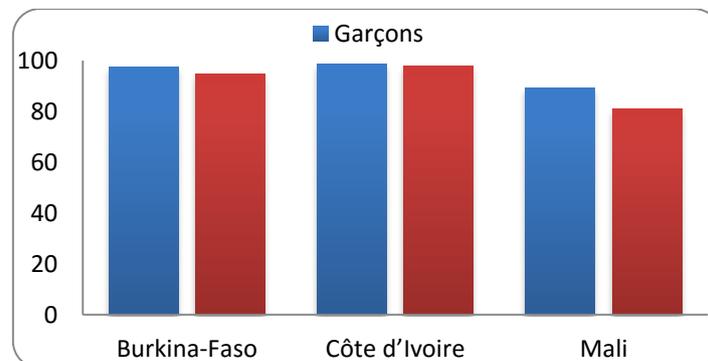
Dans cette même population, elles sont significatives entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Par contre, concernant les enfants ayant déjà porté de lourdes charges, les différences de proportions sont significatives entre le Mali et la Côte d'Ivoire, et entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

III.5 Activités dangereuses : le point sur le secteur agricole

L'analyse des activités dangereuses (environnement, outils et équipements, etc.), dans le monde du travail des enfants est relative au seul secteur agricole. Ceci tient au fait que les enfants des ménages agricoles sont surtout actifs dans ce secteur.

Cette analyse montre que dans les trois (03) pays étudiés, une grande partie des enfants actifs ont été confronté durant les 12 derniers mois, à des travaux qui, de par leur nature ou leur type, se traduisent directement ou indirectement par des effets dommageables pour leur sécurité, leur santé et leur développement moral (Tableau 33 en annexe). Ce sont, en effet, 98,33% des enfants ivoiriens travaillant dans l'agriculture qui ont été confronté à ce type de travail. Au Burkina Faso et au Mali, ils représentent respectivement 96,24% et 86,28% de l'ensemble des enfants actifs. Notons que ce type d'activités touche en général plus les garçons que les filles dans ces trois (03) pays (Graphique 5), l'écart le plus prononcé entre ces deux groupes (de filles et de garçons) se remarquant au Mali (08 points d'écart).

Graphique 5 : Activités dangereuses : prévalence selon le sexe (proportions en %)



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Les tests d'indépendance révèlent une influence du pays d'origine sur la propension des enfants à effectuer des activités dangereuses (avec une significativité à 95%). Le V de Cramer est de 0,2216. Les différences de proportions sont significatives entre le Mali et le Burkina Faso, et entre le Mali et la Côte d'Ivoire au sein de la population des enfants actifs ne s'étant jamais livrés à ces formes d'activités. Concernant les enfants ayant déjà effectués des travaux dangereux, les différences de proportions ne sont significatives qu'entre le Mali et la Côte d'Ivoire, et entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

III.6 Mesure des pires formes de travail des enfants :

Dans cette catégorie des pires formes de travail des enfants, seront concernés exclusivement les travaux forcés et involontaires.

III.6.1 Caractéristiques des pires formes de travail des enfants

L'analyse des pires formes de travail des enfants sera effectuée relativement aux travaux forcés et obligatoires.

Ces formes de travail touchent une part relativement faible de la population active enfantine (Tableau 17). Le phénomène est beaucoup plus présent au Mali (21,19% des enfants). Ensuite, suivent la Côte d'Ivoire (18,57%) et le Burkina Faso (13,36%). Les garçons subissant les pires formes de travail sont, en général, plus nombreux que les filles. L'écart relatif est de 10 points au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, et d'environ 20 points au Mali. De plus, ces formes de travail se retrouvent surtout dans le secteur agricole, mais beaucoup plus hors des plantations de cacao (en Côte d'Ivoire) et de Coton (au Burkina Faso et au Mali). En effet, au nombre des enfants subissant ces formes de travail, 66,29% en ont été victimes dans les autres activités agricoles au Burkina Faso. 50,66% des enfants maliens subissant les pires formes de travail, en ont été victimes dans ces activités autres qu'agricoles. Ils sont 54,51% à l'avoir été en Côte d'Ivoire, relativement à l'ensemble des enfants y ayant subi les pires formes de travail (dans ces plantations hors cacao). Ensuite vient le secteur des activités domestiques. En effet, c'est 54,61% des enfants maliens subissant les pires formes de travail, qui en ont été victimes dans ce secteur. Ils sont respectivement, 52,79% et 46,07% en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

Tableau 17 : Pires formes de travail des enfants : prévalences globale et sectorielle (proportions en %)

Population concernée : enfants actifs			
Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Ensemble	13,36	18,57	21,19
Structure par sexe			
Garçons	54,26	50,21	59,09
Filles	45,74	49,79	40,91
Décomposition par types d'activités			
Activités agricoles de plantation (coton/cacao)	4,49	17,17	5,92
Autres activités agricoles	66,29	54,51	50,66
Activités économiques autres qu'agricoles	0,00	15,45	5,26
Travaux domestiques	46,07	52,79	54,61

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Les tests d'indépendance révèlent une influence du pays d'origine sur le taux de participation aux pires formes de travail. Cette liaison est d'assez faible intensité (avec un V de Cramer de

l'ordre de 0,1). Les différences de proportions ne sont, en outre, significatives entre les trois (03) pays que pour les enfants contraints aux pires formes de travail. Concernant les enfants non confrontés à ces formes de travail, il faut noter que seules les proportions entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, et entre le Mali et la Côte d'Ivoire sont différentes.

III.6.2 Part des tâches effectuées par les enfants soumis aux pires formes de travail

S'agissant des tâches concernées par les pires formes de travail, les tâches agricoles (Tableau 18) viennent en première position. Les enfants ont été, en effet, majoritairement forcés à effectuer des travaux dans le secteur agricole : le labour des champs de coton ou de cacao dans les trois (03) pays (45,78% des enfants ivoiriens concernés par ces pires formes, 40,79% des enfants ivoiriens et 10,14% des enfants maliens), le transport de seaux d'eau au Burkina Faso et au Mali et le transport d'eau en Côte d'Ivoire (22,37%). En revanche, une proportion relativement faible des enfants a été forcée à transporter des fagots ou troncs d'arbres, à faire du semis dans les champs ou encore à couper du bois. En Côte d'Ivoire, ces deux dernières tâches sont même inexistantes et ne sont pas concernées, s'agissant des travaux obligatoires ou forcés imposés aux enfants.

Tableau 18 : Pires formes de travail des enfants : part des tâches effectuées (proportions en %)

Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Tâches			
Forcés à abattre des arbres	0,00		0,68
Forcés à transporter des fagots/troncs d'arbres	1,20	3,51	0,00
Forcés à transporter de l'eau	0,00	22,37	2,70
Forcés à transporter des seaux d'eau	15,66		4,73
Forcés à labourer le champ	45,78	40,79	10,14
Forcés à faire la récolte	0,00		2,03
Forcés à faire les semis	2,41		0,68
Forcés à couper du bois	4,82		0,00

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

III.6.3 Fréquences d'exposition aux pires formes de travail

Concernant la fréquence d'exposition à ces formes de travail (Tableau 19), il est à noter que la majorité des enfants concernés par ces pires formes a été exposée de 2 à 5 fois au cours des 12 derniers mois. Ils sont en effet, 64,63% au Burkina Faso, 48,23% en Côte d'Ivoire et 43,92% au Mali. Par ailleurs, ils sont respectivement 17,57%, 17,07% et 10,62% à avoir subi une fois, ces formes de travail au cours des 12 derniers mois. De plus, ceux d'entre ces enfants qui ont subi de manière très régulière (plus de 20 fois) ces formes de travail, sont relativement nombreux, surtout en Côte d'Ivoire: 21,68% en Côte d'Ivoire, c'est-à-dire, un peu moins du

double de la proportion des enfants maliens (11,49%) et burkinabés (10,98%) vivant la même situation.

Tableau 19 : Pires formes de travail des enfants : fréquences d'exposition (en %)

Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Une fois	17,07	10,62	17,57
De 2 à 5 fois	64,63	48,23	43,92
De 6 à 20 fois	7,32	19,47	27,03
Plus de 20 fois	10,98	21,68	11,49
Activités agricoles			
Une fois	15,58	9,71	18,57
De 2 à 5 fois	66,23	47,09	42,14
De 6 à 20 fois	6,49	20,39	27,86
Plus de 20 fois	11,69	22,82	11,43
Activités économiques autres qu'agricoles			
Une fois	23,08	7,53	9,09
De 2 à 5 fois	53,85	48,39	51,52
De 6 à 20 fois	7,69	24,73	24,24
Plus de 20 fois	15,38	19,35	15,15
Travail domestique			
Une fois	24,39	6,09	16,18
De 2 à 5 fois	63,41	50,43	36,76
De 6 à 20 fois	2,44	20,87	32,35
Plus de 20 fois	9,76	22,61	14,71

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

III.7 Typologie des formes de travail

Au vue de l'analyse menée jusqu'alors, une classification de la population des enfants actifs basée sur les critères d'âge, de pénibilité et d'intensité de travail, conformément aux normes de l'OIT⁴¹, peut être proposée. Le respect scrupuleux de l'ensemble des normes relatives à ces critères permet de se rendre compte d'une réalité bien cachée : la quasi-totalité des enfants actifs des trois (03) pays de l'étude exercent leur activité (pires formes compris) en violation des normes internationales telles que définies par l'OIT (Graphique 16 en annexe et Tableau 20). En effet, ils ne sont que 4,89% et 4,27% à exercer un travail conforme à ces normes, respectivement en Côte d'Ivoire et au Mali. La proportion est encore plus faible au Burkina Faso où seulement 1,01% des enfants actifs effectuent ledit travail dans des conditions respectueuses des normes internationales. Ce dernier pays est, en outre, celui où le taux de travail non-conforme aux

⁴¹ Se référer aux définitions du travail acceptable et inacceptable dans le cadre conceptuel de l'étude.

normes internationales est le plus élevé. Ces trois proportions sont différentes d'un pays à l'autre (p-value nulle au seuil de 5%).

Tableau 20 : Répartition des enfants actifs selon la conformité aux normes de l'OIT (proportions en %)

Population concernée : enfants actifs						
Pays	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
Total enfants de 10 à 17 ans	719		1458		741	
Conforme aux normes de l'OIT (effectifs /fréquences)	7	1,01	60	4,89	30	4,27
Non-conforme aux normes de l'OIT (effectifs / fréquence)	689	98,99	1 168	95,11	673	95,73
Structure par rapport au sexe des non-conformes						
Garçons	57,18		55,57		63,15	
Filles	42,82		44,43		36,85	

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Le test de Fisher permet de conclure à un lien entre le pays concerné et le taux de conformité aux normes de l'OIT. Il fait ressortir l'existence de situations généralement différentes entre ces trois (03) pays. Les résultats du test de proportions suivant la procédure de Marascuilo confirment, par ailleurs, des différences significatives de proportions entre ces trois (03) pays au sein de la population enfantine travaillant suivant les normes de l'OIT. Néanmoins, dans les populations d'enfants travaillant dans des conditions violant les normes internationales, il y a une égalité entre les proportions du Burkina Faso et du Mali, les différences de proportions étant mise en évidence entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire d'une part, et entre le Mali et la Côte d'Ivoire d'autre part. De plus, dans cette population travaillant en violation des normes édictées par l'OIT, les enfants de sexe masculin sont majoritaires (Graphique 17 en annexe).

Analyse sectorielle inter-pays

Une analyse sectorielle montre, par ailleurs, que tous les secteurs étudiés sont touchés avec à peu près la même ampleur par la non-conformité aux normes (Tableau 21), dans les trois (03) pays d'étude. Toutefois, il apparaît que le Mali semble relativement moins touché par cette non-conformité dans le secteur des activités agricoles. Les enfants ivoiriens (92,84%) et maliens (94,44%) semblent également relativement moins touchés par cette non-conformité dans le secteur des activités économiques, comparativement aux enfants burkinabés (98,26%). Enfin, le taux de non-conformité du travail des enfants dans le secteur des activités domestiques est relativement moins élevé (92,41%) que celui du Mali (94,79%) et du Burkina Faso (98,98%). Les tests d'indépendance révèlent une influence du pays d'origine sur le taux de participation au travail des enfants dans les secteurs d'activités agricoles et domestiques. Cependant, ils font conclure à une absence d'impact du pays concerné sur la prévalence du travail des enfants dans

le secteur des activités domestiques (p-value du test de Fisher égale à 0,077 avec un V de Cramer de 0,0836).

Tableau 21 : Répartition des enfants actifs selon le type d'activités et la conformité de leur emploi (proportions en %)

Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Enfants occupés dans le secteur agricole			
Proportion	92,49	73,73	89,88
Conformité	0,45	0,37	3,15
Non-conformité	99,55	99,63	96,85
Enfants occupés dans le secteur économique autre qu'agricole			
Proportion	15,99	29,70	19,43
Conformité	1,74	7,16	5,56
Non-conformité	98,26	92,84	94,44
Enfant occupés dans les activités domestiques			
Proportion	41,03	36,15	49,26
Conformité	1,02	7,59	5,21
Non-conformité	98,98	92,41	94,79

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Travail léger et travail non léger : analyse comparative de conformité

Les résultats précédents montrent que les horaires hebdomadaires peuvent parfois dépasser le seuil des 14 heures. En effet, 56% des enfants burkinabés s'adonnent à une activité non légère. Ils sont, respectivement, 51% et 44% au Mali et en Côte d'Ivoire (Tableau 22). Globalement, il apparait que les mêmes proportions de non-conformité se retrouvent chez les enfants travaillant plus de 14 heures par semaine. En effet, c'est 98% de ces enfants qui pratiquent une activité violant les normes de l'OIT. Ils sont 95% au Mali et 93% en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, un peu plus d'un enfant travailleur sur dix, dépassant ce seuil hebdomadaire, est astreint aux pires formes de travail au Burkina Faso. Au Mali et en Côte d'Ivoire, les proportions sont un peu plus élevées (près de deux enfants sur dix).

Tableau 22 : Répartition des enfants travailleurs selon la forme (légère ou non) et la conformité (en %)

	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Actifs au sens non léger (%)			
Proportion non-conforme OIT	98,76	93,29	95,01
Proportion pires formes	13,18	19,97	18,37
Actifs au sens non léger par secteur d'activités (%)			
Activités agricoles	52,51	36,69	46,83
Activités économiques	8,94	13,79	12,28
Activités domestiques	41,20	36,15	49,26

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Chapitre IV : Analyse de l'influence des caractéristiques de l'enfant et du ménage sur la propension de travail de l'enfant

L'objet de ce chapitre est de déterminer les facteurs explicatifs du travail des enfants. Les estimations économétriques permettront de rechercher les déterminants du travail « non léger », mais aussi les probabilités de choix de participation des enfants aux différentes activités. Par ailleurs, les facteurs explicatifs des pires formes de travail des enfants seront identifiés. Une hypothèse de travail sera, en outre, retenue afin de se conformer aux objectifs tels que définis par l'étude : “seront considérés comme enfants travailleurs, les enfants ayant effectivement été actifs, en moyenne, pendant au moins quatorze (14) heures par semaine”⁴².

IV.1 Les déterminants de la participation des enfants au travail

Il est à noter que si les analyses faites précédemment visaient à faire l'état des lieux du phénomène du travail des enfants en n'occultant aucun aspect, cette partie de l'étude vise surtout à trouver les facteurs explicatifs du phénomène du travail non léger, beaucoup plus sujet à débats⁴³.

L'objectif est d'apprécier le poids des indicateurs du travail des enfants, notamment le rôle joué par la pauvreté des ménages où le niveau d'instruction des parents. Aussi, il s'agira de savoir si la pauvreté des ménages, mesurée en termes de privations (pauvreté multidimensionnelle) est, comme le sous-tendent Basu et Van, la principale variable discriminante dans la mise au travail des enfants.

Le raisonnement *ceteris paribus* permettra non seulement d'observer l'effet simultané d'un ensemble de variables explicatives du travail des enfants, mais aussi de hiérarchiser les influences propres de chacune d'elles.

IV.1.1 Choix et spécification des modèles

Les modèles explicatifs du travail des enfants de la présente étude seront inspirés des travaux de Diallo & Koné (2001) et Dumas (2005)⁴⁴. Les facteurs expliquant le travail des enfants seront de ce fait, estimés suivant un modèle explicatif de régression, à variable dépendante

⁴² Le critère des quatorze (14) heures hebdomadaire (Cf. convention 138, OIT) se devait d'être généralisé aux trois (03) secteurs afin de ne prendre en compte que le travail dit "non léger".

⁴³ Ce type de travail, quelle que soit son intensité ou sa conformité, peut influencer négativement sur la scolarisation de l'enfant.

⁴⁴ Avec quelques nouveaux éléments dont les plus importants sont le statut de scolarisation de l'enfant, la perception de sa scolarisation par l'enfant du point de vue des gains futurs escomptés, le statut de présence des parents et le mode de décision sur les finances du ménage.

dichotomique (construite à cet effet) et indiquant si l'enfant a été actif ou pas lors des douze (12) mois ayant précédé l'enquête.

La participation des enfants au marché du travail sera, a priori, supposée soumise à une série de variables exogènes : les caractéristiques propres à l'enfant, celles du chef de ménage et enfin, le contexte familial. L'idée première est qu'un enfant est amené à travailler compte tenu de certaines réalités sociologiques et économiques que son environnement socio-familial lui fait subir. La présente étude privilégiera, par ailleurs, les critères de pouvoir explicatif dans la construction des modèles. Le modèle qui sera retenu pour chaque pays sera donc optimal en termes d'explication du phénomène dans ledit pays. Les variables pouvant être retenues sont rassemblées en quatre (04) groupes :

- *Groupe (1)* : Il comprend la classe d'âges⁴⁵, le sexe, la nationalité, le lieu de naissance, le statut de scolarisation de l'enfant et sa perception de l'école (du point de vue des gains futurs escomptés par le fait qu'il soit scolarisé : externalités futures).
- *Groupe (2)* : Il se compose des variables décrivant l'environnement familial de l'enfant. Il regroupe le nombre d'enfants en bas âge dans le ménage (enfants âgés de 5 ans ou moins), le nombre d'enfants de 6 à 14 ans (enfants d'âges scolaires), le nombre d'enfants âgés entre 15 et 17 ans, le nombre d'individus dont l'âge est compris entre 18 à 54 ans (personnes en âges de travailler) et le nombre de personnes âgées d'au moins 55 ans⁴⁶. Il intègre également le niveau de pauvreté du ménage (indice normalisé compris entre 0 et 1 et indiquant le degré de privation) de même que le statut de présence des parents et le mode de prise de décision dans le ménage concernant les questions financières (celui, celle ou ceux qui prennent les décisions financières au sein du ménage).
- *Groupe (3)* : Il rassemble un ensemble de variables relatives aux caractéristiques du chef de ménage. Il s'agit du sexe du chef de ménage, de son niveau d'instruction⁴⁷ et de son statut d'occupation.
- *Groupe (4)* : Il fait référence à une variable de type géographique et repose ainsi sur les strates formées. Ces dernières ont été constituées sur la base de l'intensité du phénomène

⁴⁵ Le carré de l'âge divisé par 100 a été écarté du fait des problèmes de colinéarité qu'il introduit dans les trois (03) modèles respectifs. Par ailleurs, les classes d'âge ont été préférées à l'âge afin de faire ressortir d'éventuelles spécificités telles qu'apparues dans les chapitres descriptifs.

⁴⁶ Les variables relatives au nombre d'enfants dans le ménage sont fondées sur les implications des modèles stratégiques, notamment sur l'effet d'entraînement ("trickle down effect"), par lequel les comportements d'une personne sont fortement influencés par la composition de sa cellule familiale. La variable taille du ménage (nombre de personnes vivant dans le foyer) a été délaissée du fait de multi colinéarité.

⁴⁷ Les variables liées au capital humain ont un potentiel explicatif a priori considérable dans la mise au travail des enfants (Koné & Diallo, 2001).

d'émigration vers le Ghana et la Côte d'Ivoire (cas du Burkina Faso et du Mali), et sur l'intensité de la production cacaoyère (en Côte d'Ivoire).

Il faut noter que certaines variables catégorielles ont été recodées afin de réduire le nombre de modalités et surtout d'aider à appréhender l'impact des caractéristiques individuelles. C'est le cas notamment des variables reflétant le niveau d'instruction du chef de ménage de même que son statut d'occupation.

Par ailleurs, d'autres variables catégorielles ont été désagrégées : chacune de leur modalité a été transformée en variables indicatrices. Ce faisant, pour chacune de ces variables, une modalité (dite de référence) sera mise de côté et n'entrera donc pas dans l'estimation du modèle. Aussi, les interprétations qui suivront seront généralement faites par rapport à cette modalité non prise en compte.

S'agissant de la formalisation, le travail des enfants sera expliqué par un modèle de choix discret où les enfants (ou leurs parents) choisissent de travailler (de les faire travailler) ou pas. En considérant Y_j la variable endogène indiquant si l'enfant travaille ou non, la représentation pour chacun des trois (03) pays aura la forme suivante :

$$(S_1) Y_j = 1 \text{ si l'enfant travaille ; } 0 \text{ sinon}$$

L'objet est d'expliquer $\mathbb{E}[Y_j]$ par un ensemble de variables ou facteurs relatifs à l'enfant et à son environnement. Pour ce faire, l'approche par la méthode des variables latentes sera privilégiée (Rakotomalala, 2009).

Aussi, chaque variable d'intérêt Y_j (observable) dépend d'une variable Y_j^* non observable (variable latente), directement liées a priori, aux variables précitées. La nouvelle spécification obtenue est :

$$(S_2) Y_j = \begin{cases} 1 \text{ si } Y_j^* > 0 \\ 0 \text{ sinon} \end{cases}$$

avec $Y_j^* = \beta'X_j + \epsilon_j$

où β est un vecteur dont les paramètres, inconnus, seront estimés par la suite.

ϵ_j est le terme d'erreur englobant d'éventuelles erreurs de mesure, d'échantillonnages et de spécification.

Ces erreurs sont supposées respectivement identiquement distribuées, suivant une loi logistique (pour les trois pays)⁴⁸.

Les X_j sont les vecteurs contenant les variables explicatives du travail des enfants.

Le lien existant entre Y_j et $\beta'X_j$ est ainsi donné par : $P = E(Y_j = 1|X_j) = \Phi(\beta'X_j)$, Φ étant la fonction de répartition d'une loi logistique. L'estimation se fera suivant la procédure MLE de maximisation de la fonction de vraisemblance.

IV.1.2 Interprétation et discussion des résultats de l'estimation du modèle

Dans les trois (03) pays faisant l'objet de l'étude, le travail des enfants ne dépend pas de la nationalité de ceux-ci, ni de leur lieu de naissance⁴⁹ ou même du lien de parenté de ceux-ci avec le chef de ménage. Ceci peut se comprendre dans la mesure où dans ces trois (03) pays, c'est plus de 90% des enfants enquêtés qui sont issus de (en terme de nationalité) (ou nés dans) leur pays respectifs. L'absence de significativité du lien de parenté montre que l'argument selon lequel la participation aux activités socioéconomiques des ménages constitue l'une des principaux motifs de la mobilité des enfants ne tient pas dans le contexte des ménages étudiés. En effet, le fait d'être un enfant biologique du chef de ménage, ou alors, d'être un enfant "confié" ou apparenté à ce dernier ne modifie en rien la propension de l'enfant à participer à la main d'œuvre. De plus, la perception que les enfants ont de l'utilité de l'école ne semble pas agir significativement sur leur propension à travailler ou non. Ceci peut s'expliquer par le fait que la décision de travailler et / ou d'aller à l'école ne leur revient pas, en général, mais appartient à leurs parents qui peuvent avoir d'autres préoccupations (comme des gains financiers à court terme). En plus, la concurrence ne semble pas de mise entre les décisions de travail et de scolarisation puisque les enfants associent souvent sans grande difficulté, ces deux occupations. Par ailleurs, la taille des ménages est peu significative (même à 10%) dans l'explication du phénomène, contrairement à la structure de ceux-ci qui paraît plus indiquée pour comprendre ce qui peut emmener un enfant dans une famille ou dans un ménage, à s'adonner à une activité. Cela confirme l'effet d'entraînement ("trickle down effect") postulé par les modèles stratégiques, et qui sont ainsi le fait de la composition des ménages. D'autre part, le mode de décision financière au sein des ménages étudiés ne joue aucun rôle sur la

⁴⁸ Le choix de la forme de distribution adaptée aux données disponibles a été édicté par le test de Hausman au seuil de 5%. Pour le Burkina Faso et le Mali, la différence entre le logit et le probit n'est pas significative. Le choix s'est donc porté sur le logit du fait de ses facilités d'interprétation. Quant au cas de la Côte d'Ivoire, le test révèle une différence significative entre les deux (02) modèles. Une analyse comparative du point de vue des critères d'information a permis de choisir, a posteriori, le modèle logit.

⁴⁹ Ces deux variables font décroître le pouvoir explicatif des modèles construits (résultats Tableau 23).

propension des enfants à travailler. Cela peut s'expliquer par le fait que, quand bien même la personne prenant ces types de décisions peut différer d'un ménage à l'autre, la motivation qui l'anime est souvent la même : maximiser le revenu du ménage. De plus, il apparaît que le sexe du chef de ménage de même que son niveau d'instruction ne sont pas déterminants dans l'explication du phénomène du travail des enfants. Cela peut se comprendre en se référant aux chapitres descriptifs⁵⁰ qui ont montré que le lien entre niveau d'instruction des parents et la prévalence du travail des enfants était loin d'être manifeste. Par ailleurs, la forte représentation des hommes dans la sous population des chefs de ménage permet de comprendre pourquoi le sexe du chef de ménage ne joue pas un rôle majeur.

Les variables retenues a posteriori dans le modèle explicatif du travail des enfants ont été celles remplissant certaines conditions : elles sont significatives au seuil général de 95%⁵¹, mais en plus, elles permettent d'améliorer la significativité globale du modèle et concourent, dans le même temps, à optimiser la qualité du modèle⁵². Dans les trois (03) pays étudiés, ces variables sont relatives à l'âge de l'enfant, à son sexe et à son statut de scolarisation, à la structure et au niveau de pauvreté de son ménage d'appartenance de même qu'au statut de présence de ses parents⁵³, au statut d'occupation du chef de ménage et à sa localisation géographique (Tableau 23). Même si ces variables permettent d'expliquer de façon générale le phénomène du travail des enfants dans les trois (03) pays, il faut signaler que des spécificités demeurent d'un pays à l'autre. Au Burkina Faso, la structure du ménage, le statut de présence des parents, le statut d'occupation du chef de ménage et les caractéristiques d'ordres géographiques influencent la probabilité de travail des enfants. Au Mali, le sexe de l'enfant serait un facteur déterminant. De plus, la structure des ménages, le statut de présence des parents, mais aussi, et à la différence du Burkina Faso, le statut de scolarisation. S'agissant du cas de la Côte d'Ivoire, il se remarque que les facteurs influents sont bien plus nombreux. En effet, hormis l'ensemble des facteurs précités pour le Burkina Faso et le Mali, il faudrait ajouter le facteur âge et le niveau de pauvreté.

Dans une perspective plus généralisée, il faut noter que les enfants burkinabés sont ceux qui ont plus de chance de travailler ou d'être actifs (probabilité marginale prédite égale à 0,57). Ils sont suivis des enfants maliens (0,52), les enfants ivoiriens étant ceux qui ont relativement moins de chance de travailler, avec tout de même une probabilité de 0,43.

⁵⁰ Notamment le Chapitre II.

⁵¹ Ou encore, à 90% pour les cas les plus extrêmes.

⁵² Du point de vue des critères d'adéquation du modèle aux données, du test de Hosmer & Lemeshow et du linktest de Prégibon.

⁵³ Cette variable traduit la présence du père et / ou de la mère.

Tableau 23 : Estimations logistiques des modèles explicatifs du travail des enfants au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali

Variable dépendante : Probabilité pour un enfant d'être actif	Coefficients			Effets Marginaux					
	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali			
Caractéristiques de l'enfant									
Classe d'âges – 10-14 ans ¹	-0,18824397	-0,35340517**	-0,25542939	-0,0460312	-0,0868629	-0,0634526			
Sexe – Garçon ¹	-0,13509387	-0,95624001***	-0,79903657***	-0,0331306	-0,2315907	-0,195634			
Scolarisation récente – Non scolarisé	-0,12565074	0,70421997***	0,30890262*	-0,0308923	0,1719858	0,0769266			
Environnement familial									
Effectif 0 – 5 ans	-0,02273907	0,14831973***	-0,07387148	-0,0055843	0,0362531	-0,0184245			
Effectif 6 – 14 ans	0,02581281	-0,14636611***	0,10327786*	0,0063391	-0,0357756	0,0257588			
Effectif 15 – 17 ans	-0,40011104***	-0,051044	0,40413464***	-0,0982597	-0,0124764	0,1007962			
Effectif 18 – 54 ans	-0,04018604	-0,03932978	-0,01619053	-0,0098689	-0,0096132	-0,0040381			
Effectif 55 ans et plus	-0,01043661	-0,11265297	-0,24638496**	-0,002563	-0,0275352	-0,0614515			
Enfants vivant seulement avec son père ¹	-0,25108067	-0,10196381	0,95441021**	-0,0623125	-0,0247432	0,218497			
Enfants vivant seulement avec sa mère ¹	-0,08057885	-0,17297256	-0,36643886	-0,0198636	-0,0418179	-0,0912262			
Enfants ne vivant ni avec le père ni avec la mère ¹	-0,576598**	-0,08768108	0,20637306	-0,1430802	-0,0213456	0,0511483			
Niveau de pauvreté (privation)	-0,14616304	0,33316953**	-0,28700239	-0,0358949	0,081435	-0,071582			
Caractéristiques du chef de ménage									
Agriculture ¹	-0,81762104**	0,12261946	-1,1022522**	-0,1841683	0,0297162	-0,2470048			
Salarié ¹		-1,1428165***	-0,85535977		-0,239483	-0,2056146			
Profession libérale ¹	-0,45229023**	-0,3139835**	-0,18669654	-0,1118646	-0,0754177	-0,0466287			
Autres emplois ¹	-0,11756887	0,07709319	-0,02755786	-0,029045	0,0189317	-0,0068766			
Chômeur/Inactifs ¹	-0,55563929**	0,03204253	0,22936953	-0,1378341	0,0078439	0,0568759			
Caractéristiques géographiques									
Strate (1) ¹	0,66893935***	0,02056403	0,15812312	0,1629442	0,0050307	0,0394201			
Strate (2) ¹	0,57005308**	-0,78341276***	0,43107317*	0,1370612	-0,1833238	0,1065558			
Constante	1,2664058**	1,2961146***	0,78485283						
Eléments de qualité du modèle	X² Significativité²	LR Chi2	Nombre d'obs.	AIC	BIC	% de bon classement	Sensitivité	Spécificité	Aire sous la courbe ROC
Burkina Faso	49,19 (0,000)	50,85 (0,000)	692	935,245	1021,497	63%	71%	52%	0,65
Côte d'Ivoire	168,43 (0,000)	215,565 (0,000)	1378	1712,719	1817,286	69%	56%	79%	0,73
Mali	63,50 (0,000)	71,685 (0,000)	702	940,3766	1031,455	63%	66%	60%	0,68

Indications : *** Significatif à 1% ; ** Significatif à 5% ; * Significatif à 10%. (1) : variables binaires ; (2) : au sens de Wald.

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants, estimation sous Stata*

Influence des caractéristiques de l'enfant

L'effet de l'âge : au Burkina Faso et au Mali, la classe d'âges d'appartenance n'est pas un facteur déterminant de la probabilité de participation à la force du travail chez les enfants. Toutefois, elle l'est dans le cas de la Côte d'Ivoire. Dans ce dernier pays, la propension des enfants à faire partie de la main-d'œuvre croît avec l'âge, toute chose étant égale par ailleurs. Ceci peut être expliqué par la nature bien souvent physique du travail, notamment dans le secteur agricole, qui implique que l'enfant, au fur et à mesure qu'il prend de l'âge, soit d'avantage sollicité. Ainsi, il apparaît que dans ce dernier pays que les enfants âgés de 10 à 14 ans ont moins de chance de travailler que ceux appartenant à la classe des 15-17 ans. En effet, la probabilité qu'un enfant de 10 à 14 ans effectue un travail est de 8,7% inférieure à celle des enfants de plus de 14 ans.

L'effet du sexe : Contrairement au Burkina Faso où il n'est pas significatif, le sexe semble jouer un rôle important dans la détermination de la probabilité pour un enfant d'être actif en Côte d'Ivoire et au Mali. Dans ces deux pays, la propension de participation des garçons à la force de travail est significativement moins importante que celle des filles. Ceci peut être expliqué par la préférence des parents pour une scolarisation des garçons, les filles se retrouvant majoritairement dans les activités agricoles et surtout domestiques. Aussi, un garçon a 23,2% (respectivement 19,6%) de chance de moins qu'une fille de travailler, toute chose étant égale par ailleurs, dans ces deux pays respectifs (Côte d'Ivoire et Mali).

L'effet du statut de scolarisation : le fait que l'enfant ait été récemment scolarisé ou pas n'est pas déterminant au Burkina Faso, mais l'est au Mali et surtout en Côte d'Ivoire. Dans ce dernier pays, un enfant non scolarisé a 17,2% de chance de plus d'effectuer une activité qu'un enfant scolarisé. Au Mali, ce différentiel de chance se réduit à 7,7%. L'école peut ainsi jouer un rôle dans la lutte contre certaines formes de travail des enfants.

Influence des caractéristiques des ménages et du chef de ménage

L'effet de la structure du ménage : la structure ou la composition du ménage influence la propension à travailler dans les trois (03) pays faisant l'objet de l'étude, mais à des niveaux différents. L'attitude des parents en matière d'implication des enfants dans la force de travail est donc corrélée à la structure par âge du ménage. Ainsi, le nombre d'enfants en bas âge (de 0 à 5 ans) évolue positivement avec la propension de travail des enfants en Côte d'Ivoire alors qu'il n'est pas significatif dans les deux (02) autres pays. De plus, en Côte d'Ivoire et au Mali, l'augmentation du nombre d'enfants d'âges scolarisables (de 6 à 14 ans) se répercute de façon contradictoire sur la propension des enfants à travailler alors qu'elle est sans influence

significative au Burkina Faso. En fait, cette augmentation (d'une unité) entraîne une baisse de 3,6% (respectivement une hausse de 2,6%) de la propension à travailler d'un enfant en Côte d'Ivoire (respectivement au Mali). Quant au nombre d'enfants âgés entre 15 et 17 ans, il est significatif au Burkina Faso et au Mali et sa variation d'une unité entraîne également des effets inverses : une diminution de 9,8% de la propension à travailler au Burkina Faso alors qu'au Mali, c'est une augmentation de 10,1% de cette même propension qui en résulte. Par ailleurs, le nombre de personnes en âge de travailler n'influence pas significativement la propension à travailler des enfants. Ceci peut être expliqué par une attitude non altruiste des parents qui privilégieraient la maximisation de l'utilité à court terme qu'ils peuvent tirer des enfants en les faisant travailler. Enfin, le nombre de personnes en âges avancés peut également influencer sur la propension des enfants à travailler. En effet, c'est le cas au Mali où une augmentation unitaire de ce nombre diminue la propension des enfants à travailler de 6,1 points. Une explication possible serait que les personnes âgées, du fait de leur expérience, inciteraient les parents directs de l'enfant à orienter ce dernier vers l'école plutôt que vers une occupation immédiate qui lui serait, à long terme préjudiciable, puisque revenant à le condamner l'enfant à un travail dont les gains seraient à termes, insuffisants pour le bien être de toute la famille.

L'effet du statut de présence des parents : Au Mali, un enfant vivant seulement avec son père a plus de chance (21,8% de plus) de travailler qu'un enfant vivant avec ses deux (02) parents. Au Burkina Faso, un enfant qui ne vit ni avec son père, ni avec sa mère, a 14,3% de chance de moins, de travailler comparativement à un enfant vivant avec ses deux (02) parents. Le fait de vivre avec un des deux parents (ou même avec les deux) n'épargne donc en rien, l'enfant, quant à ses chances de travailler. Ce résultat renforce le constat fait à propos de la non significativité de la variable "lien de parenté de l'enfant". Il montre aussi que le fait de lier travail des enfants et migration ou mobilité de ceux-ci, serait extrêmement réducteur de ce phénomène qui paraît bien plus généralisé dans les sociétés étudiées.

L'effet du niveau de pauvreté du ménage : le lien entre pauvreté et prévalence du travail des enfants semble contredit dans les cas du Burkina Faso et du Mali. Dans ces deux (02) pays, il existe une relation négative entre le niveau de privation et la propension de l'enfant à travailler. Toutefois, les coefficients relatifs à cette variable ne sont pas significatifs pour ces deux pays. En revanche, le lien est significatif pour le cas de la Côte d'Ivoire et va dans le sens de l'axiome de luxe puisque la probabilité de travail des enfants augmente à mesure que le niveau de privation de leur ménage d'appartenance s'élève. En effet, l'augmentation de l'indice multidimensionnel de pauvreté d'un (1) point de pourcentage, se traduit par la hausse de la propension des enfants à travailler de 8,1%. Ce résultat semble confirmer en Côte d'Ivoire,

l'hypothèse traditionnelle selon laquelle la pauvreté des ménages serait une cause majeure du travail des enfants (Basu & Van, 1998).

L'influence de la source principale de revenu du chef de ménage : Au Burkina Faso et au Mali, le fait pour un enfant d'être dans un ménage dont le chef tire la principale source de revenus de l'agriculture diminue ses chances de travailler de 18,4% (Burkina) et de 24,7% (Mali). Ce résultat pourrait montrer que contrairement à certaines idées reçues, le secteur agricole n'est pas le seul "domaine réservé" du travail des enfants. En Côte d'Ivoire, le fait pour un enfant de vivre dans un ménage dont le chef tire le revenu principal d'un travail salarié, diminue ses chances de travailler de 23,9%. Cette diminution relative de la propension à travailler des enfants prévaut également pour ceux dont le chef de ménage exerce une profession libérale, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Enfin, pour le seul cas du Burkina Faso, il faut souligner que le fait pour un enfant, d'être dans un ménage dont le chef est inactif diminue ses chances de travailler de 13,8%. Ce résultat qui semble étonnant, à première vue, pourrait aisément s'expliquer : il se pourrait, en effet, que le parent qui se retrouve au chômage, et donc qui ne travaille pas, aura moralement du mal, à imposer à son enfant de travailler alors que ce devait être l'inverse (c'est lui qui devrait travailler).

Influence des caractéristiques géographiques

Le facteur géographique est saisi à travers les strates constituées pour les besoins de l'enquête. Ces strates n'ont pas été constituées sur des critères analogues⁵⁴, mais leur prise en considération permet de mieux expliquer le phénomène du travail des enfants. Ceci est dû au fait que les critères de discrimination (intensité d'émigration des enfants et de culture cacaoyère) retenus pour la construction de ces strates, permettent de procéder à une classification qui est intimement liée au degré de prévalence du travail des enfants. Contrairement au Mali où ce facteur géo localisateur n'est pas très déterminant, le Burkina enregistre une hausse relative de la propension à travailler des enfants des zones de faible (16,3% de chance de plus) et de moyenne (13,7% de chance de plus) intensité d'émigration vers la Côte d'Ivoire et le Ghana, relativement aux enfants habitant des zones de forte émigration. Cela pourrait être expliqué par le faible exode des enfants, ce qui rendrait ainsi beaucoup plus disponible leur force de travail. Par ailleurs, le fait que les enfants vivent habituellement dans leur ménage d'origine augmente les charges du ménage et augmente, par conséquent, leur propension à travailler afin de contribuer aux besoins grandissants du ménage. En Côte d'Ivoire,

⁵⁴ Se référer à la spécification du modèle (quatrième groupe de variables explicatives).

l'analyse fait ressortir que les enfants habitant les zones de faible ou moyenne production cacaoyère, ont moins de chance de travailler (18,3% de chance de moins) que les enfants issus des zones de forte production cacaoyère. Aussi, le protocole Harkin & Engel trouve tout son sens puisque l'on voit, de ce fait, que le fait pour un enfant issu d'un ménage agricole, d'être implanté dans une zone de production cacaoyère, augmente relativement sa probabilité d'exposition au travail non léger.

IV.2 Estimation des choix de participation des enfants aux différentes activités

IV.2.1 Choix et justification du modèle

Les enfants faisant l'objet de cette étude allouent essentiellement leur temps de travail aux activités agricoles, économiques et au travail domestique. Il est important de préciser qu'ils peuvent exercer plusieurs de ces activités de façon parallèle⁵⁵. Aussi, serait-il intéressant de s'intéresser à chacune d'entre elles en relevant d'éventuelles spécificités de même que des interrelations entre les décisions de participation. En outre, une estimation séparée suivant un modèle logistique pour chaque activité ne paraît pas adaptée, car les trois (03) équations estimant chacune la probabilité de participation à chacune de ces trois (03) activités pourraient être corrélées. En effet, en estimant indépendamment les décisions de participation aux différentes activités, le risque d'obtenir des coefficients biaisés est réel puisqu'il peut exister une simultanéité de ces décisions. Pour prendre en compte cette simultanéité qui induit des risques d'endogénéité (Wolff, 2004; Wooldridge, 2002), l'estimation par la méthode du maximum de vraisemblance, d'un modèle à plusieurs variables dépendantes (le probit multivarié), plutôt que de trois (03) modèles probit (ou logit) indépendants est généralement adoptée (Cappellari & Jenkins, 2003). Ce modèle multivarié est donc mieux adapté à l'estimation des finalités d'allocation du temps des enfants, comparativement aux modèles traditionnels du fait d'une probable concurrence postulée entre les événements.

IV.2.2 Spécification du modèle

Formellement, il sera estimé de façon simultanée, trois (03) probit binaire, pour chacun des trois (03) pays faisant l'objet de l'étude.

La décision d'allocation du temps à l'une ou l'autre de ces activités dépendra de plusieurs facteurs tels que généralement définis dans le modèle global des déterminants du travail des

⁵⁵ Cf. Chapitre II.

enfants (Cf. section précédente). Soit Y_{im} la variable d'intérêt observable (binaire) spécifiant la participation ou non de l'enfant i à l'activité m . Le système d'équations suivant est obtenu :

$$(S_1) Y_{im} = 1 \text{ si l'enfant participe à l'activité } m ; 0 \text{ sinon, avec } m = \{1,2,3\}$$

Notes : $i = \{1,2,3, \dots, N\}$ avec $N = \text{nombre d'enfant}$

$m = 1 \rightarrow \text{Activités agricoles ;}$

$m = 2 \rightarrow \text{Activités économiques autres qu'agricoles ;}$

$m = 3 \rightarrow \text{Activités domestiques.}$

Chaque variable d'intérêt Y_{im} dépend d'une variable Y_{im}^* non observable (variable latente), directement liées aux variables exogènes correspondant, a priori, à celles du modèle global.

La nouvelle spécification donne ainsi :

$$(S_2) Y_{im} = \begin{cases} 1 & \text{si } Y_{im}^* > 0 \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

$$\text{avec } Y_{im}^* = \beta'_m X_{im} + \epsilon_{im}, \quad m = 1, \dots, 3.$$

Les ϵ_{im} , $m = 1, \dots, 3$ sont les résidus des équations traduisant la participation (ou non) aux trois activités pour l'individu i . Ils englobent d'éventuelles erreurs de mesure, d'échantillonnages et de spécification (Green, 2002). Ces erreurs sont distribuées de façon conjointe suivant une loi normale trivariée d'espérance nulle et de matrice de variance-covariance, Σ :

$$\epsilon_{im}, m = 1, \dots, 3 \rightarrow \mathcal{N}(0, \Sigma)$$

Σ est une matrice symétrique de dimension (3×3) ayant la valeur 1 sur sa diagonale principale, et partout ailleurs, les coefficients de corrélation $\rho_{ij} = \rho_{ji}$ entre les termes d'erreurs des différentes équations de décision estimées. En cas d'indépendance de ces décisions, ces coefficients sont nuls. Par contre, ils sont significativement différents de zéro si lesdites décisions sont interdépendantes.

Les X_{im} sont les vecteurs contenant les variables explicatives du choix de participation des enfants à chacune des activités. Ces variables ne sont pas forcément les mêmes pour chacun des trois (03) secteurs considérés. En effet, seules les variables significatives et / ou qui améliorent la significativité du modèle explicatif global présenté dans la section précédente ont été prises en considération. Le critère de contribution à la consistance du modèle a été également retenu dans le choix de ces variables. Elles sont, en outre, relatives en général, à l'enfant, au chef de ménage ou aux caractéristiques géo localisant.

IV.2.3 La méthode de simulation du maximum de vraisemblance (SML)

La fonction de vraisemblance (fonction de distribution cumulative normale trivariée) pour N observations est donnée par :

$$L = \sum_1^N \log \varphi_3(u_i; \Omega)$$

où φ_3 est la fonction de densité d'une loi normale multivariée (à trois variables) avec les arguments u_i et Ω :

Note : $u_i = (K_{i1}\beta'_1 X_{i1}, K_{i2}\beta'_2 X_{i2}, K_{i3}\beta'_3 X_{i3})$ avec $K_{ik} = 2Y_{ik} - 1, k = 1, \dots, 3$ pour chaque i .

La matrice Ω est constituée par les éléments (Ω_{ij}) tels que :

$$\begin{aligned} \Omega_{ij} &= 1 \text{ pour } j = 1, \dots, 4 ; \Omega_{21} = \Omega_{12} = K_{i1}K_{i2}\rho_{21} \\ \Omega_{31} = \Omega_{13} &= K_{i1}K_{i3}\rho_{31} ; \Omega_{32} = \Omega_{23} = K_{i2}K_{i3}\rho_{32} \end{aligned}$$

La résolution du système S_2 (de trois équations) se fait donc à travers la maximisation de la fonction de vraisemblance définie ci-dessous. Cette maximisation se fait suivant une méthode de simulation des distributions normales multivariées.

La présente étude optera pour le simulateur Geweke-Hajivassiliou-Keane (GHK)⁵⁶, programmé par Cappellari et Jenkins (2003)⁵⁷. Par ailleurs, le principe du simulateur GHK est basé sur la possibilité d'exprimer la fonction de densité d'une distribution normale multivariée comme un produit séquentiel de probabilités conditionnelles univariées (d'une distribution normale).

Dans ce cas précis (trois variables dépendantes), il sera obtenu huit (08) probabilités conjointes (2^3 possibilités) correspondant aux différentes combinaisons possibles de "réussite" ($Y_{im} = 1$) et d'"échec" ($Y_{im} = 0$) pour les trois activités dont l'étude veut estimer la probabilité du choix de participation. En effet, sachant que la combinaison des trois (03) possibilités d'allocation de leur temps de travail par les enfants génère sept (07) stratégies possibles et une option supplémentaire consistant à n'exercer aucune de ces trois (03) activités (enfant "oisif"), il sera nécessaire de déterminer huit⁵⁸ (08) contributions à la vraisemblance. Il faut noter que les résultats obtenus sont dépendants du nombre de tirages aléatoires (*random draws*) utilisé pour le calcul de la fonction simulée de vraisemblance. Ce nombre doit être au moins égal à la racine carrée de la taille de l'échantillon étudié (Cappellari & Jenkins, 2003).

⁵⁶ Cf. Borsch et al. (1992), Borsch & Hajivassiliou (1993), Keane (1994), et Hajivassiliou & Ruud (1994).

⁵⁷ Programme *mvprobit* de Stata 10.0.

⁵⁸ Voir Tableau 37.

Aussi, le choix d'une cinquantaine (50) de tirages aléatoires pour les trois (03) pays faisant l'objet de la présente étude permettra d'avoir une estimation fiable des paramètres.

IV.2.4 Interprétation et discussion des résultats d'estimations

Les résultats de l'estimation (Tableau 34, Tableau 35 Tableau 36 en annexe ; Tableau 24) confirment et justifient l'utilisation d'un modèle multivarié.

En effet, les tests du ratio de vraisemblance (LR tests) indiquent que les différents coefficients de corrélation entre les termes d'erreurs de chacune des équations estimées, sont significativement non nuls dans les trois (03) pays, ce qui montre que les décisions de participation aux trois (03) différentes activités sont dépendantes les unes des autres. Aussi, les choix de participation à une des trois (03) activités ne dépendent pas uniquement des attributs propres à chacune d'elles, mais aussi de l'existence d'autres options (activités)⁵⁹. En clair, les décisions de participation et les différentes combinaisons provenant de ces décisions, relèvent d'une procédure sélective.

Par ailleurs, ces coefficients sont tous positifs, ce qui montre que les variables inobservées influençant la participation de l'enfant aux activités agricoles sont positivement corrélées avec les caractéristiques inobservées qui influencent de leur côté, la participation aux activités économiques de même qu'aux activités domestiques.

Par ailleurs, le signe positif des coefficients de corrélation entre les résidus des équations estimées pour les trois (03) pays, indique que quel que soit le pays considéré, la probabilité pour un enfant de participer aux activités agricoles influence positivement celle qu'un enfant a de travailler dans le secteur des activités économiques de même que la probabilité de participation de l'enfant aux activités domestiques. La transitivité étant de mise (les raisonnements inverse prévalent également), il est donc possible de conclure à liens de complémentarité entre ces trois (03) types d'activité.

Analyse des variables d'influence sur les participations sectorielles

Les différentes variables significatives précédemment identifiées n'agissent pas de la même façon selon le secteur considéré et le pays concerné. En effet, du point de vue des déterminants du travail des enfants dans chaque secteur, les résultats du modèle global sont, en général, retrouvés. Toutefois, il faut noter certaines différences significatives qui font ressortir une certaine spécificité pour chaque pays.

⁵⁹ L'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes (IANP) est ainsi levée.

Burkina Faso

L'analyse sectorielle montre qu'au Burkina Faso (Tableau 24), le sexe de l'enfant ne détermine pas sa propension à travailler dans le secteur agricole alors qu'il influence la probabilité de travail de l'enfant dans les secteurs économiques et domestiques. Dans ces deux (02) derniers secteurs, les jeunes garçons ont moins de chance d'être actifs, comparativement à leurs jeunes sœurs. Par ailleurs, la structure familiale est quelque peu déterminante dans les secteurs agricoles et domestiques, mais sans grande influence dans le secteur des activités économiques. Enfin, la localisation géographique ne semble jouer un rôle que dans le secteur agricole. En effet, à l'image des résultats obtenus dans l'analyse intersectorielle, les enfants habitant les zones de faible ou moyenne intensité d'émigration ont plus de chance de travailler que ceux vivant dans les zones de forte émigration. Les caractéristiques de l'enfant sont peu déterminantes dans sa propension à s'adonner à une activité agricole, ce qui n'est pas le cas concernant le secteur des activités économiques et celui des activités domestiques.

Tableau 24 : Estimations simultanées des probabilités de participations : cas du Burkina Faso

	Activités agricoles		Activités économiques		Activités domestiques	
	Coefficient	ET	Coefficient	ET	Coefficient	ET
Caractéristiques de l'enfant						
Sexe – Garçon ¹			-0,38289954***	0,1214	-0,74573837***	
Environnement familial						
Effectif 0 – 5 ans	0,02244777	0,0384	-0,03290655	0,0519	0,01376145	0,0703
Effectif 6 – 14 ans	-0,02567761	0,0303	0,04979837	0,0397	0,03206008	0,0416
Effectif 15 – 17 ans	-0,10251695*	0,0557	0,01641181	0,0812	-0,13573402**	0,0315
Effectif 18 – 54 ans	0,00896765	0,0333	-0,02190073	0,0447	-0,03942107	0,0604
Effectif 55 ans et plus	-0,01133745	0,0545	-0,08475594	0,0776	0,01752499	0,0342
Enfants vivant seulement avec son père	-0,02717956	0,2020	-0,44997152	0,3428	-0,15982065	0,0563
Enfants vivant seulement avec sa mère	0,15270338	0,1558	0,10208101	0,1999	0,12077887	0,2136
Enfants ne vivant ni avec le père ni avec la mère	-0,3276692**	0,1479	-0,03156096	0,2129	-0,31789571**	0,1606
Caractéristiques du chef de ménage						
Agriculture	-0,08111871	0,1759	-,3731268	0,2373	-0,04350627	0,1494
Salarié ¹	0,06571765	0,4504	-3,5573133***	0,2475	0,43930779	0,1735
Profession libérale ¹	-0,13835839	0,1115	-0,04084934	0,1452	-0,19024885	0,4807
Autres emplois ¹	-0,04395662	0,1869	-0,01689091	0,2736	-0,1957326	0,1166
Chômeur/Inactifs ¹	-0,2070314	0,1386	0,01297843	0,1931	-0,22193613	0,2014
Caractéristiques géographiques						
Strate (1) ¹	0,3667059***	0,1405	-0,13141987	0,1787	0,07045748	0,1430
Strate (2) ¹	0,31127917**	0,1494	-0,21585697	0,1922	0,18377327	0,1468
Constante	0,00912378	0,2476	-0,63332093*	0,3293	0,36437125	0,1552
Coefficients de corrélations (LR test)						
	$\rho_{21} = 0,6812153***$					
	$\rho_{31} = 0,9313532***$		$\rho_{32} = 0,5796522***$			

(i) LR Test $X^2(3)$: 451,865 (0,000) ; (ii) AIC = 1930,727 ; (iii) BIC = 2173,132

Indications : ET : Ecart-type ; *** Significatif à 1% ; ** Significatif à 5% ; * Significatif à 10% ; (iv) variables binaires,

Source : TULANE-ENSEA, 2009, Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants, estimation sous Stata

Côte d'Ivoire

S'agissant de la Côte d'Ivoire, l'analyse du Tableau 34 (en annexe) montre l'ensemble des variables influençant le comportement des enfants en termes de participation aux différentes activités étudiées. Le sexe et l'âge de l'enfant influencent de la même façon (même signe même si ce n'est pas la même intensité) leur propension à travailler dans les trois (03) secteurs. Ainsi, les garçons (respectivement les 10-14 ans) ont-ils moins de chance de travailler que les filles (respectivement le 15-17 ans). La pauvreté semble influencer positivement la prévalence du travail des enfants dans les trois (03) secteurs, mais seul le secteur agricole semble impacté significativement par cet indicateur de bien-être. Par ailleurs, les enfants habitant les zones de moyenne intensité de production cacaoyère ont moins de chance de travailler, comparativement aux enfants vivant dans les zones de forte production de cacao, et ceci, dans les trois (03) secteurs.

Mali

Au Mali (Tableau 35 en annexe), le sexe de l'enfant joue un rôle important dans sa propension à participer aux activités économiques contrairement aux autres types d'activités, à l'image du Burkina Faso. Les enfants âgés de 10 à 14 ans ont moins de chance de travailler que ceux ayant plus de 14 ans, et ce, dans les trois (03) secteurs étudiés. Par ailleurs, la scolarisation ne semble n'avoir aucun rôle dans la détermination de la probabilité de participation des enfants aux différentes activités. Ce résultat qui semble contradictoire peut s'expliquer : en effet, la significativité de cette variable dans le modèle global est assez limitée (10% de seuil d'erreur). Il en est de même pour la localisation géographique qui ne semble influencer significativement (au moins à 5%) la propension des enfants à travailler que dans le secteur agricole. En effet, le fait pour un enfant d'habiter dans une zone de faible ou de moyenne intensité d'émigration augmente ses chances de travailler dans le secteur agricole.

Synthèse : Il apparaît que l'âge (Côte d'Ivoire, Mali), le sexe et la localisation géographique sont les facteurs qui semblent les plus déterminants quant à la participation au secteur d'activités dans les trois (03) pays. La pauvreté n'est décisive, par contre, qu'en Côte d'Ivoire.

Analyse des probabilités marginales de participation

Le Tableau 36 (en annexe) indique les différentes propensions marginales de participation aux trois (03) activités. Les enfants ont à peu près une chance sur deux de travailler dans les secteurs agricoles et domestiques au Mali, la propension marginale à travailler dans le secteur économique n'étant que de 0,12. En Côte d'Ivoire, c'est à peu près la même chose qui est

observée, avec toutefois, des degrés (de probabilité) plus faibles en ce qui concerne les secteurs agricole et domestique (près de 0,36). Ainsi, un enfant ivoirien a en particulier une chance sur trois de travailler dans les secteurs agricoles et domestiques. La situation du Burkina est un peu plus déséquilibrée en faveur du secteur agricole pour lequel les enfants ont plus d'une chance sur deux de travailler. Ce secteur est suivi par les activités domestiques (0,42), les activités économiques autres qu'agricoles venant en troisième position (0,09).

Analyse des probabilités prédites de participation

S'agissant des interrelations entre les différentes activités effectuées par les enfants, il s'avère, en analysant les probabilités prédites (ou jointes) (Tableau 37 en annexe), que les dépendances et les interrelations constatées entre les décisions de participation à l'aide des tests du ratio de vraisemblance se justifient dans les trois (03) pays, mais aussi, que des dissemblances significatives existent entre eux. En effet, au Burkina Faso, un enfant a plus de chance de travailler exclusivement dans le secteur agricole (0,43) et domestique (0,34). Les chances pour qu'il participe à la fois à des activités agricoles et domestiques sont de 0,30. Il a très peu de chance de participer exclusivement à des activités économiques (0,02) ou encore de juguler activités économiques et agricoles seules (0,009). S'agissant d'une participation concomitante aux trois (03) types d'activités, ses chances sont seulement de 0,074. Quant à la Côte d'Ivoire et au Mali, c'est dans le travail domestique que les chances d'une participation exclusive sont les plus grandes (0,26 en Côte d'Ivoire, 0,38 au Mali). Ensuite vient le secteur des activités agricoles et une participation concomitante aux travaux agricoles et domestiques.

S'agissant d'une participation simultanée aux trois (03) types d'activités, il apparaît que les chances sont bien plus grandes pour les enfants de ces deux pays, comparativement au cas des enfants Burkinabés (0,07). Elles sont en effet, de 0,11 pour ces deux (02) pays (Côte d'Ivoire et Mali). Pour ce dernier pays (Mali), les enfants n'ont aucune chance de travailler exclusivement dans les secteurs agricoles et économiques. Enfin, la probabilité pour les enfants de ne participer à aucune des trois (03) activités est plus forte en Côte d'Ivoire (0,55). Ce pays est suivi par le Mali (0,48) et le Burkina Faso (0,43). Ces résultats sont conformes à ceux attendus, la prévalence du travail des enfants étant plus élevée au Burkina Faso, suivi du Mali et de la Côte d'Ivoire.

Analyse des probabilités conditionnelles de participation

Dans cette section, l'analyse s'établira dans une optique comparative entre le groupe des activités économiques (agricultures et activités économiques autres qu'agricoles) et le travail

domestique (Tableau 38 en annexe). Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, la probabilité pour un enfant d'être actif dans le secteur des activités domestiques sachant qu'il s'adonne a priori à une activité agricole ou économique (autre qu'agricole) est de 0,73 (Burkina Faso) et de 0,78 (Côte d'Ivoire). Au Mali, cette probabilité est bien plus élevée. En effet, dans ce dernier pays, la chance pour un enfant d'être occupé dans les activités domestiques alors qu'il l'est déjà dans une activité économique est de 0,95. A l'inverse, les propensions pour les enfants d'être occupés dans le groupe des activités économiques sachant qu'ils sont déjà actifs dans les activités domestiques sont beaucoup plus équilibrées dans les trois (03) pays. Toutefois, le groupe Burkina Faso – Mali se distingue quelque peu de la Côte d'Ivoire. Cette probabilité conditionnelle est, en effet, de 0,94 pour le Mali et de 0,92 pour le Burkina Faso alors que les enfants ivoiriens ont à ce niveau des chances relativement moindres (0,86).

En général, les distributions conditionnelles font ressortir des propensions conditionnelles assez élevées, ce qui montre que des effets d'entraînement existent bel et bien du point de vue de la participation aux activités inhérentes aux différents secteurs. Cela confirme et renforce l'hypothèse de dépendance entre les décisions de participation à chacune de ces activités en même temps qu'il certifie les liens de complémentarité entre celles-ci.

IV.3 Facteurs explicatifs des pires formes de travail : mise en œuvre d'un modèle séquentiel

IV.3.1 Explication de la démarche analytique

L'objet de cette section est de procéder à une explication sur des bases empiriques, de la typologie des enfants travailleurs non légers suivant qu'ils effectuent ou pas, un travail sous les pires formes.

Pour ce faire, il faudra procéder à une stratification séquentielle de la population d'étude afin de tenir compte des états successifs qui prévalent à la classification sur des bases de pires formes de travail. Le Graphique 18 (en annexe) montre l'"arbre de décision obtenu" et fait ressortir les différents niveaux de séquences. Les chances pour un enfant d'effectuer un travail sous les pires formes vont en grandissant, en descendant de l'arbre⁶⁰ (du haut vers le bas). L'étude s'intéresse particulièrement au dernier niveau et tentera d'identifier les facteurs qui favorisent les pires formes de travail des enfants dans les trois (03) pays. A chaque nœud de l'arbre, la "décision" de participation est estimée selon un modèle logistique. Cela revient donc à estimer des modèles

⁶⁰ De (1) à (4).

logistiques en tenant compte des biais de sélection introduits par la décomposition de la population en sous-groupes agencés de manière séquentielle (Gourieroux, 1989)⁶¹.

IV.3.2 Interprétation et discussion des résultats

Le Tableau 39 (en annexe) synthétise les résultats obtenus sur le dernier niveau des séquences précédemment définies. Il porte sur les facteurs explicatifs des pires formes de travail des enfants en tenant compte des effets induits par les différentes transitions constatées.

A travers l'analyse des variables significatives, plusieurs enseignements peuvent être tirés. Les plus importants sont les suivants :

- Au Burkina Faso, les enfants dont les parents tirent principalement leur revenu d'un travail salarié ont 15 fois plus de chance d'être astreints à un travail sous ses pires formes (travail forcé). Ceci peut être expliqué par le fait que ces parents obligent leur enfant à travailler dans les champs, puisqu'ils n'ont pas assez de temps à consacrer aux activités champêtres, l'essentiel de leur revenu provenant d'autres types de travail. Par ailleurs, le phénomène des pires formes de travail serait beaucoup plus fréquent dans les zones de moyennes intensités d'émigration.
- En Côte d'Ivoire, les enfants âgés de 10 à 14 ans ont environ 45% de chance de moins d'être contraints aux pires formes de travail qui touchent surtout les 15-17 ans. Il en est de même pour les enfants vivant seulement avec leur mère. Par ailleurs, les enfants issus de ménages dont le revenu principal vient d'une profession libérale semblent moins exposés.
- Au Mali, le fait pour un enfant de ne vivre ni avec son père ni avec sa mère, le préserve des pires formes de travail. Par ailleurs, lorsque leurs parents tirent leur revenu principalement d'une profession libérale, les enfants ont moins de chance d'être soumis à aux pires formes de travail.

En clair, les facteurs explicatifs de l'exposition des enfants aux pires formes de travail ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. Par ailleurs, il apparaît que le niveau de pauvreté ne semble pas être une cause des pires formes de travail des enfants dans ces trois (03) pays. En effet, les ménages pauvres ne semblent pas être plus exposés à ces formes de travail comme le suggère la non significativité de la variable "classe de pauvreté" dans les trois (03) pays étudiés.

⁶¹ La procédure *seqlogit* sous *stata 10.0* sera utilisée (Maarten, 2007). Seule l'analyse du dernier niveau de nœud (identifiant les facteurs explicatifs des pires formes de travail des enfants) sera faite. Les résultats d'estimations sur les nœuds antérieurs sont mieux pris en compte dans les modèles logistiques globaux.

Conclusion générale : synthèse et recommandations

Synthèse globale...

Cette étude avait pour objectif global d'établir un état des lieux détaillé sur les conditions de travail des enfants issus des ménages agricoles. Le point sur les théories et travaux empiriques entourant la problématique du travail des enfants a permis de cerner les contours des questions qui ont été traitées par la suite.

L'analyse de la participation des enfants aux différentes activités économiques, et plus généralement de l'allocation de leur temps, a permis d'établir les faits stylisés du travail des enfants au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali. L'écrasante majorité des enfants issus des ménages agricoles est active. Le Burkina Faso et le Mali se distinguent de la Côte d'Ivoire, s'agissant des taux d'activités : plus de neuf enfants (respectivement huit enfants) sur dix travaillent dans ces deux premiers pays (respectivement en Côte d'Ivoire). Les secteurs d'activités concernés sont divers. L'agriculture vient en première position, occupant près d'un enfant sur huit (8) dans les trois pays. Ensuite vient le secteur des activités domestiques qui occupe à peu près la moitié des enfants. Le secteur des activités économiques autres qu'agricoles reste peu sollicité, avec toutefois, une relative prépondérance en Côte d'Ivoire où près d'un enfant sur trois y est actif.

La typologie qui s'en est suivie a permis d'aboutir à certains résultats essentiels. En fait, l'écrasante majorité des enfants travaille en violation des normes internationales telles qu'édictées par l'OIT. Le taux de non-conformité est particulièrement élevé au Burkina Faso (99%), la Côte d'Ivoire et le Mali n'étant toutefois pas bien loin (95%). La non-conformité des travaux pratiqués par les enfants est le plus souvent inhérente à la précocité des âges de début d'activité, mais aussi au caractère pénible, forcé ou obligatoire de ces travaux. Aussi, le taux d'enfants astreint aux pires formes de travail reste à des niveaux non négligeables : le Mali vient première position (un enfant sur cinq), suivi par la Côte d'Ivoire (19%) et le Burkina Faso (13%). Cependant, c'est surtout la dangerosité du travail que ce défaut de conformité met en évidence. Les fortes proportions d'enfants s'adonnant à des activités dangereuses sont révélatrices de cet état de fait : plus de 96% au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, et près de 87% au Mali.

L'essentiel de ces résultats a été soumis à une évaluation empirique par des méthodes économétriques. La mise en œuvre d'une série de modèles a permis de se rendre compte en ce qui concerne, en particulier, le travail non "léger", que la nationalité de l'enfant, sa perception

de l'éducation, son lieu de naissance et son lien de parenté, mais aussi le niveau d'instruction de ses parents, le sexe du chef de ménage et le mode décision sur les finances au sein du ménage n'impactent pas significativement la probabilité qu'un enfant a de travailler.

Au terme de cette étude, et au regard des résultats obtenus, il apparaît que les objectifs ont été globalement atteints. La pertinence des hypothèses de recherche a pu faire l'objet d'une évaluation a posteriori.

- Conformément à la première hypothèse que l'étude de l'ampleur et des caractéristiques du phénomène de travail des enfants dans les trois (03) pays, permet de procéder à posteriori à une classification en deux (02) groupes : la Côte d'Ivoire d'une part, et le groupe Burkina Faso - Mali, d'autre part. Ce résultat semble prévisible, car il obéit à la structure socioéconomique de ces pays qui fait ressortir, a priori, cette classification.
- Le niveau de pauvreté n'influence le travail (non léger) des enfants qu'en Côte d'Ivoire. Le sens de cette influence permet de confirmer l'axiome du luxe (Basu & Van, 1998) puisque les ménages pauvres semblent faire participer relativement plus leurs enfants à la force de travail. Toutefois, au Burkina Faso et au Mali, la pauvreté semble avoir un impact négatif sur la prévalence du travail des enfants. Ce résultat qui semble contredire l'axiome de luxe doit tout de même être fortement nuancé voir délaissé. En effet, la pauvreté ne joue pas dans ces deux (02) pays un rôle explicatif significatif du phénomène du travail des enfants. La deuxième hypothèse n'a donc pu être validée que pour le cas particulier de la Côte d'Ivoire.
- La propension d'un enfant à travailler ne dépend pas du niveau de scolarisation du chef de ménage. La troisième hypothèse n'est donc pas validée. Quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage, l'entrée précoce des enfants dans le marché de travail semble demeurer une donnée stable impactée par d'autres facteurs.
- Dans les trois pays, les choix de participation aux trois (03) types d'activités sont interdépendants. Ces décisions sont liées, des liens de complémentarité ayant pu être mis en évidence. La quatrième hypothèse est ainsi confirmée.

Plus globalement, il apparaît du point de vue des facteurs explicatifs du travail des enfants, que la réalité du travail des enfants est beaucoup plus étroitement lié aux normes socioculturelles au Burkina-Faso et au Mali alors qu'en Côte d'Ivoire, c'est surtout des facteurs économiques qui en sont la cause.

Apports et intérêt, perspectives...

Cette étude a permis d'aller au-delà de la question des pires formes de travail des enfants pour établir un schéma descriptif global suivant une approche nouvelle prenant en compte une certaine forme de travail domestique. Par ailleurs, cette étude a permis de nuancer certaines conclusions établies voir préétablies par les organismes internationaux s'occupant de la problématique du travail des enfants (OIT, Unicef, etc.) et qui tendent à s'universaliser, apparaissant hasardeuses dans le contexte socioéconomique particulier des pays d'Afrique subsaharienne, et particulièrement du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Mali. Le lien immédiat établi entre promotion de la scolarisation et réduction du travail des enfants, le rapprochement systématique fait entre pauvreté des ménages, mobilité des enfants et prévalence du travail infantile, ne semblent pas toujours prévaloir de façon indiscutable dans les études de cas de cette présente analyse. Le travail des enfants apparaît comme un phénomène relevant d'une logique socioéconomique propre aux sociétés africaines subsahariennes. En outre, les normes culturelles qui prévalent dans cette partie du monde prédisposent à certaine une tolérance envers certaines formes de travail des enfants, considérées comme des gages de socialisation et de responsabilisation des enfants.

Ces constats ouvrent ainsi de nouvelles perspectives d'analyse qui mériteraient d'être explorées. Par ailleurs, les effets de substitutions entre le travail des enfants et celui des adultes, qui peuvent influencer le comportement de ces derniers relativement à la décision de participation des enfants au travail, auraient pu mériter une analyse particulière.

... et recommandations

Au-delà des objectifs fixés, des éléments idoines de recommandations allant dans le sens d'une lutte ciblée et efficace contre le travail des enfants sous ces formes inacceptables se doivent d'être proposés. Ils s'adresseront essentiellement aux organismes nationaux ou internationaux qui œuvrent dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants sous ces formes insoutenables (ou inacceptables). En effet, chercher à mettre un terme au travail des enfants serait pour les organismes de lutte, une stratégie vouées à l'échec et la manifestation d'une incompréhension totale des sociétés subsahariennes⁶². Cette réalité est très manifeste au Burkina Faso et au Mali, où nombre de variables liées aux normes socioculturelles ont pu être mises en évidence dans l'explication du travail des enfants. Le travail des enfants relève d'une utilité certaine et participe à l'éducation de ceux-ci. Ce phénomène n'est donc pas forcément

⁶² On pourra même parler de "choc des civilisations".

un mal ou un frein à l'épanouissement de l'enfant. D'ailleurs, la plupart des enfants qui travaillent sont également scolarisés. Par conséquent, la scolarisation n'est pas le simple résultat d'un arbitrage d'avec le travail. Les organismes de lutte doivent donc faire la part des choses en intégrant les réalités anthropologiques et sociales des pays concernés à leur vision, afin d'adapter au mieux leur stratégies de lutte contre les formes de travail qui méritent réellement une lutte acharnée : les formes inacceptables de travail⁶³.

[R₁] Selon la FAO, 70% des enfants travailleurs sont issus des ménages agricoles. Aussi, les enfants sont beaucoup plus actifs dans les fermes et les plantations que dans les usines ou autres bureaux. Cette étude a, en outre, permis de noter que la prévalence du travail des enfants est sensiblement plus importante dans le monde agricole, en comparaison aux chiffres nationaux des trois (03) pays étudiés. Il est donc primordial que les organismes de lutte contre le travail des enfants surtout sous ses pires formes, dans ces trois (03) pays, multiplient leurs efforts dans le monde agricole en orientant prioritairement leurs actions sur les secteurs agricoles et domestique.

[R₂] Le fait pour les enfants de travailler ne semble pas gêner considérablement leur éducation. La scolarisation est donc loin d'être un substitut parfait au travail par rapport auquel, elle n'est d'ailleurs pas en concurrence. Miser sur la seule promotion de la scolarisation serait ainsi une stratégie vouée à l'échec. La politique de l'Education Pour Tous (EPT), à travers une éducation primaire obligatoire doit, en outre, continuer d'être promue. Toutefois, elle doit venir en complément à d'autres mesures visant à expliquer le bien-fondé pour les parents de ne pas exposer leurs enfants à certaines formes de travail pouvant être dommageables pour le bien-être et l'émancipation de leurs enfants.

[R₃] Le rôle de la pauvreté paraît assez limité pour les cas particuliers du Burkina Faso et du Mali. En fait, les normes sociales favorables à l'utilisation de la main d'œuvre enfantine jouent un rôle déterminant dans la mise au travail de ceux-ci. Il faudrait ainsi mettre un accent particulier sur la sensibilisation des populations en insistant sur l'utilité future, du point de vue de la maximisation de la satisfaction des ménages d'une scolarisation et / ou du "non travail" de l'enfant. En Côte d'Ivoire où le niveau de pauvreté influe significativement la propension des enfants à travailler, surtout dans les activités agricoles, il est nécessaire que des politiques visant à améliorer le bien-être des populations en milieux agricoles soient promues. Plus

⁶³ Voir le cadre conceptuel.

généralement, il apparaît que le travail des enfants dans l'agriculture est surtout lié aux systèmes de subsistance des ménages agricoles et à leur vulnérabilité économique. Créer d'autres sources de revenus pour les ménages réduirait la nécessité de faire travailler les enfants et permettrait à leur famille de les envoyer à l'école.

[R₄] La localisation géographique joue un rôle essentiel surtout au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Dans ce dernier pays, il apparaît que la prévalence du travail enfantine est plus forte dans les zones de forte intensité de culture cacaoyère. De plus, l'estimation séquentielle a permis de montrer, à travers l'effet croisé de la scolarisation et de la localisation, que les pires formes de travail sont plus présentes dans ces zones. Les conclusions tirées après la mise en marche du protocole Harkin & Engel sont ainsi confirmées. Des actions prioritaires doivent donc y être menées. Toutefois, l'ampleur du travail enfantine est aussi alarmante dans les autres régions. Il est donc nécessaire de concentrer les efforts déployés aussi bien dans les régions productrices de cacao que dans les zones hors production cacao. Au Mali et surtout au Burkina Faso, ce sont les zones de moyenne et de forte intensité d'émigration qui sont les plus concernées par le phénomène. Des actions prioritaires doivent donc y être menées par les organismes intéressés par la problématique du travail des enfants.

[R₅] Les facteurs explicatifs de l'exposition des enfants aux pires formes de travail ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. Les approches de lutte doivent s'adapter à chaque pays, les stratégies standards étant a priori vouées à l'échec. Les stratégies à privilégier doivent, en outre, mettre l'accent sur la sensibilisation des parents et l'adoption de mesures légales coercitives de lutte pour une éradication, somme toute, souhaitable.

Annexes

Annexe I : Estimation de l'indice multidimensionnel de pauvreté privative

Tableau 25 : Résultats d'estimation de l'indice multidimensionnelle de pauvreté privative

	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
	IPU	Contribution	IPU	Contribution	IPU	Contribution
Dimension 1 : valeur du logement						
Types de logement	0,7659	3,10	0,3106	4,47	0,7779	2,76
Statut de propriété	0,1172	3,81	0,1510	3,51	0,0375	1,74
Montant du loyer	0,3188	5,53	0,5353	4,12	0,4628	5,04
Nombre de chambre à coucher	0,4839	5,53	0,5191	4,19	0,4993	4,90
Dimension 2 : commodités du milieu de vie						
Source d'approvisionnement en eau	0,4446	3,52	0,4960	3,85	0,6779	2,21
Source d'énergie pour la cuisine	0,0103	0,46	0,0431	1,50	0,0007	0,04
Source d'éclairage	0,2865	3,50	0,3759	4,07	0,4378	3,03
Dimension 3 : possession de biens durables						
Possession d'une radio	0,2600	5,76	0,2698	5,66	0,1508	4,57
Possession d'une télévision	0,9551	0,72	0,6540	4,44	0,8741	1,88
Possession d'un téléphone	0,6661	4,45	0,7309	3,67	0,6574	4,42
Possession d'un réfrigérateur	0,9936	0,11	0,8974	1,55	0,9941	0,09
Possession d'un moyen de transport	0,1172	4,13	0,3072	5,80	0,1406	4,42
Dimension 4 : revenu						
Revenu annuel	0,5087	9,40	0,5586	8,33	0,5499	9,04
Recettes vente coton/cacao	0,3836	10,04	0,3869	9,41	0,2670	9,69
Recettes activités économiques	0,4763	9,65	0,5756	8,14	0,5201	9,34
Dimension 5 : possession d'actifs fonciers						
Superficie de terres possédée	0,4414	15,57	0,4935	13,89	0,5041	18,76
Superficie de terre cultivée	0,5029	14,91	0,5310	13,40	0,5400	18,07
Total (%)		100		100		100
Dimension 1 : Logement	0,2737	17,77	0,3049	16,28	0,2044	14,44
Dimension 2 : Commodités	0,1153	7,49	0,1764	9,42	0,0747	5,28
Dimension 3 : Biens durables	0,2335	15,16	0,2956	21,12	0,2176	15,38
Dimension 4 : Revenu	0,4481	29,10	0,4849	25,89	0,3971	28,06
Dimension 5 : Actifs fonciers	0,4695	30,48	0,5112	27,29	0,5211	36,83
Niveau agrégé (moyen) de privation		0,3080		0,3746		0,2830

Note : IPU : Indice de pauvreté unidimensionnel

Source : TULANE-ENSEA, 2009, Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants, estimation sous Stata

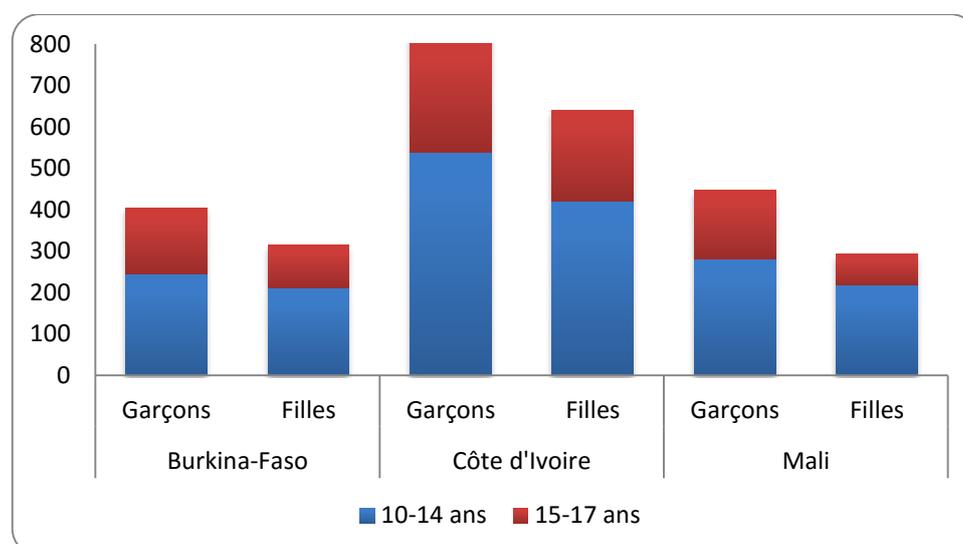
Annexe II : Présentation des populations d'étude

Tableau 26 : Caractéristiques sociodémographiques des enfants (10-17 ans, 2009)

	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Effectifs	719	1458	741
Structure par âge (en année révolue) (%)			
10-14 ans	63,56	65,78	67,48
15-17 ans	36,44	34,22	32,52
Age moyen (en années) (JK)	13,30042	13,18176	13,2973
<i>Ecart-type (JK)</i>	0,085241	0,0630059	0,0814096
<i>Intervalle de confiance (95%) de JK</i>	13,13307 13,46777	13,05816 13,30535	13,13748 13,45712
Structure par sexe (%)			
Garçon	56,19	56,10	60,41
Fille	43,81	43,90	39,59
Rapport de masculinité	128,25	127,81	152,55
Religion (%)			
Catholique	27,82	24,28	0,95
Protestant	5,98	22,15	2,16
Musulman	60,22	37,59	93,38
Animiste	5,56	13,44	3,51
Proportion des natifs du pays	91,24	98,35	96,76
Scolarité (%)			
Proportion d'enfants scolarisés les 12 derniers mois	58,69	59,26	48,04
Types d'école fréquentée les 12 derniers mois			
Maternelle	0,24	1,62	11,33
Ecole primaire	71,57	70,02	66,29
Ecole secondaire	18,31	21,53	20,96
Ecole religieuse	7,47	6,71	1,42

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Graphique 6 : Structure par âge et par sexe des enfants de l'étude (10-17 ans, 2009) (effectifs absolus)



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Tableau 27 : Caractéristiques des chefs de ménage

	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Effectifs	719	672	741
Age (moyen)	48,18436	48,87725	49,32254
<i>Ecart-type (JK)</i>	0,5846102	0,5281064	0,4847545
<i>Intervalle de confiance (95%) de JK</i>	47,0366 49,33212	47,84029 49,9142	48,37088 50,2742
Proportion de Chef de ménage Homme	82,89	85,12	92,31
Religion (%)			
Catholique	23,78	23,51	0,81
Protestant	5,98	18,75	1,62
Musulman	58,41	36,01	93,79
Animiste	11,68	18,60	3,78
Situation matrimoniale (%)			
Marié Monogame	45,48	69,28	54,39
Marié Polygame	41,72	12,14	42,51
Célibataire ou jamais marié	3,48	3,23	1,75
veuf/ veuve	6,26	8,45	1,21
Niveau d'alphabétisation (%)			
Proportion de Chef de ménage alphabétisé	23,64	41,17	22,54
Niveau d'instruction			
Aucun	83,86	57,76	81,02
Préscolaire	1,51	19,82	1,80
Primaire	9,20	14,90	12,05
Secondaire	3,77	0,61	4,85
Supérieur	0,45	4,45	0,14

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

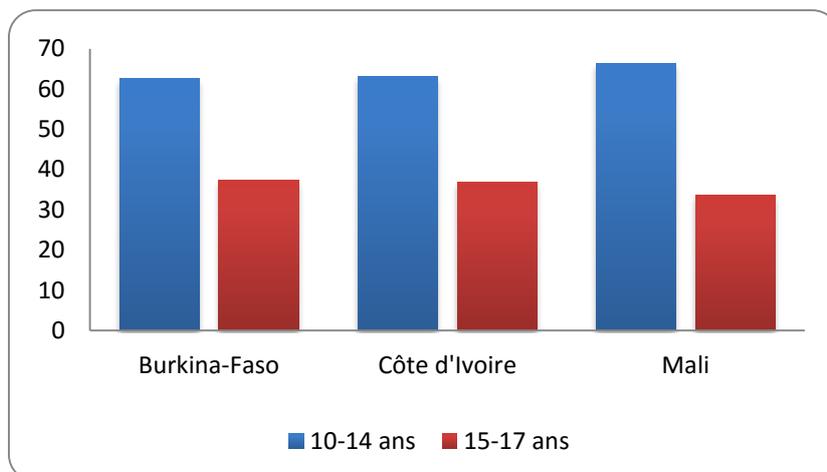
Tableau 28 : Caractéristiques des ménages enquêtés

	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Revenu global annuel moyen (en F CFA)	445956,1	1074244	771599,6
<i>Ecart-type (JK)</i>	29939,35	93716,86	32200,66
<i>Intervalle de confiance (95%) de JK</i>	387147,6 504764,7	1021358 1389027	708379,8 834819,3
Taille moyenne (des ménages)	8,632823	8,391369	7,854251
<i>Ecart-type (JK)</i>	0,1708844	0,1540881	0,1108538
<i>Intervalle de confiance (95%) de JK</i>	8,297331 8,968316	8,088816 8,693922	7,636626 8,071876
Types de logement (%)			
Villa moderne	1,26	7,29	0,54
Maison simple	16,60	56,40	21,52
Maison en bande	6,00	7,59	1,22
Cour commune	4,04	10,42	3,65
Case/Maison en banco/Baraque	70,99	16,67	72,26
Autres	1,12	1,64	0,81
Niveau moyen de privation	0,3080	0,3798251	0,2817

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

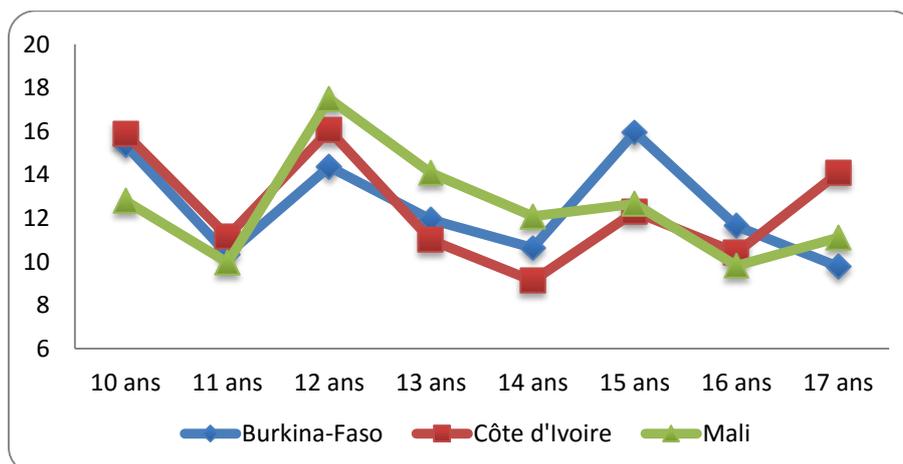
Annexe III : Caractéristiques des enfants travailleurs

Graphique 7 : Répartition des enfants actifs selon la classe d'âges (en %)



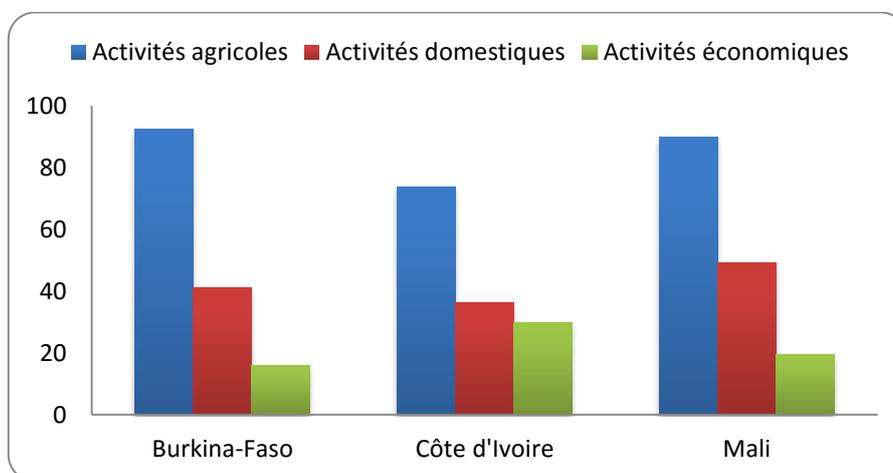
Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Graphique 8 : Répartition des enfants actifs selon l'âge (en années révolues) (en %)



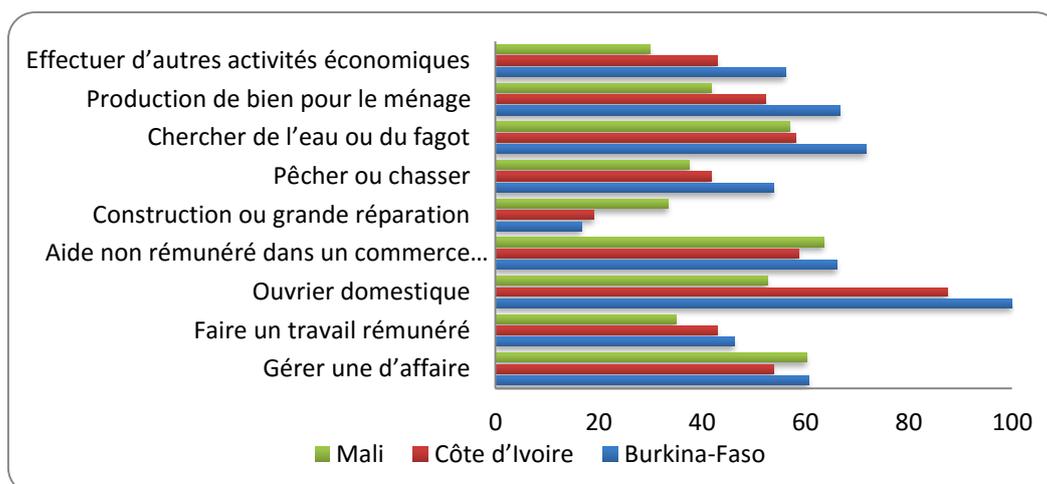
Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Graphique 9 : Répartition des enfants actifs selon le type (ou secteur) d'activités (en %)



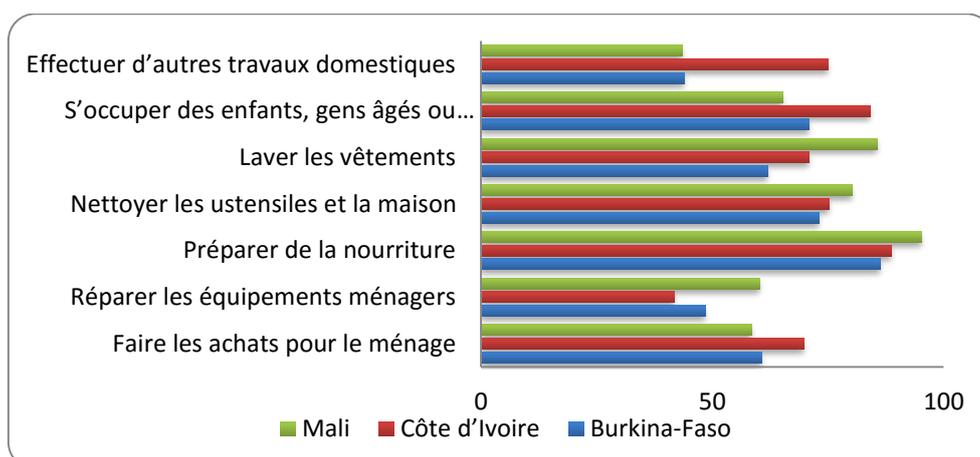
Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Graphique 10 : Taux de participation des filles dans les différentes tâches effectuées par les enfants actifs dans les activités économiques autres qu'agricoles (en %)



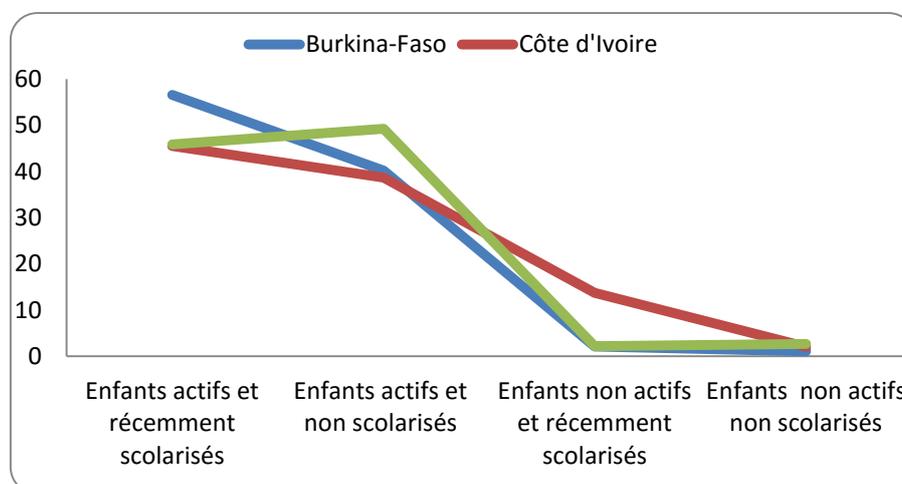
Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Graphique 11 : Taux de participation des filles dans les différentes tâches effectuées par les enfants actifs dans les activités domestiques (en %)



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Graphique 12 : Répartition de la population enfantine selon les statuts de travail et de scolarisation (en %)



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Tableau 29 : Répartition de la population enfantine active selon le secteur d'activités et le statut de scolarisation (proportions en %)

	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Tout secteur confondu			
Enfants actifs et récemment scolarisés	58,48	54,07	48,22
Enfants actifs et non scolarisés	41,52	45,93	51,78
Secteur agricole			
Enfants actifs et récemment scolarisés	57,89	53,40	48,80
Secteur économique			
Enfants actifs et récemment scolarisés	54,78	50,35	45,83
Travail domestique			
Enfants actifs et récemment scolarisés	60,34	46,49	45,48

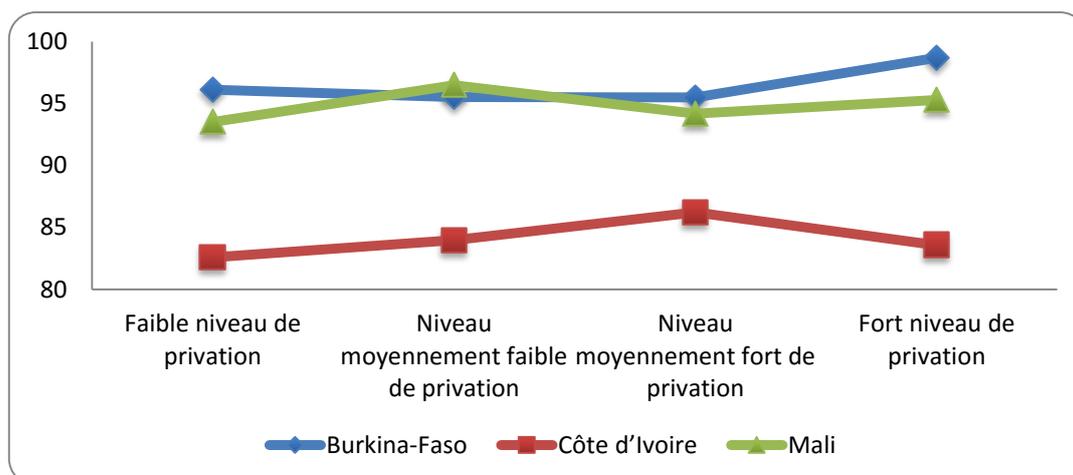
Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Tableau 30 : Prévalence du travail des enfants actifs selon le secteur d'activités et le niveau de pauvreté privative des ménages (proportions en %)

Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Type d'activités			
Activités agricoles			
Faible niveau de privation	90,32	74,34	88,24
Niveau moyennement faible de privation	89,81	75,22	91,81
Niveau moyennement fort de privation	93,59	74,19	88,37
Fort niveau de privation	92,90	70,09	92,35
Activités économiques autres qu'agricoles			
Faible niveau de privation	18,71	24,48	17,06
Niveau moyennement faible de privation	14,01	24,49	19,88
Niveau moyennement fort de privation	16,67	32,26	23,84
Fort niveau de privation	14,84	35,19	14,71
Activités domestiques			
Faible niveau de privation	45,16	35,99	51,18
Niveau moyennement faible de privation	40,76	29,15	48,54
Niveau moyennement fort de privation	39,74	36,66	50,58
Fort niveau de privation	51,11	41,06	46,47

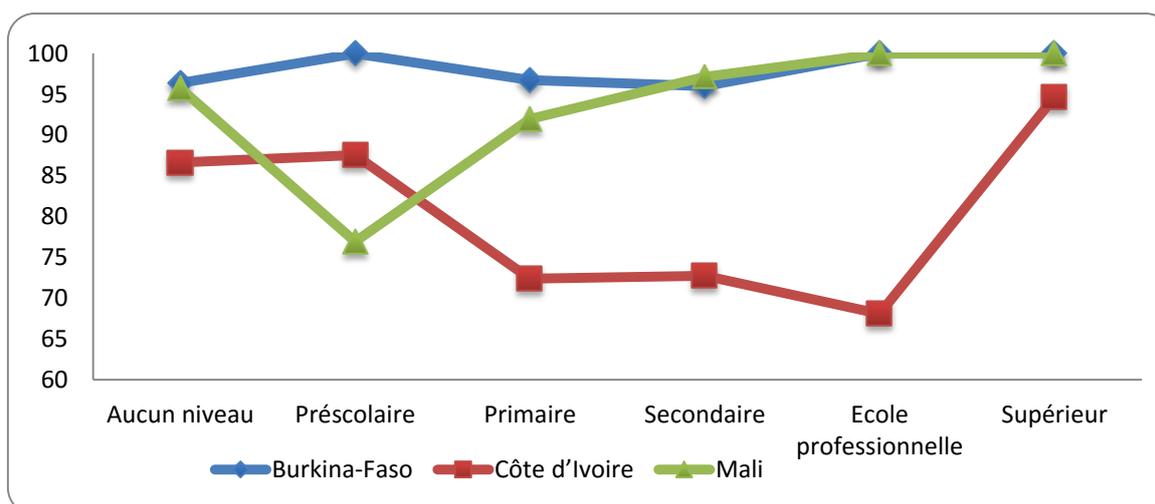
Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Graphique 13 : Evolution de la prévalence de travail des enfants en fonction du niveau de pauvreté des ménages (proportions en %)



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Graphique 14 : Evolution de la prévalence de travail des enfants en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage (proportions en %)



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Tableau 31 : Prévalence du travail des enfants actifs selon le niveau d'instruction du chef de ménage : cas global (proportions en %)

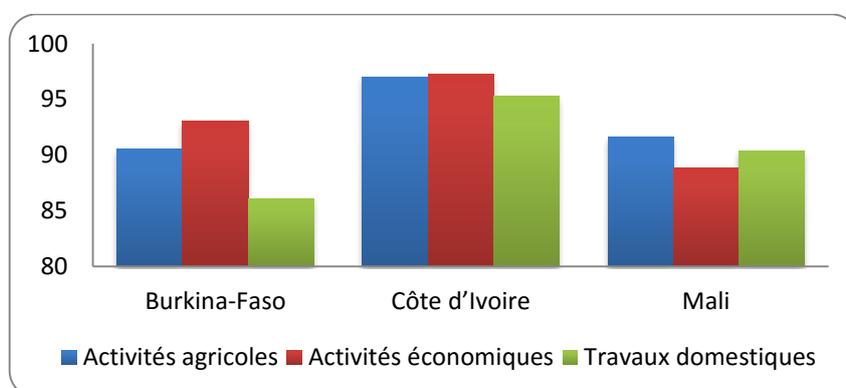
Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Taux d'activité global des enfants	96,80	84,22	94,87
Niveau d'instruction des parents			
Aucun niveau	96,40	86,64	95,73
Préscolaire	100,00	87,55	76,92
Primaire	96,72	72,41	91,95
Secondaire	96,00	72,73	97,14
Ecole professionnelle	100,00	68,09	100,00
Supérieur	100,00	94,67	100,00

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*

Tableau 32 : Synthèse sur les blessures au travail : prévalence dans les secteurs d'activités (proportions en %)

Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Types d'activités			
Activités agricoles			
Enfants ayant été blessés	51,28	53,58	44,14
Enfants n'ayant pas été blessés	48,72	46,42	55,86
Activités économiques autres qu'agricoles			
Enfants ayant été blessés	9,17	6,7	8,33
Enfants n'ayant pas été blessés	90,83	93,3	91,67
Travail domestique			
Enfants ayant été blessés	8,9	14,99	3,56
Enfants n'ayant pas été blessés	91,1	85,01	96,44

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

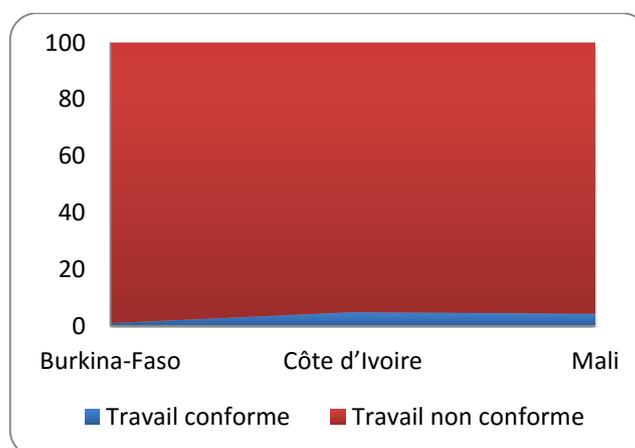
Graphique 15 : Port de lourdes charges : répartition selon le secteur d'activités (en %)

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Tableau 33 : Travaux dangereux : prévalence dans le secteur agricole suivant le sexe (proportions en %)

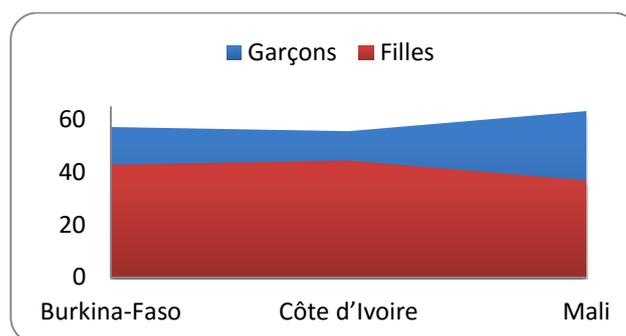
Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Garçons	97,43	98,72	89,28
Filles	94,57	97,78	81,01

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Graphique 16 : Répartition des enfants actifs selon la conformité de leur travail aux normes de l'OIT (en %)

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Graphique 17 : Enfants travaillant en violation des normes : répartition selon le sexe (en %)



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*.

Annexe IV : Analyse des choix d'allocation du temps des enfants

Tableau 34 : Estimations simultanées des probabilités de participations : cas de la Côte d'Ivoire

	Activités agricoles		Activités économiques		Activités domestiques	
	Coefficient	ET	Coefficient	ET	Coefficient	ET
Caractéristiques de l'enfant						
Classe d'âges – 10-14 ans ¹	-0,20721118***	0,0838	-0,25984777**	0,1017	-0,17740177**	0,0880
Sexe – Garçon ¹	-0,31251297***	0,0705	-0,53881136***	0,0844	-0,88012927***	0,0727
Scolarisation récente – Non scolarisé	0,43812862***	0,0731	0,35784935***	0,0885	0,3653514***	0,0764
Environnement familial						
Effectif 0 – 5 ans	0,06903756***	0,0257	0,02571006	0,0325	0,0553888**	0,0265
Effectif 6 – 14 ans	-0,04313537*	0,0221	-0,07127059***	0,0276	-0,03899075*	0,0229
Effectif 15 – 17 ans	-0,07163051**	0,0363	-0,08950166**	0,0414	-0,03909879	0,0361
Effectif 18 – 54 ans	-0,0021912	0,0186	-0,02693739	0,0233	-0,01986369	0,0189
Effectif 55 ans et plus	0,03958745	0,0510	0,07241228	0,0591	-0,03636188	0,0518
Niveau de pauvreté (privation)	0,20940599***	0,0786	0,08872522	0,1034	0,1134758	0,0804
Caractéristiques du chef de ménage						
Agriculture	0,10420856	0,1444	-0,0942712	0,1630	-0,07726519	0,1443
Salarié ¹	-0,40008928**	0,1871	0,27973844	0,1874	-0,5467058***	0,1765
Profession libérale ¹	-0,16364787*	0,0926	0,14760429	0,1008	-0,09271979	0,0940
Autres emplois ¹	-0,14193969	0,1548	-0,32738446	0,2238	-0,31742811*	0,1675
Chômeur/Inactifs ¹	-0,02352569	0,0969	-0,14559862	0,1182	0,10460152	0,1010
Caractéristiques géographiques						
Strate (1) ¹	0,00463422	0,0959	0,10886317	0,1107	0,1200297	0,0995
Strate (2) ¹	-0,31179871***	0,0870	-0,25889671**	0,1054	-0,30080109***	0,0898
Constante	0,1349604	0,2079	-0,3070416	0,2307	0,53076838**	0,2084
Coefficients de corrélations						
	$\rho_{21} = 0,6690252$					
	$\rho_{31} = 0,9020639$		$\rho_{32} = 0,698236$			

(i) LR Test $X^2(3)$: 886,723 (0,000) ; (ii) AIC = 3702,502 ; (iii) BIC = 3987,882

Indications : *** Significatif à 1% ; ** Significatif à 5% ; * Significatif à 10% ; (iv) variables binaires,

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*, estimation sous Stata

Tableau 35 : Estimations simultanées des probabilités de participations activités : cas du Mali

	Activités agricoles		Activités économiques		Activités domestiques	
	Coefficient	ET	Coefficient	ET	Coefficient	ET
Caractéristiques de l'enfant						
Classe d'âges – 10-14 ans ¹			-0,34687442**	0,1437	0,06692438	0,0431
Sexe – Garçon ¹	-0,1940115**	0,0942	-0,36042207***	0,1201	-0,5020245***	0,0973
Scolarisation récente – Non scolarisé	0,11496757	0,0944	0,13612666	0,1220	0,13159294	0,0963
Environnement familial						
Effectif 0 – 5 ans			-0,0706116	0,0450		
Effectif 6 – 14 ans			0,03710257	0,0347		
Effectif 15 – 17 ans			-0,02489875	0,0912		
Effectif 18 – 54 ans			0,12719802***	0,0427		
Effectif 55 ans et plus			0,12045008	0,0802		
Enfants vivant seulement avec son père	0,25490728	0,2338	0,11830459	0,3302	0,44413999*	0,2329
Enfants vivant seulement avec sa mère	-0,45681049*	0,2469	-0,31409539	0,3768	-0,14427711	0,2308
Enfants ne vivant ni avec le père ni avec la mère	-0,04026132	0,1437	0,05873016	0,3768	0,01125576	0,1429
Caractéristiques du chef de ménage						
Agriculture	0,02999995	0,1985	0,08178197	0,2844	-0,04891433	0,1805
Salarié ¹	-0,08524825	0,2808	-0,22549736	0,3461	-0,16402347	0,2937
Profession libérale ¹	-0,16428928	0,1328	0,21937613	0,1613	-0,20597451	0,1292
Autres emplois ¹	0,19335918	0,1674	0,66947288***	0,1821	0,26593809	0,1678
Chômeur/Inactifs ¹	0,0446432	0,1206	0,11705231	0,1553	0,07024178	0,1217
Caractéristiques géographiques						
Strate (1) ¹	0,28037694**	0,1344	0,06942434	0,1751	0,04976964	0,1365
Strate (2) ¹	0,34160469**	0,1429	0,17061295	0,1804	0,26459349*	0,1402
Constante	-0,29605027	0,2574	-10,5067916***	0,3937	0,07566501	0,2420
Coefficients de corrélations (LR test)						
	$\rho_{21} = 0,7392536***$					
	$\rho_{31} = 0,9944515***$		$\rho_{32} = 0,7790174***$			

(i) LR Test $X^2(3) : 803,702 (0,000)$; (ii) AIC = 1783,908 ; (iii) BIC = 2009,7

*** Significatif à 1% ; ** Significatif à 5% ; * Significatif à 10% ; (iv) variables binaires,

Source : TULANE-ENSEA, 2009, Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants, estimation sous Stata

Tableau 36 : Tableau des probabilités marginales de participation selon le secteur d'activités

Probabilité marginales	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Mali	
Activités agricoles	0,5136849		0,3597054		,4677192	
Min - Max	0,1167884	0,6880443	0,0411707	0,7587349	0,1217244	0,7182196
Activités économiques	0,0904992		0,1374897		0,1208174	
Min - Max	1,60e-07	0,3151109	0,0042321	0,5355589	0,0164308	0,5035004
Activités domestiques	,4187485		0,3621704		0,4876082	
Min - Max	0,0583048	0,8049603	0,030759	0,8089169	0,1781015	0,8377164

Source : TULANE-ENSEA, 2009, Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants, estimation sous Stata

Tableau 37 : Tableau des probabilités prédites sur les huit stratégies possibles

Probabilités jointes	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Participation aux trois (03) activités	0,0743709	0,106803	0,1112776
Participation aux activités économiques et domestiques	0,0009979	0,0108865	0,0040138
Participation aux activités agricoles et domestiques	0,2970164	0,1800317	0,3302237
Participation aux activités agricoles et économiques	0,0092723	0,0061837	0,00000
Participation aux activités domestiques	0,3443776	0,2553675	0,3763306
Participation aux activités économiques	0,0161283	0,0306867	0,0095398
Participation aux activités agricoles	0,4393139	0,2529024	0,3564416
Participation à aucune activité	0,4347266	0,5519087	0,4806186

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*, estimation sous Stata

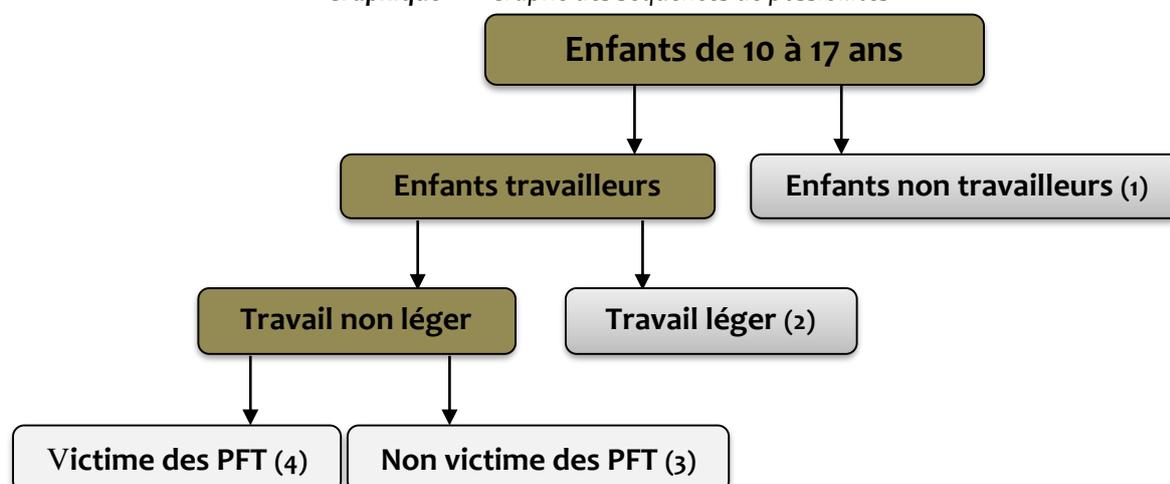
Tableau 38 : Tableau des distributions conditionnelles de participations

Burkina Faso		
Probabilités conditionnelles	Groupe activités économiques	Activités domestiques
Groupe activités économiques	1 (0,000)	0,9220759 (0,0852763)
Activités domestiques	0,7266559 (0,1953976)	1 (0,000)
Côte d'Ivoire		
Probabilités conditionnelles	Groupe activités économiques	Activités domestiques
Groupe activités économiques	1 (0,000)	0,8632955 (0,0900672)
Activités domestiques	0,7758302 (0,153253)	1 (0,000)
Mali		
Probabilités conditionnelles	Groupe activités économiques	Activités domestiques
Groupe activités économiques	1 (0,000)	0,9363258 (0,0848317)
Activités domestiques	0,9493784 (0,0734962)	1 (0,000)

Note : Probabilité de (ligne *i*) sachant (colonne *j*) ; Lecture : p.ex. $P(Y_i = 1 | Y_j = 1)$. Erreurs standards entre parenthèses

Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*, estimation sous Stata

Graphique 18 : Graphe des séquences de possibilités



Source : TULANE-ENSEA, 2009, *Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants*

Tableau 39 : Résultat de l'estimation séquentielle sur la mise en évidence des facteurs explicatifs des pires formes de travail dans les trois (03) pays

Variable dépendante : de s'adonner aux PFT	Probabilité	Coefficients			Odds Ratios (OR)		
		Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
Caractéristiques de l'enfant							
Classe d'âges – 10-14 ans		-0,55772557	-0,75176995**	0,03593159	0,5725097	0,4715312	1,036585
Sexe – Garçon		0,74119489	0,16514127	0,31411595	2,098441	1,17956	1,369048
Scolarisation récente – Non scolarisé		1,8248647	-0,25783144	-1,0245389	6,201956	0,7727255	0,3589619
Environnement familial							
Effectif 0 – 5 ans		-0,01638498	-0,02224428	0,16972961	0,9837485	0,9780013	1,184984
Effectif 6 – 14 ans		-0,09496122	0,0540319	0,03496197	0,9094082	1,055518	1,03558
Effectif 15 – 17 ans		0,17900893	0,33128801**	-0,16711004	1,196031	1,392761	0,8461065
Effectif 18 – 54 ans		-0,11130953	0,02709951	-0,13695585	0,8946618	1,02747	0,8720087
Effectif 55 ans et plus		0,12765939	-0,05834395	0,0545706	1,136166	0,9433254	1,056087
Enfants vivant seulement avec son père		1,5469945	0,93643085	-0,5229387	4,697331	2,550861	0,592776
Enfants vivant seulement avec sa mère		0,89146961	-0,82921686**	-0,64329343	2,438711	0,4363909	0,5255587
Enfants ne vivant ni avec le père ni avec la mère		0,53212216	-0,51586979*	-1,3259545***	1,702542	0,5969811	0,2655494
Classe de pauvreté (privative)		-0,30052949	0,3471283	0,22720243	0,7404261	1,414998	1,255084
Caractéristiques du chef de ménage							
Agriculture		-0,23531735	0,05674104	0,49242051	0,79032	1,058382	1,636272
Salarié		15,205198***	1,2459099	-0,62693995	4013597	3,476096	0,5342241
Profession libérale		-0,8064027**	-0,46913164*	-1,1002723***	0,4464612	0,6255452	0,3327805
Autres emplois		1,5788991	0,27427624	-0,20224413	4,849614	1,315578	0,8168955
Chômeur/Inactifs		-1,2380167**	0,04030004	0,14985407	0,2899587	1,041123	1,161665
Caractéristiques géographiques							
Strate (1)		0,36553938	0,04692484	-1,6373248	1,441291	1,048043	0,1944997
Strate (2)		1,5715876**	-0,17915958	-0,97024237	4,814285	0,8359725	0,3789912
Effets croisés de la scolarisation et du niveau de pauvreté		-0,20965669	-0,08731457	-0,07295789	0,8108626	0,9163888	0,92964
Effets croisés de la scolarisation et du sexe de l'enfant		0,04635859	-0,1301212	0,42347571	1,04745	0,877989	1,527261
Effets croisés de la scolarisation et de la géolocalisation		-3,213357**	1,0718187*	1,2012316	0,0402214	2,920687	3,324209
AIC		1401,716	3102,949	1496,159	Note : L'arbre de décisions a été spécifié comme suit :		
BIC		1728,67	3479,393	1824,042	Niveau 1 : (2) (3) (4) ; Niveau 2 : (3) (4) ; Niveau 3 : (4) ⁶⁴		

Source : TULANE-ENSEA, 2009, Enquêtes sur les conditions de vie et de migration des enfants, estimation sous Stata

⁶⁴ Se référer au Graphique 18 pour les correspondances modalités-codes,

Bibliographies

- [01] **Alperin, M. & Van Kerm, P.**, (2009), “Synthetic indicators of multiple deprivation”, CEPS/INSTEAD, Luxembourg.
- [02] **Andvig, J. & alii**, (2001), “Issues on Child Labor in Africa”, Africa Region Human Development, Working Paper Series, World Bank.
- [03] **Baland J. & Robinson, J.**, (2000), “Is child labor inefficient?”, *Journal of Political Economy* 108, pp. 663 - 679.
- [04] **Basu, K. & Kaushik** (1999), “Child Labor : Cause, Consequence, and Cure, with Remarks on International Labor Standards”, *Journal of Economic Literature*, Vol. 37, No 3, pp. 1083 - 1119, Published by : American Economic Association.
- [05] **Basu, K. & Van, P.**, (1998), “The economics of child labor”, *American Economic Review* 88, pp. 412 - 427.
- [06] **Bennani & Bhukuth, A.**, (2006), “Le travail des enfants au Maroc : l’intégration par l’économie informelle”.
- [07] **Bhalotra, S.**, (2000), “Is Child Labour Necessary?”, Working Paper, University of Cambridge, UK.
- [08] **Bhukuth, A. & Guérin, I.**, (2005), “Quelle Education pour les Enfants Travailleurs de l’Industrie de la Briqueterie en Inde du Sud”, *Mondes en Développement*, Vol.132.
- [09] **BIT**, (2010), “Intensifier la lutte contre le travail des enfants”, Conférence international du travail, Rapport I(B), Bureau International du Travail, Genève.
- [10] **Blunch, N. & Verner, D.**, (2000), “Revisiting the link between poverty and child labor : the Ghanaian experience”, Draft, World Bank.
- [11] **Buis, M.**, (2008), “The Consequences of Unobserved Heterogeneity in a Sequential Logit Model”, Boston College Department of Economics.
- [12] **Canagarajah, S. & Coulombes, H.**, (1997), “Child Labour and Schooling in Ghana”, World Bank, Washington, Human Development Tech. Report (Africa Region).
- [13] **Cappellari, L. & Jenkins, P.**, (2003), “Multivariate probit regression using simulated maximum likelihood”, *The Stata Journal*, Number 3, pp. 278 - 294.
- [14] **Cockburn, J.**, (1999), “The Determinant of Child Labour Supply in Rural Ethiopia”, Nuffield College and Centre for the Study of African Economics (CSAE), Oxford University.
- [15] **Diallo, Y. & Koné, S.**, (2001), “Pauvreté des ménages et phénomène du travail des enfants en Côte d’Ivoire”, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

- [16] **Dumas, C.**, (2005), “Offre de travail des enfants et demande d’éducation dans les pays d’Afrique de l’Ouest”, Thèse de Doctorat, Ecole des hautes études en sciences sociales.
- [17] **ENSEA**, (2009), “Etude des conditions de vies et de migrations des enfants”, Rapport d’activité, CERMMA.
- [18] **Gourieroux, C.**, (1989), “Econométrie des variables qualitatives”, 2^e édition, Collection : Economie et statistiques avancées (Economica), ENSAE, pp. 56 - 76.
- [19] **Greene, W.**, (2002), “Econometric Analysis”, 5th ed., Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall.
- [20] **Grootaert, C.**, (1998), “Child labor in Côte d’Ivoire: incidence and determinants”, Policy research working paper n° 1905, World Bank, Washington, D. C.
- [21] **Gupta & Manash, R.**, (1997), “Unemployment of Adult Labor and the Supply of Child Labor : A Theoretical Analysis”, mimeo, Jadavpur U., Calcutta.
- [22] **Hazem, B.**, (2005), "Histoire des conditions de travail dans le monde industriel en France, 1848 - 2000".
- [23] **Lachaud, P.**, (2004), “Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : Un réexamen appliqué au Burkina Faso”, Université Montesquieu - Bordeaux IV.
- [24] **Long, S.**, (1997), “Regression Models for Categorical and Limited Dependent Variables”, Thousand Oaks.
- [25] **Marshall, A.**, (1920), “Principles of Economics”, 8th ed. London : Macmillan, [Original pub. 1890].
- [26] **Marx, K.**, (1867), “Capital: A Critique of Political Economy”, [References to 1954 ed., Moscow : Progress Publishers].
- [27] **Mill, J.**, (1848), “Principles of Political Economy”, [References to 1970 ed., Harmondsworth : Penguin].
- [28] **Pigou, A.**, (1920), “The Economics of Welfare”, [References to 1962 ed. London : Macmillan].
- [29] **Rosenzweig, M.**, (1980), “Neoclassical Theory and Optimizing Peasant : An Econometric Analysis of Market Family Labour Supply in a Developing Country”, Quarterly Journal of Economics, pp. 37 – 55.
- [30] **Sen, A.**, (1990), “Gender and Cooperative Conflict in Persistent Inequalities”, Irene Tinker, ed. NY : Oxford U. Press. Calif.: Sage Publications.
- [31] **TULANE University**, (2008), “Travail des enfants dans le secteur cacao d’Afrique de l’Ouest : une base de données des interventions”, Rapport d’étude, Payson Center.

Table des matières

Résumé & Abstract	ii
Introduction générale.....	1
1. Contexte et justification de l'étude	1
2. Formulation du problème.....	2
3. Objectifs de la recherche.....	4
4. Hypothèses de recherche.....	4
5. Limites de la recherche	5
6. Ebauche du plan.....	5
Chapitre I : Cadres théorique, conceptuel et méthodologique de l'étude.....	7
1.1 Revues théorique et empirique	7
1.1.1 Les prémisses des réflexions théoriques sur le travail des enfants.....	7
1.1.2 Les modèles contemporains sur le travail des enfants	8
1.1.3 Etudes empiriques	9
1.2 Cadre conceptuel de la recherche	12
1.2.1 Notion de conditions de travail	12
1.2.2 Notion de pénibilité.....	13
1.2.3 Définition, catégories et formes du travail des enfants	13
1.2.4 Débats autour d'une définition opérationnelle de l'"enfant travailleur"	14
1.3 Méthodologie de la recherche	16
1.3.1 Les données de l'étude	16
1.3.2 Les outils d'analyse.....	17
Chapitre II : Etat des lieux et caractéristiques du travail des enfants	21
11.1 Analyse de la participation des enfants à la main d'œuvre.....	21
11.1.1 Taux de participation des enfants à la main d'œuvre.....	21
11.1.2 Les types d'activités.....	26
11.1.3 La nature des tâches effectuées dans les secteurs agricoles et domestiques	30
11.1.4 La rémunération dans les différents secteurs d'activités.....	31
11.1.5 Travail et scolarisation	32
11.2 Influences des caractéristiques du ménage et des parents sur le travail des enfants.....	35
11.2.1 Analyse comparative de l'influence des caractéristiques du chef de ménage	35
11.2.2 Analyse comparative de l'influence des caractéristiques du ménage.....	36
11.2.3 Niveau de pauvreté des parents et prévalence du travail des enfants	37
11.2.4 Influence du niveau d'instruction du chef de ménage sur le travail des enfants	38

Chapitre III : Typologie du travail des enfants : Intensité, âges de début, pénibilité et formes du travail des enfants	40
III.1 Intensité des activités.....	40
III.2 Ages de début d'activité	42
III.3 Problèmes physiques liés au travail des enfants : les cas de blessures au travail	43
III.4 Pénibilité : le port de lourdes charges.....	44
III.5 Activités dangereuses : le point sur le secteur agricole	45
III.6 Mesure des pires formes de travail des enfants :.....	46
III.6.1 Caractéristiques des pires formes de travail des enfants.....	46
III.6.2 Part des tâches effectuées par les enfants soumis aux pires formes de travail	47
III.6.3 Fréquences d'exposition aux pires formes de travail	47
III.7 Typologie des formes de travail	48
Chapitre IV : Analyse de l'influence des caractéristiques de l'enfant et du ménage sur la propension de travail de l'enfant	51
IV.1 Les déterminants de la participation des enfants au travail.....	51
IV.1.1 Choix et spécification des modèles.....	51
IV.1.2 Interprétation et discussion des résultats de l'estimation du modèle	54
IV.2 Estimation des choix de participation des enfants aux différentes activités.....	60
IV.2.1 Choix et justification du modèle.....	60
IV.2.2 Spécification du modèle.....	60
IV.2.3 La méthode de simulation du maximum de vraisemblance (SML).....	62
IV.2.4 Interprétation et discussion des résultats d'estimations.....	63
IV.3 Facteurs explicatifs des pires formes de travail : mise en œuvre d'un modèle séquentiel	67
IV.3.1 Explication de la démarche analytique.....	67
IV.3.2 Interprétation et discussion des résultats	68
Conclusion générale : synthèse et recommandations.....	69
Annexes.....	ix
Bibliographies.....	xxi
Table des matières.....	xxiii